

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**

**LES ENJEUX ÉTHIQUES DE LA RECHERCHE-ACTION  
FÉMINISTE:  
UNE ÉTUDE DE CAS**

*MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN COMMUNICATION*

**PAR**

**LYNE KURTZMAN**

**Mars 1999**

**LES ENJEUX ÉTHIQUES  
DE LA RECHERCHE-ACTION FÉMINISTE:  
UNE ÉTUDE DE CAS**

## **REMERCIEMENTS**

Je tiens à remercier tout d'abord les personnes qui ont été engagées dans la recherche-action objet du présent mémoire. Elles ont généreusement accepté de témoigner d'une expérience qui fut à certains moments très difficile. Sans leur accord et leur franchise, cette recherche n'aurait bien sûr jamais pu se réaliser.

Je ne saurais dire toute ma gratitude à l'endroit de madame Simone Landry pour son soutien indéfectible et sa rigueur sans faille. Le profond engagement féministe et intellectuel de madame Landry, sa sensibilité particulière, ont été pour moi une source d'inspiration constante, qui m'a permis de mener à terme ce projet.

Je remercie madame Liliane Goulet qui était présente à chacune des étapes de ce mémoire pour m'encourager et me sortir de mes doutes perpétuels.

Pour son soutien moral, sa patience et son oeil de lynx, je remercie également madame France Leblanc, plus heureuse que moi peut-être que soit franchi le fil d'arrivée.

# TABLES DES MATIÈRES

<b>RESUMÉ .....</b>	<b>VI</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>7</b>
Problématique.....	7
Objectifs.....	11
Plan.....	11
<b>CHAPITRE I</b>	
<b>DÉMARCHE THÉORIQUE .....</b>	<b>13</b>
1.1 BILAN DE LA DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE .....	14
1.1.1 Éthique, valeurs et jugement moral .....	15
1.1.2 Paradigme féministe en science .....	30
1.1.3 Recherche-action et paradigme féministe.....	41
1.2 ENJEUX ETHIQUES FONDAMENTAUX DE LA RECHERCHE-ACTION FEMINISTE .	61
1.3 QUESTIONS DE RECHERCHE .....	62
<b>CHAPITRE II</b>	
<b>MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE .....</b>	<b>64</b>
2.1 CADRE EPISTEMOLOGIQUE DE LA RECHERCHE.....	65
2.2 METHODE DE PRODUCTION ET D'ANALYSE DES DONNEES.....	67
2.2.1 Instruments de recherche .....	68
2.2.2 Déroulement et transcription des entrevues.....	70
2.2.3 Analyse du contenu des entrevues .....	72
<b>CHAPITRE III</b>	
<b>DÉROULEMENT DE LA RECHERCHE-ACTION ÉTUDIÉE .....</b>	<b>75</b>
3.1 MISE EN PLACE DU PROJET.....	76
3.2 PREMIERE PHASE DE LA RECHERCHE-ACTION .....	78
3.3 SECONDE PHASE DE LA RECHERCHE-ACTION .....	83

<b>CHAPITRE IV</b>	
<b>DESCRIPTION ET ANALYSE DES RÉSULTATS .....</b>	<b>85</b>
4.1 LA RECONNAISSANCE ET L'INTEGRATION D'UN SAVOIR FONDE SUR L'ACTION	86
4.1.1 Première phase de la recherche-action .....	86
4.1.2 Seconde phase de la recherche-action.....	89
4.1.3 Discussion et analyse .....	101
4.2 LA CONSTRUCTION D'UN PROCESSUS DÉMOCRATIQUE.....	109
4.2.1 Première phase de la recherche-action .....	110
4.2.2 Seconde phase de la recherche-action.....	124
4.2.3 Discussion et analyse .....	133
4.3 LE DÉVELOPPEMENT DE RELATIONS FONDÉES SUR LA CONFIANCE, LE RESPECT MUTUEL ET L'EMPATHIE .....	143
4.3.1 Seconde phase de la recherche-action.....	143
4.3.2 Discussion et analyse .....	150
4.4 L'ENGAGEMENT DE LA CHERCHEUSE PAR RAPPORT À LA CAUSE DES FEMMES .....	156
4.4.1 Seconde phase de la recherche-action.....	156
4.4.2 Discussion et analyse .....	159
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>163</b>
<b>ANNEXE</b>	
<b>GRILLE D'ENTREVUE.....</b>	<b>177</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>187</b>

## RÉSUMÉ

Le but de cette recherche qualitative est double: elle vise d'une part à cerner la nature des enjeux éthiques de la recherche-action féministe et, d'autre part à soumettre ces enjeux au test de la réalité à partir de l'étude d'un cas de recherche-action où ces enjeux se sont posés avec acuité.

Ce mémoire présente d'abord une démarche théorique au terme de laquelle sont identifiés cinq grands enjeux éthiques en recherche-action féministe, soit: l'inclusion des femmes comme véritables sujets dans le contexte de la recherche, la reconnaissance et l'intégration d'un savoir fondé sur l'action, la construction d'un processus démocratique, le développement de relations fondées sur la confiance, le respect mutuel et l'empathie et l'engagement de la chercheuse par rapport à la cause des femmes.

Le paradigme féministe constitue le cadre d'analyse de cette recherche. La méthode utilisée est celle de l'étude de cas, et l'analyse des données renvoie aux approches compréhensive et dialectique. Les questions de recherche sont axées sur la manière dont se concrétise chacun de ces enjeux éthiques dans le contexte d'une recherche-action féministe réalisée dans le cadre du Protocole UQAM/Relais-femmes, sur les moments où ils se posent avec le plus d'acuité, et sur l'incidence du rôle quant à ces enjeux d'intermédiaires parties prenantes au processus.

Les enjeux éthiques se concrétisent de façon interdépendante et se manifestent particulièrement aux étapes suivantes de la recherche-action étudiée: le choix des chercheuses, la rédaction du devis, le partage des premiers résultats et la diffusion et l'appropriation des résultats. Alors que leur non reconnaissance dans la première phase de la recherche-action en a immédiatement compromis la poursuite, au cours de la deuxième phase, ils ont été constamment confrontés aux exigences du processus de la recherche-action ainsi qu'à des réalités doublement marquées par les valeurs et les intérêts du monde académique institutionnel d'une part et du monde communautaire féministe d'autre part.

Ce mémoire démontre qu'il y a une contradiction insoluble entre une posture épistémologique positiviste et les valeurs de la recherche-action féministe. Il montre aussi que la dialectisation des savoirs est possible, mais qu'elle se bute à l'existence de niveaux de savoirs qualitativement différents chez les chercheuses et les actrices. Il identifie quatre obstacles au projet démocratique de la recherche-action féministe: présence d'une épistémologie positiviste, attitudes autoritaires, intérêts divergents et différences de statuts. Il montre également que les intermédiaires, à titre de tierces parties, exercent une influence significative sur l'instauration des mécanismes démocratiques. Il fait le constat que le paradigme féministe peut demeurer un objet de suspicion pour les chercheuses, même lorsque celles-ci adhèrent aux principales valeurs qui le sous-tendent. Il met en lumière que la recherche-action féministe est soutenue par une éthique de sollicitude qui permet une réelle empathie entre les personnes et une ouverture aux contraintes vécues de part et d'autre.

Enfin, deux des cinq enjeux identifiés apparaissent comme des enjeux pivots sur lesquels se greffent les autres. Il s'agit de l'enjeu de l'intégration d'un savoir fondé sur l'action et de celui de la construction d'un processus démocratique.

# INTRODUCTION

## PROBLEMATIQUE

Éthique et recherche-action féministe: voilà deux notions qui renvoient à des réalités et à des univers de pensée distincts, mais reliés par une même réflexion fondamentale situant les valeurs qui sous-tendent les conduites humaines au coeur de l'engagement social en recherche. Quel idéal social lie des chercheuses et des intervenantes féministes dans des recherches-actions? Quels sont les référents déterminants pour la conduite de telles recherches? Y a-t-il des valeurs particulières qui définissent la recherche-action féministe? Si oui, comment ces valeurs sont-elles cohérentes, ou peuvent-elles l'être, avec les gestes posés dans le cadre d'un parcours de recherche institutionnel observé? Comment ces valeurs s'insèrent-elles, ou s'opposent-elles, à la culture ambiante et aux règles des institutions où elles tentent de se déployer?

Ces questions, et bien d'autres, se posent à l'égard de la recherche-action féministe qui, bien qu'elle soit peu connue au Québec, constitue une pratique privilégiée dans les groupes de femmes et les différents centres de recherche féministe, en raison des liens étroits qu'elle établit entre la théorie et la pratique, entre la recherche scientifique et l'engagement socio-politique. Ces questions mettent en scène "l'éthique" de la recherche-action, une préoccupation qui est à l'ordre du jour non seulement dans le monde de la recherche sociale, mais aussi, plus généralement, dans plusieurs autres domaines de l'action sociale.

Ce mémoire de recherche analyse, sous l'angle de ses dimensions éthiques, une pratique de recherche-action menée à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) dans le cadre d'une entente entre cette Université et l'organisme de soutien à la formation et à la recherche, Relais-femmes. Appelée Protocole UQAM/Relais-femmes, cette entente<sup>1</sup> assure à Relais-femmes et à ses groupes membres un accès privilégié aux ressources matérielles et professorales de l'Université, qui se

---

<sup>1</sup> L'entente est gérée par le Service aux collectivités de l'UQAM.



traduit sous la forme de projets de recherche et de formation définis en fonction des besoins exprimés par ces groupes.

Dans ce cadre, une tradition particulière de recherche-action a pris de l'importance parallèlement au développement des études et de la recherche féministes à l'UQAM. Cette tradition privilégie la recherche-action pour renouveler les connaissances féministes et articuler la défense des intérêts et de l'égalité des femmes. Dans le cadre de ces recherches-actions, les chercheuses<sup>2</sup> et les représentantes des groupes de femmes sont amenées à entrer en relation aux diverses étapes du processus de recherche. Bien qu'elles se déroulent dans une organisation universitaire, dont les structures reflètent les modèles hiérarchiques présents dans la société, ces recherches-actions se fondent sur un idéal démocratique qui se concrétise à travers la participation du groupe à toutes les étapes du processus de la recherche et par son implication dans la prise de décision. L'approche s'appuie sur la critique féministe qui a montré le caractère partial et androcentrique de la science traditionnelle et opéré un renversement épistémologique en refusant la division traditionnelle entre chercheuses et femmes en tant qu'objets de recherche. Cette tradition intègre également des personnes qui assument des fonctions intermédiaires d'animation et de facilitation du processus d'interaction particulier à la recherche-action.

Au gré des expériences, malgré les convergences idéologiques féministes entre les chercheuses et les groupes, des problèmes se sont posés concernant la façon de travailler ensemble. Un nouveau discours sur l'éthique, allant au delà des préoccupations de type juridique que l'on retrouve généralement dans les codes de déontologie universitaire, est apparu, réclamant une "meilleure" collaboration entre universitaires et groupes féministes. Ce discours affirme une double nécessité, celle d'une ouverture réelle de la recherche aux préoccupations de l'action féministe et celle de la cohérence éthique dans les comportements de recherche.

Les problèmes soulevés mettent à rude épreuve le défi démocratique particulier de la recherche-action. Le pouvoir de décider n'étant pas du seul ressort de la

---

<sup>2</sup> Des étudiantes participent également à ces recherches-actions à titre d'assistantes généralement; leur incombent habituellement des tâches liées à la production des données.

chercheuse,

contrairement à ce qui se passe dans la recherche traditionnelle, les deux partenaires doivent négocier les décisions de recherche dans un rapport de confiance et de réciprocité (Kurtzman 1993).

La mise en cause de la division traditionnelle entre chercheur ou chercheuse et objet de recherche comporte nombre d'exigences inhabituelles en recherche tant sur les plans organisationnel que relationnel et comportemental. Contrairement à d'autres types de recherche dans lesquelles elle se pose moins clairement, la question complexe du rapport entre les partenaires est ici fondamentale. Par exemple, en recherche-action, les groupes s'attendent à ce que les chercheuses manifestent la souplesse nécessaire pour adapter leurs méthodes aux éléments de leur réalité organisationnelle et qu'elles respectent le savoir développé par la pratique militante. La chercheuse, quant à elle, tient à ce que les groupes s'ouvrent à une conscience critique du problème étudié ou de leur propre situation/action interne. Ces aspects d'une pratique de recherche-action, pour ne nommer que ceux-là, ne sont pas toujours vécus dans l'harmonie. Des interrogations et des difficultés d'ordre éthique, c'est-à-dire liées aux valeurs et à leur difficile intégration dans les conduites de recherche et les relations entre les personnes, en découlent et mettent en lumière divers phénomènes tels les inégalités de pouvoir, les différences culturelles, les idéologies institutionnelles, les intérêts particuliers, etc. Aussi, faut-il s'attendre à voir naître des tensions, voire des conflits entre les partenaires, qui déboucheront parfois sur des dilemmes moraux, et qui exigeront une conscience aiguë de "l'autre" ainsi qu'une grande créativité pour les aborder de la manière la plus adéquate possible.

Dès lors, les mécanismes institutionnels et les règles qui servent de balises aux comportements des chercheurs et des chercheuses dans les codes déontologiques disciplinaires s'avèrent limités, voire inadaptés. Leurs préoccupations, qui mettent l'accent sur l'aspect de la protection légale du chercheur (liberté académique, droits d'auteur...) demeurent fondamentales, mais elles ne reflètent pas les enjeux et questionnements éthiques particuliers révélés par la recherche-action féministe, et posés avec plus d'acuité encore par l'essor actuel de la recherche sociale "en partenariat".

À cet égard, des critiques pertinentes reprochent aux divers milieux de la recherche sociale de perpétuer la tradition déontologique conservatrice présente dans le monde professionnel. Par delà ses intentions explicites, la déontologie de la recherche sociale “viserait davantage à protéger les chercheurs et à leur permettre de réaliser leur recherche qu'à assurer le respect des personnes ou des groupes qui en sont les sujets-objets” (Bourgeault et Caron 1995: 126).

De leur côté, dans le cadre de leurs activités de recherche, les milieux communautaires ne disposent pas, règle générale, de mécanismes formels tels les codes de déontologie. Si les projets de recherche en contexte universitaire doivent obtenir l'aval de comités d'éthique pour démarrer, ces milieux ne sont pas, quant à eux, liés par semblable procédure, si imparfaite soit-elle. Ils ne sont formellement imputables de leurs recherches qu'envers eux-mêmes ou l'organisme qui les subventionne (Musychka et al. 1996).

Pour remédier à cette lacune, certains de ces groupes se sont dotés d'outils de travail qui visent à assurer un traitement équitable des personnes qui participent aux recherches. Ils ont produit quelques analyses sur les conditions de réussite des partenariats de recherche, et ils disposent, notamment, d'une réflexion originale qui présente un processus pour mener de manière éthique une recherche féministe.<sup>3</sup> Il existe également à leur intention des guides généraux qui exposent les principes et les grandes caractéristiques de la recherche-action, et qui formulent des règles de conduite pour garantir la qualité des recherches et assurer la participation des individus ou des groupes sur lesquels elles portent.<sup>4</sup>

---

<sup>3</sup> Il s'agit du document publié par l'Institut canadien de recherches sur les femmes en octobre 1996 (deuxième édition), intitulé *Éthique en matière de recherche féministe: un processus*.

<sup>4</sup> Nous pensons entre autres au “ Guide de recherche-action pour les groupes communautaires ”, de Jan Barnsley et Diana Ellis, publié en français par le Women's Research Centre, en 1992.

## **OBJECTIFS**

Le présent mémoire a pour objectif, d'une part, de mieux cerner la nature des enjeux éthiques de la recherche-action féministe, et, d'autre part, de soumettre ces enjeux au test de la réalité, à partir d'un cas de recherche-action réalisée à l'UQAM entre 1991 et 1993 où ces enjeux se sont posés avec acuité. Nous regarderons comment se sont actualisés ces enjeux éthiques dans cette recherche-action féministe, ainsi que les valeurs qui les sous-tendent, dans les pratiques et les comportements des personnes intégrées à la recherche. À cet égard, les conceptions de ces participantes quant à l'éthique de la recherche-action féministe, les attitudes et les jugements moraux qui en découlent, de même que les effets de ces conceptions sur le déroulement de la recherche-action, seront l'objet d'une attention particulière de notre part.

Le présent mémoire s'attardera également aux facteurs idéologiques qui peuvent limiter l'intégration des principes éthiques dans une démarche concrète de recherche-action féministe. De plus, compte tenu du fonctionnement particulier privilégié par la recherche-action à l'étude, fonctionnement qui intègre des intermédiaires dans son processus, nous analyserons aussi la manière dont ce rôle d'intermédiaire peut faciliter le projet éthique de la recherche-action féministe.

## **PLAN**

Le présent mémoire est divisé en quatre chapitres. Le premier chapitre rend compte de notre démarche théorique. Nous explorons, dans une première section, la problématique de l'éthique et ses liens indissociables avec la notion de valeur, à partir d'écrits issus de l'action sociale et communautaire et de la recherche sociale. Puis, dans les sections suivantes, nous dégageons les constituants du paradigme féministe en science, nous définissons les notions de recherche-action et de recherche-action féministe et nous identifions les enjeux éthiques de la recherche-action féministe. Une dernière section de ce chapitre est consacrée à nos questions de recherche portant sur ces enjeux.

Le chapitre deux présente les articulations méthodologiques de notre recherche en les situant dans le cadre épistémologique plus large du paradigme féministe en science. Afin de permettre aux lecteurs et aux lectrices de mieux comprendre le propos des participantes relativement au déroulement de la recherche-action à l'étude, le chapitre trois présente ce déroulement de façon détaillée.

Le coeur de ce mémoire se situe dans la description et l'analyse des résultats qui sont l'objet du chapitre quatre. Une première section a trait à la reconnaissance et à l'intégration d'un savoir fondé sur l'action, la deuxième à la construction d'un processus démocratique, la troisième au développement de relations fondées sur la confiance, le respect mutuel et l'empathie, et la quatrième section porte sur l'engagement de la chercheuse par rapport à la cause des femmes.

Enfin, la conclusion porte sur la manière dont se concrétisent les enjeux éthiques de la recherche-action féministe, sur leurs moments charnières et sur l'incidence du rôle d'intermédiaires quant à ces enjeux. Nous abordons également l'interdépendance des enjeux, et identifions deux enjeux pivots sur lesquels se greffent les autres enjeux.

## **CHAPITRE I**

### **DÉMARCHE THÉORIQUE**

## **1.1 BILAN DE LA DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE**

La tâche de définir les faisceaux de concepts associés à l'objet de notre recherche conduit à un constat a priori déconcertant: l'éthique, le paradigme féministe et la recherche-action sont des thèmes qui découpent chacun un vaste domaine hypercomplexe, et plusieurs cadres de référence sont possibles pour les appréhender. La philosophie, la théologie, la sociologie, le travail social, la psychosociologie, les sciences de l'éducation, les études féministes, pour ne nommer que les principales disciplines concernées, nous proposent une grande diversité de conceptions de ces thèmes, s'appuyant elles-mêmes sur des définitions particulières, quelquefois contradictoires. Pour comprendre l'éthique, dans ses dimensions historiques par exemple, il nous faudrait remonter aux préoccupations fondamentales de l'époque gréco-romaine. Il nous faudrait aussi considérer celles du siècle des Lumières, puis déboucher sur ses applications concrètes actuelles dans les domaines de la biologie, de l'environnement, des affaires, etc. Cette tâche laborieuse s'ajustait mal aux limites imparties à ce travail. Quant aux questions de la recherche-action et du paradigme féministe, d'origine plus récente, elles n'en sont pas moins reconnues pour susciter de nombreux écrits et autant de controverses tant par rapport à la théorie qu'à la pratique.

Cette prolifération des discours et des pratiques concernant notre objet ne nous dispense pas de la nécessité de préciser le sens des concepts que nous utilisons. Au contraire, la diversité et une certaine confusion entourant les notions d'éthique et de recherche-action rendent impérieux un travail de clarification conceptuelle par l'exercice d'un premier tri à travers les nombreuses significations possibles. Ainsi, parmi les sources existantes, nous avons opéré des choix bibliographiques en fonction d'écrits directement pertinents pour notre objet d'étude et de synthèses nous permettant de toucher les dimensions les plus importantes, compte tenu de nos objectifs.

Notre conception de l'éthique, notamment, est étayée à partir de récents corpus théoriques issus de l'action sociale et communautaire et de la recherche sociale.



Ces écrits abordent la question de l'éthique sous l'angle de la question des valeurs, ce qui nous amène sur le terrain du développement moral, en particulier des différences entre les hommes et les femmes à cet égard. En ce qui a trait au paradigme féministe en science et à la recherche-action, d'où émergent les préoccupations éthiques propres à la recherche-action féministe, nos conceptions s'élaborent en fonction d'écrits fondateurs ainsi que de synthèses nous permettant de rencontrer notre objectif théorique, qui est de mieux cerner les enjeux éthiques propres à la recherche-action féministe. En ce sens, notre démarche théorique se veut en soi une contribution, ce type particulier de recherche féministe n'ayant pas, à notre connaissance, été appréhendé jusqu'à présent sous l'angle particulier de l'éthique.

Voilà donc décrite la démarche théorique dont nous rendons compte dans les sections qui suivent.

### **1.1.1 ÉTHIQUE, VALEURS ET JUGEMENT MORAL**

#### **1.1.1.1 La question de l'éthique**

Jusqu'à tout récemment, le mot éthique était fortement associé au mot morale dans le langage quotidien. L'un et l'autre étaient utilisés pour désigner la même réalité, soit un ensemble de valeurs et de règles de conduite admises et pratiquées dans la société.

Toutefois, on observe aujourd'hui une forte tendance à vouloir distinguer les deux termes. Cette tendance est liée en partie au fait qu'au Québec, le mot morale a une connotation péjorative du fait qu'il réfère à un type d'éducation et de contrôle religieux que nous préférons oublier, les femmes en particulier. Ainsi, les milieux progressistes et féministes lui préfèrent-ils, dans bien des situations, le terme éthique qui permet une lecture critique de la morale patriarcale et qui ouvre un espace de liberté pour transformer les rapports sociaux de sexes. Pierre Fortin (1995a) indique "qu'on estime [le mot éthique] plus positif parce que, croit-on, il fait davantage appel à la responsabilité et à la conscience sociale des gens" (27).

Les dictionnaires nous donnent des définitions de l'éthique et de la morale qui ne permettent pas de délimiter ce qui appartient en propre à l'éthique et à la morale. Règle générale, l'éthique y est définie comme la "science de la morale" (Le petit Robert 1 1979; Le Petit Larousse illustré 1977). Une édition plus récente la présente comme la "partie de la philosophie qui étudie les fondements de la morale" (Le Petit Larousse illustré 1995). Dans cette édition, le mot éthique, dans une deuxième acception, est réduit à "un ensemble de règles de conduite". L'adjectif est défini tantôt en ces termes: "qui concerne la morale" (Le petit Robert 1, 1979), ou: "qui concerne les principes de la morale" (Le Petit Larousse illustré 1977).

Quant à la notion de morale, le Petit Robert 1 la définit comme "la science du bien et du mal" ou encore comme une "théorie de l'action humaine en tant qu'elle est soumise au devoir et a pour but le bien". L'adjectif moral signifie ce "qui concerne les moeurs, les habitudes et surtout les règles de conduite admises et pratiquées dans une société" (Le Petit Robert 1 1979). D'après le Larousse de 1977, la morale est la "science qui enseigne les règles à suivre pour faire le bien et éviter le mal"; pour celui de 1995, la morale désigne un "ensemble de règles d'action et des valeurs qui fonctionnent comme normes dans une société."

Si les notions de bien et de mal, de norme et de devoir semblent associées spécifiquement à la morale, celle de conduite humaine recouperait à la fois l'éthique et la morale. Nous constatons que l'exercice du dictionnaire n'est pas de nature à dissiper l'ambiguïté qui entoure les deux concepts, même si on note une évolution intéressante, à 20 ans d'intervalle, dans les définitions.

Retenons pour le moment l'acception suivante: l'éthique a trait aux fondements de la morale (Le Petit Larousse 1995). La morale peut être alors comprise comme la partie appliquée de l'éthique. D'elle et de "ses fondements" découlent des normes, des règles de conduite, des lois et des règlements élaborés par les sociétés, selon leur conception historique du bien et du mal.

Plusieurs auteurs en éthique contemporaine s'entendent pour dire que la morale relève pour l'essentiel du système normatif alors que l'éthique, dans ses fondements, invite la personne humaine à assumer sa liberté et à exercer son

jugement critique sur les règles sociales par rapport aux valeurs qu'elle juge fondamentales (Bourgeault et Caron 1995; Fortin 1995a; Lamoureux 1996; Rocher 1994; Saint-Jean 1993).

Pour Armande Saint-Jean (1993), la distinction entre morale et éthique:

suppose une différence fondamentale entre les prescriptions du devoir dictées par la morale et les obligations qui découlent d'une démarche éthique, fondée sur l'interrogation, l'interprétation de la réalité et l'engagement responsable (7).

Pierre Fortin (1995a) juge également que cette distinction est nécessaire parce qu'elle nous permet de reconnaître "ce qui est en jeu dans l'articulation de l'action aux principes, règles, valeurs et finalités qui lui sont imposés ou proposés". La différenciation des termes autorise une deuxième instance de réflexion qui permet de rendre compte de la dynamique en cause dans la régulation, la valorisation et la justification de l'action:

(...) il y a le niveau factuel, pratique, pratico-pratique où l'on délibère à propos de l'application de la règle en vue de poser une action; il y a aussi le niveau plus réflexif- quoique immergé lui aussi dans l'action, mais différemment- qui apparaît comme le "lieu" qui rend possible la distance nécessaire à la créativité et à la responsabilité, à la suite de l'analyse et de la critique des règles, des valeurs et des finalités qui s'imposent à nous pour baliser, inspirer nos prises de décision et donner un sens à nos actions (28).

Ainsi l'éthique est-elle présentée comme une réflexion critique sur les règles et les normes, les fins qui orientent notre agir et nos rapports avec les autres êtres humains. Elle renvoie principalement aux notions de liberté et de responsabilité.

S'il est important de comprendre la différence entre morale et éthique, les deux dimensions sont cependant indispensables dans la conduite des sociétés. La morale est indissociable de l'éthique en ce qu'elle constitue la mise en oeuvre d'une éthique dans un contexte social particulier. Elle permet aux sociétés de concrétiser leurs valeurs par le biais de normes, de lois, de règles, de droits, de codes divers. Son côté rebutant tient à son caractère aléatoire et nécessairement contraignant, au fait qu'elle "engendre des obligations importantes pour les uns, mais non pour les

autres” (Lamoureux 1996: 31). “Ce qu'il y a d'encombrant dans la morale, chante Ferré, c'est que c'est toujours la morale des autres.”<sup>5</sup>

Dans toute morale, on retrouve:

- l'affirmation de fins particulières et d'une fin ultime que doit rechercher tout être humain, et la promotion de moyens pour y parvenir;
- un ensemble de valeurs, c'est-à-dire des critères permettant de juger les actions à poser et les personnes qui les accomplissent;
- un ensemble de prescriptions formulées en vue d'atteindre la fin qui s'impose (Fortin, 1995a: 28).

L'enjeu premier de la distinction entre la morale et l'éthique réside, explique Fortin (1995a), dans la zone de liberté de la personne humaine face aux règles établies et aux objectifs visés:

La morale nous indique ce que l'on doit faire, c'est-à-dire quelles sont les règles à suivre afin d'atteindre une fin particulière. Quant à elle, l'éthique comme démarche réflexive nous incite à rechercher quelle est la meilleure fin à atteindre et à apprécier la pertinence des règles qui s'imposent à nous en vue d'atteindre cette fin (28).

La définition de l'éthique donnée par Henri Lamoureux (1996) exprime cette dimension dynamique par la relation dialectique qui existe entre les valeurs qui sont au fondement de l'éthique et les exigences de l'action individuelle et collective:

L'éthique est la dynamique par laquelle les personnes et les sociétés apprennent à conjuguer la réalité du quotidien avec les valeurs qui fondent la dignité humaine. Aborder un sujet dans une perspective éthique revient donc à vérifier le degré de cohérence axiologique qu'il possède et qu'il produit. L'éthique c'est aussi l'art de devenir sujet, c'est-à-dire d'exprimer notre capacité de conjuguer les exigences de la liberté avec celles de la nécessaire réciprocité qui marque nos rapports avec les autres êtres humains (26).

La réflexion éthique nous incite donc à une recherche de cohérence entre nos aspirations profondes et leur intégration dans les conduites individuelles et sociales. Cette réflexion se fait à travers un jeu de tensions permanent entre les idéologies

---

<sup>5</sup> Citation provenant de la chanson “Poètes, vos papiers”.

diverses et les valeurs dominantes de la société et ce vers quoi nous pousse notre conscience individuelle.

Sans nier l'existence de limites psychiques et sociales à la liberté, l'analyse qui précède nous permet de comprendre que l'éthique renvoie à l'autonomie du sujet, au renouvellement des normes et, ce faisant, elle s'inscrit dans la clarification de nouveaux enjeux sociaux. En ce sens, il s'agit d'une éthique qui se rapproche du concept sociologique d'historicité tel que défini par Alain Touraine (1978), comme "le travail que la société accomplit sur elle-même, en inventant ses normes, ses institutions et ses pratiques, guidée par les grandes orientations culturelles" (45).

Avant de terminer cette étape de clarification conceptuelle, il importe de se pencher sur la notion de "déontologie" étroitement reliée à celles d'éthique et de morale.

Le terme déontologie est apparu assez récemment, si on le compare au mot éthique qui remonte au XIII<sup>e</sup> siècle comme substantif. Il fut créé en 1834, et il désignait alors "la science de la morale". L'usage courant en fait maintenant une réalité propre au champ plus restreint des exigences morales de la pratique professionnelle. Selon Fortin:

(...) la déontologie peut être définie comme la partie de la morale qui touche plus particulièrement les pratiques professionnelles. On y retrouve l'ensemble des devoirs et des responsabilités morales qui incombent aux professionnels dans l'exercice de leur profession (1995a: 29).

Si l'on retient cette définition axée sur le devoir-faire professionnel, la déontologie appartient davantage au domaine de la morale qu'à celui de l'éthique. Nous l'avons vu plus haut, l'éthique constitue une réflexion critique sur les règles et les normes; en ce sens elle ne se codifie pas, d'après Fortin, qui met en question l'appellation "code d'éthique" consacrée en 1991 par la Loi québécoise sur les services de la santé et les services sociaux.<sup>6</sup> Quand il s'agit des professions et de leurs normes,

---

<sup>6</sup> Cette Loi oblige les établissements qui dispensent des services de santé et des services sociaux à se doter de codes d'éthique. L'article 233 de la Loi retient l'expression code d'éthique plutôt que code de déontologie afin d'éviter la confusion entre la démarche déontologique imposée aux corporations professionnelles par le Code des professions (article 87) et celle qui incombe désormais à l'ensemble des établissements qui offrent des services de santé et des services sociaux.

de règles professionnelles spécifiques et de sanctions en cas de dérogation de ces règles, nous nous situons dans l'aire de la déontologie. Ainsi, l'expression code de déontologie serait-elle plus juste que celle de code d'éthique, selon Fortin, puisque l'éthique supporte mal l'obligation de la règle, qui est incompatible avec l'exercice de la liberté.

Cependant, une approche déontologique ne peut faire fi de la réflexion éthique (Fortin 1995a). La période de transformations sociales, politiques et économiques extrêmement rapides que nous traversons engendre de nouveaux problèmes et questionnements sociaux qui posent d'emblée la question de l'éthique. De fait, la déontologie n'a guère de sens quand elle n'est pas perçue à travers les liens qui l'unissent avec la dimension des valeurs. Fortin explique pourquoi:

Parce que la fonction particulière de la règle, c'est de permettre à la valeur de guider la pratique et parce que c'est par la valeur que la règle prend tout son sens. Avant de fixer des règles de conduite, il est donc nécessaire de bien faire la lumière sur les valeurs que l'on entend collectivement et solidairement promouvoir dans la pratique (31).

Certains chercheurs, toutefois, jettent un regard critique sur la déontologie de la recherche sociale. Selon Guy Bourgeault et Lorraine Caron (1995), les approches déontologiques actuelles ne traduisent pas les enjeux éthiques fondamentaux de la recherche, plus particulièrement de la recherche sociale. Ils estiment, comme nous le verrons plus tard, qu'il s'agit d'une déontologie corporatiste, qui protège les intérêts des chercheurs et qui reflète une éthique "étriquée" (129).

#### **1.1.1.2 Les valeurs et l'éthique**

La notion de valeur est au fondement de l'éthique et de la morale. Elle désigne ce que les personnes et les sociétés retiennent comme étant vrai, beau et bien. Elle est ce à quoi nous donnons du prix, de la "valeur"; elle est de l'ordre de l'idéal tout en se manifestant concrètement dans la vie quotidienne à travers les événements et les conduites individuelles et collectives.

La liberté, l'égalité, la justice, la solidarité sont des valeurs. Ce sont des valeurs de type social alors que l'honnêteté, le courage, le respect, l'ambition sont des valeurs

de type plus individuel. Qu'elles s'articulent davantage au palier social ou au palier individuel, les valeurs constituent le pivot de la réflexion éthique.

D'un point de vue sociologique, la valeur a été définie par Guy Rocher (1968) comme:

(...) une manière d'être ou d'agir qu'une personne ou une collectivité reconnaissent comme idéale et qui rend désirables ou estimables les êtres ou les conduites auxquels elle est attribuée (70).

Plusieurs caractéristiques découlent de cette définition de Guy Rocher (1968). Les valeurs inspirent les jugements et les conduites; elles revêtent un caractère relatif en ce sens qu'elles varient dans le temps et d'une société à l'autre; elles sont porteuses d'une charge affective forte; elles déterminent l'orientation des personnes et des sociétés; elles se structurent en un ordre hiérarchique, au sommet duquel se trouvent les valeurs dominantes, pour en venir à constituer un système de valeurs à partir duquel les sociétés choisissent les solutions à leurs problèmes. Dans le langage courant, nous recourons à l'expression "échelle de valeurs" pour désigner l'ordre d'importance des idéaux auxquels nous adhérons.

Henri Lamoureux (1991) s'attarde sur ce concept-clé en éthique. Pour lui, les valeurs (ou les systèmes de valeurs) possèdent effectivement un caractère relatif puisqu'elles sont issues de l'expérience humaine, laquelle varie d'une collectivité à une autre et d'une période historique à une autre. Toutefois, Lamoureux accorde des caractères d'universalité et de pérennité aux valeurs fondamentales comme l'amour, le travail, la générosité, la connaissance, la solidarité, etc. Celles-ci transcenderaient les différences culturelles et générationnelles. Il cite en cette matière le politologue Léon Dion qui estime que "fondamentalement les valeurs ne changent pas, c'est le regard que l'on pose sur elles qui se modifie (77)". La générosité pourra par exemple être exprimée et normalisée différemment selon que l'on soit riche ou pauvre, et la solidarité pourra prendre des chemins différents selon que l'on soit de sexe féminin ou masculin.

Pour Henri Lamoureux, ainsi qu'il le précise en 1996, l'enjeu de la différence des valeurs est d'ordre normatif et idéologique: la notion d'idéologie est fondamentale

car elle est cette “instance qui contribue à la formation de la norme par l'interprétation de la valeur” (1996:52).

Ainsi, les valeurs d'un individu ou d'une société reflètent une façon de penser en relation avec les diverses idéologies présentes au sein de cette société. Sans entrer dans le débat des définitions au sujet de la notion d'idéologie<sup>7</sup>, retenons celle qui a été dégagée par Guy Rocher (1968), à partir des travaux de Fernand Dumont notamment, puisqu'elle a l'avantage d'une part de mieux correspondre au pluralisme des sociétés actuelles, et d'autre part de pouvoir se rapporter à des collectivités et groupes restreints, alors que la notion marxiste de l'idéologie en faisait le produit de la classe sociale dominante sur le plan économique:

[l'idéologie désigne] un système d'idées et de jugements, explicite et généralement organisé, qui sert à décrire, expliquer, interpréter ou justifier la situation d'un groupe ou d'une collectivité et qui, s'inspirant largement de valeurs, propose une orientation précise à l'action historique de ce groupe ou de cette collectivité (114).

Une idéologie, en tant que système d'idées, peut donc être particulière à un groupe ou aux membres d'une collectivité aussi bien qu'elle peut être le produit d'une société globale. Également, elle intégrera des références abondantes à des valeurs pour justifier la situation de ceux-ci et expliciter leurs grandes orientations culturelles.

Simone Landry (1992) introduit le concept de méta-idéologie pour désigner une idéologie qui transcende les frontières, les cultures et les époques, soit l'idéologie patriarcale. Selon elle, par le biais du processus de socialisation, la personne humaine intègre les valeurs, les normes, les savoirs propres à cette méta-idéologie qui distingue et oppose les hommes et les femmes dans les sociétés:

[La socialisation] est le processus par lequel sont inculqués aux membres d'une société les valeurs, les normes, savoirs, savoir-faire et savoir-être qui vont leur permettre d'intérioriser l'idéologie propre à cette société et d'avoir des

---

<sup>7</sup> Pour les auteurs associés à la tradition sociologique fonctionnaliste, l'idéologie fait partie d'un ensemble plus grand qui est la culture; elle est un élément considéré comme particulièrement central dans la culture, mais elle n'en constitue qu'un élément, alors que pour plusieurs auteurs de tradition marxiste, l'idéologie recouvre l'ensemble de ce qu'on appelle la culture, soit la morale, la religion, la métaphysique, le droit, la politique, les idées, les valeurs, etc.



comportements “adéquats”, au sein de cette société, en fonction de leur méta-statut, de leur statut, des rôles spécifiques qui découlent de ces statuts et des comportements par lesquels ils s'expriment (2).

Les valeurs sur lesquelles repose l'idéologie, et qui sont au coeur du processus de socialisation, sont aussi étroitement liées à l'éthique puisqu'elles fondent les choix personnels et collectifs. Cette relation entre les valeurs et les choix qu'elles induisent révèle le phénomène très souvent déploré de l'incohérence éthique, des évidentes contradictions entre le discours sur les valeurs et les actions concrètes sensées en découler. De fait, les valeurs restent souvent au niveau du discours. Il est facile de faire la promotion de telle valeur plutôt que de telle autre, mais, l'argumentation, si rigoureuse soit-elle, n'entraîne pas pour autant l'intégration de ces mêmes valeurs dans la vie de tous les jours. “Ce problème concerne les individus, tout autant que les organisations ou la société en général” (Paquette 1982: 26).

Les travaux de Claude Paquette (1982) sur l'analyse des valeurs sont à ce titre fort intéressants. Afin de comprendre ce phénomène de la distorsion entre le “discours” sur les valeurs, et les valeurs véritablement assumées, il suggère une distinction entre la “valeur/préférence” et la “valeur/référence”. La valeur/préférence est celle qui nous est inculquée par le milieu social sans être véritablement choisie, alors que la valeur/référence traduit une recherche d'engagement personnel beaucoup plus profonde envers certaines valeurs.

La valeur/référence est plus exigeante que la valeur/préférence. Elle est plus observable dans les faits et elle est le signe de notre situation actuelle au niveau de notre croissance personnelle. (...) Elle nous centre davantage sur notre réalité alors que la valeur préférence peut nous tromper, nous illusionner (30).

Outre cette distinction utile à l'analyse des valeurs personnelles, Paquette, à partir des travaux de Maury Smith sur la clarification des valeurs, propose huit indicateurs pour mesurer si une valeur est véritablement assumée dans la vie quotidienne, ou si

elle se situe davantage dans l'ordre du discours. Ces indicateurs<sup>8</sup> d'une valeur assumée, ou "complète", telle que qualifiée par Paquette, sont:

1. Elle est un choix pour l'individu.
2. L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur.
3. Elle est observable dans nos gestes quotidiens.
4. Elle donne un sens, une direction à son existence.
5. L'individu y est attaché.
6. L'individu l'affirme publiquement.
7. L'individu s'implique publiquement dans des activités qui en font la promotion.
8. Il y a une forte interaction entre la vie personnelle et professionnelle (31).

L'intégration des valeurs est certainement susceptible de se faire plus aisément dans la mesure où les individus ou les groupes les ont clarifiées et en ont fait des valeurs complètes, au sens de Paquette. Si ce modèle paraît intéressant au niveau individuel, Henri Lamoureux (1996) élargit le débat en introduisant l'idée selon laquelle les lois, les règlements, les chartes, les politiques sociales et les autres instruments de régulation politique et sociale sont en fait les indicateurs de notre cohérence ou de notre incohérence éthique en tant que société.

C'est par leur normalisation que les valeurs auxquelles nous adhérons perdent ou gagnent du sens. Ainsi l'exercice de notre liberté est balisé par des lois, des règles, des directives acceptables pour certains, mais inacceptables pour d'autres. On sait que la justice et l'égalité prennent ou perdent du sens lorsqu'elles se frottent au procès du réel, tel qu'il s'exprime par les politiques fiscales et sociales (42).

Ces deux types d'approche, l'une axée sur l'intégration des valeurs dans la vie individuelle, l'autre sur leur intégration dans un projet social et communautaire auraient intérêt à s'alimenter mutuellement. Car, nul doute qu'il sera plus facile à l'individu conscient de ses valeurs personnelles de comprendre leur implication sur le plan collectif. La recherche de cohérence éthique tant individuelle que sociale pose l'exigence de définir "jusqu'où vais-je aller pour défendre les valeurs

---

<sup>8</sup> Smith, Maury (1977). *A Practical Guide to value clarification*, University Associates Press, cité par Paquette (1982).

auxquelles j'adhère fortement?" C'est là une question fondamentale qui débouche nécessairement sur le terrain social et politique.

Une notion intrinsèquement liée à la dimension politique de l'action sociale entre en jeu ici. Nous l'évoquerons succinctement bien qu'elle mériterait sans doute d'être approfondie. C'est la notion d'intérêt.

Chaque personne, à partir de son système de valeurs, poursuit et défend des intérêts qui peuvent être compatibles ou concurrents avec ceux d'une autre personne. Gareth Morgan (1989) a analysé la façon dont les intérêts personnels et les conflits auxquels ils peuvent donner lieu s'actualisent dans les organisations à travers des manoeuvres diverses, des négociations, la formation de coalitions et des jeux d'influence mutuelle. Cette dimension "politique" des organisations détermine dans une large mesure leurs activités.

Morgan définit les intérêts comme "un ensemble de prédispositions qui comprennent buts, valeurs, désirs, attentes et autres orientations et tendances conduisant quelqu'un à se comporter d'une façon plutôt que d'une autre" (167). Il identifie trois types d'intérêts impliqués dans la vie au travail: 1) les intérêts liés à la tâche (qui concernent le travail que l'individu doit effectuer); 2) les intérêts liés à la carrière (perspectives d'amélioration du travail et d'avancement); 3) les intérêts extérieurs (personnalité, style personnel, engagements envers la famille, les loisirs<sup>9</sup>...). Ces trois niveaux d'intérêts sont plus ou moins compatibles entre eux, selon les situations particulières. Il y a des rapports de tension entre les exigences liées à la tâche, les aspirations de carrière et les choix extérieurs au cadre strictement professionnel:

Quand nous travaillons dans une organisation, nous tentons, volontairement ou non, de trouver un équilibre entre ces trois ensemble d'intérêts. La plupart du temps, cet équilibre est incertain et change sans cesse, créant des tensions qui sont au coeur de l'activité politique. Le fait que la zone de convergence absolue des intérêts est souvent très petite est l'une des raisons pour lesquelles la rationalité de l'organisation (ou de la tâche) est un phénomène très rare (167).

---

<sup>9</sup> Les intérêts liés à l'engagement social ne sont pas directement pris en compte par Morgan (1989).

Morgan analyse les rapports entre intérêt, conflit et pouvoir. Les phénomènes de la compétition, de l'accès aux ressources, du statut, de l'avancement de la carrière sont autant de lieux où des intérêts divergents peuvent entrer en collision, et entraîner ainsi le conflit.

Nous avons tenté de clarifier dans les sections précédentes les interactions entre les concepts de morale, de déontologie, d'idéologie et de valeur de même que leur articulation avec la problématique de l'éthique. Cet examen nous a permis de constater que le concept de valeur est au centre de l'ensemble de ces notions. Il est également au centre de la réflexion sur le développement du jugement moral menée par Carol Gilligan dans une perspective féministe.

#### **1.1.1.3 Jugement moral et féminisme**

Le domaine du développement de la pensée morale, c'est-à-dire celui de la construction du système de valeurs à partir duquel les individus exercent leur jugement éthique en vue de prises de décision et d'actions éventuelles, est balisé par une solide tradition scientifique masculine. De Freud à Kohlberg en passant par Piaget, on retrouve une conception du développement moral qui hiérarchise les différences comportementales des hommes et des femmes face à des problèmes moraux, à partir de normes et de valeurs associées au masculin.

Carol Gilligan (1986) a travaillé à l'Université de Harvard durant les années 1970 dans l'équipe de Lawrence Kohlberg dont les travaux ont consisté à décrire les changements dans le fonctionnement de la pensée morale qui se produisent de l'enfance à l'âge adulte. L'instrument de mesure mis au point par Kohlberg pose une hiérarchie des dispositions morales vérifiable sur une échelle découpée en six stades, les stades les plus élevés correspondant à un degré de maturité supérieure. Cette échelle de mesure constitue de nos jours la référence habituelle en ce qui concerne le développement de la pensée morale. (Voir entre autres Henri Lamoureux, 1996)

Gilligan (1986) a par ailleurs fait ressortir les limites du cadre théorique de Kohlberg (1976) notamment en ce qui concerne le développement moral des femmes. Les

résultats des recherches de Kohlberg indiquaient que le jugement des femmes correspondait au troisième des six stades évolutifs de l'échelle de maturité. De plus, les filles se situaient systématiquement un cran plus bas que les garçons à ces tests de maturité. Au troisième stade, explique Gilligan (1986), la morale est définie comme conventionnelle: une action est bonne si elle satisfait ses proches, si elle se conforme aux attentes du milieu. La morale est donc "conçue en termes interpersonnels et la bonté se traduit par l'aide et le plaisir que l'on apporte à autrui" (37).

Ce stade traduit une conception de la bonté non suffisante, avait conclu Kohlberg, car à ce niveau la morale subordonne les règles et les principes universels de justice et d'égalité aux rapports humains, lesquels sont empreints, selon lui, d'une trop grande part de relativisme et de subjectivité. Gilligan précise que les stades les plus avancés sur l'échelle (stades 5 et 6) sont, pour Kohlberg, l'aboutissement d'une longue réflexion critique sur les droits humains et répondent donc, selon cette conception, aux nécessités d'une morale libre, une morale post-conventionnelle.

Pour Gilligan, cette hiérarchisation du développement moral est problématique:

Il y a pourtant là un paradoxe, car les caractéristiques qui définissent la "bonté" des femmes, leur préoccupation et leur sensibilité aux besoins d'autrui, correspondent à celles qui dénotent la carence de leur développement moral. Dans cette version du développement moral, cependant, la conception de la maturité provient de l'étude de la vie des hommes et reflète l'importance de l'individuation (1986: 38).

Le scepticisme de Gilligan face à la progression "moindre" des capacités de raisonnement moral des filles provenait également du fait suivant: Kohlberg avait élaboré son cadre théorique et ses instruments de mesure à la suite d'une enquête dont les participants avaient été exclusivement des hommes. Le chercheur avait formulé six stades de développement du jugement moral à partir d'une recherche empirique effectuée sur 84 garçons (dont il avait suivi le développement pendant plus de vingt ans) et aucune fille.

Gilligan a posé comme hypothèse que l'échelle de Kohlberg était inapte à saisir le développement moral des femmes. Elle a donc quitté le laboratoire de son

professeur pour réaliser des recherches de façon autonome.<sup>10</sup> Sur le terrain de ses propres enquêtes, elle a porté une attention soutenue aux différences entre garçons et filles face aux situations de conflits moraux et de choix, sans cadre de référence rigidement préétabli. Cette approche lui a permis de dégager de nouvelles informations et de nouvelles significations sur le développement moral des femmes. Les données recueillies lui ont permis notamment de reconnaître l'importance de la valeur de responsabilité chez ses sujets féminins. Si, comme l'avait justement relevé Kohlberg, les hommes recouraient au concept de droit pour résoudre des problèmes moraux, (comment faire respecter ses droits tout en respectant ceux des autres?) les femmes exprimaient plutôt des préoccupations morales découlant d'un fort sentiment de responsabilité envers elles-mêmes, envers des membres de leur famille ou des personnes proches, et vis à vis de la société en général. Gilligan a observé, comme Kohlberg, que les solutions des femmes aux problèmes moraux étaient surtout formulées sur un mode narratif et contextuel alors que le mode des hommes était davantage formel et abstrait.

À partir des images que les femmes utilisent pour visualiser leurs rapports avec les autres, Gilligan (1986) a dégagé une nouvelle interprétation de l'expérience des femmes, qui traduit une autre vision des relations humaines, une vision moins hiérarchique, davantage axée sur ce qui relie les humains entre eux. Cette vision, comme le montre Gilligan, entraîne l'émergence d'une éthique<sup>11</sup> de responsabilité envers autrui, appelée aussi par elle "éthique de sollicitude". Sans entrer dans le débat sur la genèse des différences entre les sexes, qu'elle reconnaît par ailleurs comme multifactorielles, la chercheuse montre qu'hommes et femmes manifestent des modes de pensée morale distincts qui déterminent leur jugement éthique: les hommes résolvent généralement des problèmes de portée morale au moyen de principes abstraits liés au droit, qui accordent un rôle primordial à la séparation et à

---

<sup>10</sup> Un tiers seulement de la population adulte parvient aux stades les plus élevés de la séquence de maturité, les 5e et 6e, selon Kohlberg. À l'instar de Gilligan, plusieurs chercheurs ont remis en question la notion de Kohlberg d'une hiérarchie inflexible du développement du jugement moral: "cette hiérarchie donne à l'adulte masculin très instruit une probabilité disproportionnée de se retrouver au sommet. En effet, la théorie de Kohlberg place les hommes occidentaux en situation de supériorité morale. Cela implique que les autres sont placés dans des positions inférieures; c'est un point de vue qui peut avoir des conséquences fâcheuses." (Gergen, Kenneth J. et Gergen, Mary M., 1984: 215)

<sup>11</sup> Gilligan n'opère pas de distinction entre les termes morale et éthique.

l'individu, alors que les femmes les résolvent plutôt en utilisant des arguments de continuité, d'interdépendance et de connexion entre les personnes.

Si elle conteste Kohlberg quand il interprète le raisonnement des femmes comme étant moins avancé, elle se refuse toutefois à reproduire une hiérarchie qui, à l'inverse, placerait les femmes dans une position de supériorité morale. Pour Gilligan, les deux morales, (des droits et de la sollicitude) sont fondamentales à la survie de l'espèce humaine, et seule leur intégration permet de parler de maturité:

Alors que l'éthique de justice est fondée sur le principe de l'égalité - chacun doit être traité de la même manière - l'éthique de la sollicitude repose sur le précepte de la non violence - il ne doit être fait de tort à personne. Dans la représentation de la maturité, ces perspectives convergent dans la prise de conscience (que) de même que l'inégalité affecte les deux parties dans une relation inégale, la violence est aussi destructive pour tous ceux qui y sont impliqués. Ce dialogue entre la justice et la sollicitude permet non seulement de mieux comprendre le rapport entre les sexes, mais brosse également un portrait plus complet de la vie professionnelle et familiale (263).

Si l'échelle de Kohlberg apparaît valable pour décrire l'évolution morale des garçons, les travaux de Gilligan permettent de conclure que la généralisation aux femmes de l'application de cette échelle est révélatrice d'un biais que l'on retrouve systématiquement dans les recherches psychologiques, avant l'accession des femmes à la recherche et la naissance du paradigme féministe. Ce biais - considérer les étapes du développement moral des hommes comme les repères universels d'une maturité de plus en plus marquée - a eu le double effet de normaliser le comportement masculin, le comportement féminin devenant l'écart à la norme, et de valoriser la forme masculine au détriment de la forme féminine. De tels procédés rendent compte du mépris des femmes, ce "paradoxe" évoqué précédemment par Gilligan, où les valeurs de sollicitude, pourtant constitutives de " l'idéal féminin " (*caring*, empathie, souci du bien-être d'autrui...), deviennent, au fur et à mesure qu'elles s'intègrent à leur personnalité, les signes d'une carence au niveau de leur développement moral.

Le processus de socialisation a contribué au développement chez les femmes d'une morale de responsabilité centrée sur les autres et sur les liens entre les personnes. Selon Gilligan, ce n'est pas cette éthique de sollicitude qui est problématique dans le

développement féminin, mais l'équation sociale simpliste "vertu féminine égale sacrifice de soi". Dans leur ensemble, les femmes interviewées par Gilligan ont parlé de "l'ascendant immense qu'a le jugement d'égoïsme sur elles" (201) et ont décrit des dilemmes où la morale du sacrifice de soi les empêchait de s'inclure elles-mêmes dans une logique de responsabilité:

Le droit de s'inclure dans le rayonnement d'une morale de responsabilité a été un des points essentiels sur lequel les étudiantes des années soixante-dix se sont interrogées. Cette question qui a fait surface dans toute une série de contextes, posait un problème d'inclusion qui ne pouvait être résolu qu'à l'aide d'une logique de justice reconnaissant la justesse de se considérer l'égal de l'autre. Elle soulevait également un problème dans les relations avec autrui, dont la solution nécessitait une nouvelle compréhension des notions de responsabilité et de sollicitude (204).

Gilligan, qui prône une intégration des morales de droit et de sollicitude, s'attarde longuement sur le rôle équilibreur que joue le concept de droit dans le développement de la pensée morale des femmes, laquelle notion de droit est, du reste, au fondement de la naissance du féminisme:

Les droits que les femmes ont conquis tempèrent la miséricorde de justice, car ils leur permettent de considérer comme moral le fait de s'occuper non seulement des autres mais d'elles-mêmes. Le problème d'inclusion que les féministes ont tout d'abord soulevé dans le domaine public a des conséquences directes sur la psychologie féminine, car l'attention des femmes est attirée sur leur propre exclusion d'elles-mêmes. Quand le souci de sollicitude va au delà d'une injonction de ne pas nuire à autrui et rejoint un idéal de responsabilité dans les relations sociales, les femmes commencent à percevoir leur compréhension des relations comme une source de force morale (227).

L'analyse de Gilligan dégage la dimension positive d'une éthique de responsabilité et renoue avec les valeurs de sollicitude qui la sous-tendent. Ce faisant, elle conteste le caractère hiérarchique et le biais sexiste de Kohlberg qui a pris pour base de généralisation la norme masculine pour en arriver à déduire que les femmes se développaient moins bien que les hommes sur le plan moral.

Comme on peut le constater, les travaux de Gilligan s'inscrivent dans ce que l'on pourrait appeler le paradigme féministe en science dont le point de départ est la



prise de conscience qu'aucune recherche n'est neutre à l'égard des valeurs et préservée du sexisme ambiant de la société:

Les chercheurs ne sont pas à l'abri de leurs propres valeurs et des stéréotypes qu'ils,elles ont intériorisés. Comme le soulignent Frieze et al. (1978), leurs biais personnels sont nécessairement présents dans leurs plans de recherche comme dans l'interprétation des résultats qu'ils,elles obtiennent: c'est là une variable avec laquelle il faut sans cesse composer et à plusieurs niveaux, les chercheurs-es tentent de prendre des mesures leur permettant d'éviter et de contrôler ces biais. Encore faut-il qu'ils leur soient connus, ce qui n'est pas toujours le cas (Landry 1988: 75).

### 1.1.2 PARADIGME FEMINISTE EN SCIENCE

Le paradigme<sup>12</sup> féministe en science s'inscrit dans le questionnement formulé un peu partout à travers le monde occidental par le mouvement de révolte des femmes contre les inégalités et la position subordonnée qu'elles occupent dans la très grande majorité des sociétés, sinon toutes.

Ce paradigme fonde les études féministes qui ont émergé au Québec au milieu des années 1970, quelques années après leur naissance aux États-Unis, et qui recouvrent:

(...) l'ensemble des démarches théoriques et empiriques, développées au cours des trois dernières décennies, pour questionner les rapports que les femmes entretiennent avec l'ensemble des institutions et des pratiques sociales, et analyser l'expérience humaine du point de vue des femmes comme sujets de l'histoire et du savoir (Descarries 1992: 22).

Francine Descarries décrit la nature particulière de la révolte des femmes à l'origine des études féministes, il y a une trentaine d'années:

C'est contre l'impérialisme et le mépris des idéologies et des théories qui les ont toujours dites et pensées en dehors de leur véritable réalité que les féministes contemporaines ont développé leurs premiers discours. C'est aussi pour répondre à la volonté des femmes d'intégrer leur vécu, leur expérience dans les problématiques du social qu'elles ont oeuvré à l'institutionnalisation,

---

<sup>12</sup> Le terme paradigme est utilisé ici dans la perspective kuhnienne (Kuhn 1983). Cette perspective est explicitée plus loin en page 42.

puis à la consolidation d'un savoir et d'un champ d'études spécifiques (1992: 22).

Huguette Dagenais (1987) insiste sur la double dimension de ce qu'elle appelle la "méthodologie" féministe, à savoir ses objectifs scientifiques d'une part, et ses fondements socio-politiques d'autre part:

Elle poursuit des objectifs non seulement scientifiques mais aussi extra-scientifiques, soit ceux du féminisme comme mouvement social visant (...) la transformation radicale des rapports sociaux. C'est cette intégration dans une même démarche de préoccupations intellectuelles et politiques qui constitue la spécificité de la méthodologie féministe et dont découlent les principes (...) à la lumière desquels les chercheuses évaluent la valeur et la portée de leurs recherches et de celles des disciplines auxquelles elles se rattachent (22).

Le paradigme féministe en science est donc étroitement relié et imbriqué à l'émergence et à l'évolution du néo-féminisme,<sup>13</sup> qui a montré que la science en général, ainsi que les institutions contrôlées par les hommes (famille, école, médecine, église, médias...), contribuent à nourrir les idéologies discriminatoires à l'endroit des femmes dans la société. Ainsi, parmi les premiers travaux associés à la naissance de ce paradigme, plusieurs tentent de cerner la "relation intime entre le pouvoir et la connaissance" (Eichler 1986: 17), et portent sur le dévoilement des mécanismes de censure du savoir patriarcal.

Margrit Eichler (1986) est de celles qui ont longuement traité des éléments sexistes présents depuis toujours dans la recherche scientifique, qu'elle appelle sur le mode de l'humour des "péchés capitaux". Ci-après le relevé qu'en ont fait Mayer et Ouellet (1991):

1. l'androcentricité: la reconstruction de l'univers social à partir d'une perspective masculine;
2. la surgénéralisation ou la sous-spécification: l'étude centrée sur un sexe seulement, mais présentée comme étant générale;
3. la non-sensibilité au genre: le fait d'ignorer le sexe comme variable sociale importante;

---

<sup>13</sup> Le néo-féminisme désigne la seconde phase du féminisme qui a fait son apparition au milieu des années 1960 aux États-Unis, et quelques années plus tard au Québec et ailleurs en Occident. Pour ce qui est de la première phase, elle s'échelonne sur un siècle environ, qui se terminerait vers le début des années 1960 (Toupin 1997).

4. le double standard: une analyse, une évaluation ou une mesure différente de comportements ou de situations identiques;
5. le postulat d'un comportement approprié au sexe: le postulat qu'il y a des caractères ou des comportements qui sont plus appropriés à un sexe qu'à un autre;
6. le familisme: le choix de la famille comme plus petite unité d'analyse alors que, dans les faits, ce sont des individus qui sont concernés;
7. le dichotomisme sexuel: le fait de traiter les sexes comme groupes distincts et autonomes sans tenir compte de leurs points communs et des rapports entre eux (218).

Déjà en 1978, P. Johnson traduisait, en termes très concrets, un certain nombre de pratiques sexistes en psychologie fondamentale, soit: 1) l'utilisation dans l'expérimentation de sujets masculins exclusivement; 2) l'absence de vérifications des différences entre les sexes; 3) la construction de théories en éliminant les données provenant des femmes qui ne correspondent pas à celles provenant des hommes de l'échantillon; 4) la méconnaissance des rôles sexuels et de leur influence sur le comportement; 5) l'utilisation exclusive d'expérimentateurs et de chercheurs masculins; 6) la non considération de facteurs ayant une influence sur la situation expérimentale, par exemple: le choix de tâches à réaliser par les sujets qui sont biaisées en faveur des stéréotypes masculins; 7) la considération du comportement comme étant dichotomique plutôt qu'intégré et, plus particulièrement, la conceptualisation de la masculinité et de la féminité comme étant mutuellement exclusives; 8) l'incorporation du système de valeurs de la culture dominante.

Comme on le voit, les chercheuses ont analysé, dans un premier temps, les manifestations du sexisme dans la recherche scientifique, pour en arriver éventuellement à définir la recherche féministe. La synthèse des écrits féministes sur l'intervention et sur la recherche de Mayer et Ouellet (1991: 223) pointe six paramètres pour définir la recherche féministe<sup>14</sup>, qui nous paraissent pertinents:

- 1) l'expérience et le vécu des femmes comme point de départ de la recherche;
- 2) l'intersubjectivité qui implique une redéfinition de la relation chercheuse-sujet;

---

<sup>14</sup> En 1988, Margaret Beattie, à partir de divers écrits anglophones américains, anglais et canadiens-anglais datant du début des années 1980, proposait une synthèse des principaux éléments qui singularisent le point de vue féministe de la recherche dans laquelle on retrouve, regroupés un peu différemment, l'ensemble de ces paramètres.

- 3) la conscience du caractère collectif, et par conséquent politique, de la situation des femmes, menant à une analyse des déterminismes sociaux structurels qui maintiennent les femmes dans une position de subordination, en vue d'une transformation des rapports sociaux de sexe;
- 4) la considération des femmes comme sujets plutôt que comme objets, variables ou catégories; ou leur réinsertion dans le savoir à titre de personnes capables de générer une compréhension des phénomènes sociaux et de produire de la connaissance;
- 5) l'attitude empathique à l'égard des participantes à la recherche, qui est d'ailleurs en lien étroit avec l'intersubjectivité;
- 6) la multidisciplinarité, qui suppose un regard intégré sur la situation des femmes plutôt que la segmentation propre à un regard exclusivement disciplinaire.

Les divers écrits sur la recherche féministe insistent beaucoup sur l'aspect novateur de la critique des femmes à l'égard de la science, qui impliquerait beaucoup plus, comme l'indiquent les éléments de définition ci-haut mentionnés, que l'ajout de données sur l'expérience et la réalité des femmes à l'intérieur des disciplines existantes. De fait, la critique féministe des sciences s'inscrit au coeur d'un débat épistémologique qui met radicalement en question tant le biais androcentriste de la science traditionnelle que plusieurs des principes centraux attachés à sa méthodologie<sup>15</sup>:

Indépendamment de son éclairage disciplinaire particulier, la recherche féministe favorise l'émergence graduelle d'un travail de déconstruction et de critique épistémologique qui pose le "sexe" comme catégorie critique d'analyse et qui rejette les notions d'objectivité et d'universalisme, de même que l'artificialité et les visées politiques des distinctions entre le privé et le politique (Descarries 1992: 24).

(...) la recherche féministe n'est pas qu'une recherche *sur* et *avec* les femmes. C'est une forme d'analyse scientifique engagée de la société, ayant comme point de départ, angle d'approche privilégié et variable fondamentale, les rapports sociaux de sexe. Elle ne se limite donc pas à une seule dimension du social ni à un seul groupe social - les femmes. Issue du mouvement des femmes dont elle est partie intégrante, elle est nourrie par lui et contribue en retour à fonder ses diverses analyses, prises de position et actions (Dagenais 1996: 11).

---

<sup>15</sup> Outre la nécessaire objectivité du chercheur, ces principes sont: la tout aussi nécessaire distance de celui-ci face à l'objet d'étude et son corollaire la conception des personnes en tant qu'objets de recherche; la neutralité des méthodes; l'exigence d'un contrôle des variables et celle de la vérification expérimentale des hypothèses; la production de lois universelles, etc.

Le paradigme féministe en science a permis de mettre au jour de façon prégnante que l'objectivité<sup>16</sup> absolue en recherche est un leurre. L'analyse que nous proposons des travaux de Kohlberg et de Gilligan illustre bien, selon nous, le caractère partial et réducteur d'une approche scientifique traditionnelle qui refuse de reconnaître la réalité des valeurs dans la recherche et la difficulté de produire des énoncés théoriques de validité universelle.

Dans un essai récent, qui propose une réflexion sur les conditions d'émergence d'une mémoire sociale des femmes, Nadia Fahmy-Eid (1998) fait une mise au point à propos du débat sur l'objectivité en histoire, qui a, pendant plusieurs décennies, opposé les historiens entre eux:

(...) au delà des éternelles querelles entre objectivistes et relativistes, on retrouve fréquemment un consensus autour du postulat affirmant que l'histoire est inévitablement construite. Dans l'amalgame informe et la somme infinie des traces du passé - que ces traces soient inscrites dans la mémoire orale des peuples ou consignées dans des sources écrites - l'histoire opère un tri. Elle sélectionne, taille et organise les vestiges du passé à partir des perspectives et d'interrogations issues du présent. En ce faisant, elle se trouve à imprimer son empreinte à la mémoire collective, sinon à la reconfigurer selon les interprétations nouvelles et constamment renouvelées (3-4).

Plusieurs chercheuses féministes prennent appui sur ce courant épistémologique critique qui reconnaît que la "situation existentielle" (Maquet 1964, cité par Dagenais 1987: 23) de tout "chercheur" n'est pas sans impact sur sa recherche, que le "chercheur" est aussi un "*homme à la ville*" (sic) (Morin 1969, cité par Goyette et Lessard-Hébert 1987: 138) mû par une idéologie, un système de valeurs, des finalités, pour affirmer clairement, plutôt que camoufler, les principes qui fondent la recherche féministe.

Huguette Dagenais (1987) a relevé quatre grands principes épistémologiques qui sous-tendent, explicitement ou implicitement, la méthodologie féministe dans les travaux scientifiques des féministes nord-américaines en particulier:

---

<sup>16</sup> On réfère ici au sens absolu de ce terme ("une exacte représentation du monde réel") donné au milieu du XIXe siècle par le fondateur du positivisme, Auguste Comte.

1. la reconnaissance des rapports sociaux de genre dans tous les domaines de la vie, y compris dans le secteur des connaissances, et de l'oppression des femmes qui en a résulté dans la majorité des sociétés connues;
2. le maintien d'une attitude critique, tant au niveau de l'approche globale qu'à chacune des étapes du processus;
3. la nécessité de la "contextualisation", non seulement des situations et des sujets, des données et des résultats, mais aussi de la recherche et de la chercheuse dans les rapports sociaux de la société et de l'époque concernées;
4. le maintien d'une préoccupation éthique: la recherche ne doit pas être oppressive mais au contraire servir la cause des femmes (22-24).

Ce dernier principe "éthique" comporte des implications majeures, ajoute, à juste titre, cette auteure car:

(...) il ne suffit pas d'éviter que les résultats et les utilisations qui en seront faites soient nuisibles aux femmes. L'espoir et l'objectif tout à la fois sont de faire en sorte que les données leur soient matériellement et intellectuellement accessibles; que la recherche leur permette de voir plus clair dans leur situation et dans le fonctionnement de la société; que les données leur soient utiles dans leurs actions et revendications. (...) Autrement dit, pour les féministes, la fin (scientifique) ne justifie pas l'usage de n'importe quels moyens; l'intérêt des femmes n'est pas subordonné à celui de la science, en d'autres mots, la valeur et la portée d'une recherche sont déterminées également par des considérations morales (24).

Ces préoccupations morales que Dagenais tient pour importantes ont préoccupé très tôt les chercheuses féministes, notamment par le biais de leur critique politique radicale de la théorie, ce "man-made language", comme la décrit Dagenais, en reprenant les propos de Spender (26). Non seulement la théorie occulte-t-elle et dévalorise-t-elle les femmes, non seulement masque-t-elle également l'existence de l'oppression, mais elle crée aussi, par des mécanismes de distanciation rhétoriques très efficaces (abstraction et hermétisme du langage), une élite intellectuelle qui contrôle le savoir. À cet égard, Dagenais cite un texte marquant paru sous la signature d'un collectif dans le premier numéro de la revue française *Questions féministes*, en 1977:

"...théorique" désigne trop souvent des textes inaccessibles, apanage d'une élite sociale. Théorique équivaut alors à hermétisme - comme si le caractère incompréhensible d'un texte était la preuve de sa "scientificité", de son "sérieux". Cette équation, nous voulons la briser (26).

L'enjeu d'une telle démythification de la théorie est de lui "restituer son vrai sens (...) et, du même coup, qu'elle soit l'affaire de tout le monde, que chacun puisse non seulement la consommer mais aussi la produire." (Collectif 1977, cité par Dagenais 1987: 27).

La synthèse de Mayer et Ouellet<sup>17</sup> (1991) réaffirme les quatre principes de la recherche féministe formulés par Dagenais, en les énonçant parfois différemment, ou en y ajoutant les éléments suivants: la dénonciation des dichotomies (théorie-pratique, empirisme-intuition, quantitatif-qualitatif); la reconceptualisation du pouvoir, (la recherche doit être pensée et conduite de façon à faciliter la prise de pouvoir et la croissance des participantes); la renominalisation, (sic) (donner à la parole des femmes sa crédibilité et sa pertinence et voir leurs expériences comme importantes sur les plans politique et scientifique); la valorisation du processus autant que du produit (accorder de l'importance à l'élément formateur durant le processus de la recherche), et enfin la conceptualisation du privé comme politique, au sens où les problèmes que rencontrent les femmes ne sont pas individuels, ils sont généralisables et se rapportent au sexisme et au patriarcat.

Le langage théorique du paradigme féministe de la science est fondé sur des notions telles que: patriarcat, méta-idéologie, classes de sexe, sexage, production domestique, oppression, appropriation, socialisation. Ces concepts permettent d'appréhender le vécu des femmes et de le relier aux processus sociaux plus larges qui lui donnent un sens.

Les propos suivants de Dagenais (1987), de Beattie (1988) et de Fahmy-Eid (1998) décrivent d'une manière concrète comment s'est bâti le nouveau savoir au sujet des femmes au cours des premières décennies du néo-féminisme:

[Cette stratégie a] suscité un grand nombre d'enquêtes réalisées directement avec les femmes, des enquêtes qui leur ont donné la parole, enfin; qui ont rendu visible leur travail gratuit et invisible; qui ont montré au grand jour les conditions concrètes de leur oppression quotidienne (exploitation, pauvreté,

---

<sup>17</sup> Cette synthèse s'alimente aux écrits des chercheuses féministes suivantes: Van Den Bergh et Cooper (1986), Beattie (1987), Dagenais (1987) et Driscoll et MacFarland (1989), citées par Mayer et Ouellet (1991).

violence, aliénation, dévalorisation de leur personne et de leur travail) et les formes variées de leur résistance (Dagenais 1987: 25).

Il nous faut au préalable adhérer à la théorie féministe du patriarcat, c'est-à-dire voir le statut subordonné de la femme dans la société, observer le champ des différences biologiques, sexuelles et psychologiques entre les hommes et les femmes, observer les diverses théories psychologiques qui ont servi à contrôler les femmes. Il faut noter les différences dans la socialisation, écarts le plus souvent nourris par les stéréotypes. Il faut enfin comprendre l'histoire médicale, légale et sociale des femmes (sans oublier de l'intégrer à l'histoire des classes sociales et des différences raciales), le tout dans une perspective transculturelle (Beattie 1988: 134).

Dépôts de la mémoire collective, bénéficiant d'un statut légitime qui permet de les entretenir et de les classer aux frais de la société, les archives publiques se sont avérées terriblement silencieuses quand on se mit à les interroger sur le passé féminin et la mémoire des femmes. Entre guerres et diplomaties, entre conquêtes et crises, à côté des hauts faits d'armes des hommes illustres, il n'y avait tout simplement pas de femmes.

.....

Les historiennes féministes se rendront vite compte qu'une autre solution efficace à cette absence de sources officielles de la mémoire était non seulement de compléter par d'autres types de sources les archives existantes mais aussi, comme dans le cas des sources orales, de poser des nouvelles questions à ces mêmes documents d'archives. Il s'agissait en fait de procéder à une relecture des vestiges de la mémoire collective, tout en fouillant les recoins obscurs de cette mémoire. On espérait alors retrouver la trace des femmes dans les méandres d'une correspondance officielle qui ne les concernait pourtant pas de prime abord, au détour d'un témoignage judiciaire, d'un rapport d'experts ou d'un règlement quelconque où elles figuraient comme un sujet parmi d'autres. En procédant à des calculs attentifs, on pouvait même établir le nombre des sujets féminins, leur statut, leur comportement démographique, etc. On débouchera ainsi sur des résultats parfois étonnants susceptibles de contredire les conclusions passées de l'historiographie officielle (Lavigne, 1983). C'est seulement à partir de ces nouvelles approches que l'histoire féministe pouvait espérer ramener à la surface du temps présent la mémoire et l'histoire des femmes, tout en les articulant à l'histoire globale afin d'éviter les pièges de la ghettoïisation signalés par plusieurs. (Fahmy-Eid 1998: 12-14)

Les sciences humaines, leurs produits (les théories) et leurs processus (les méthodologies), sont analysées par des chercheuses féministes sous l'angle de leur efficacité relative pour comprendre et transformer les rapports sociaux de sexes.



C'est ainsi que pour certaines auteures, il convient de relier le paradigme féministe au courant de la recherche qualitative, en ce qu'il privilégie l'expérience comme matériel de base à la reconstruction du savoir. À partir des méthodes de la recherche qualitative, il serait davantage possible de réintégrer les femmes comme sujets des recherches plutôt que comme objets de connaissance exclusivement.

(...) si la quantification voile le discours de l'autre et confine son sujet à l'anonymat, ce même sujet devient plus malléable politiquement parlant. Le discours des femmes, le discours de chaque femme, ne peut être entendu en recherche qu'en définissant des méthodes qui favorise l'émergence de la vérité profonde qui les habite et sous-tend leurs interrogations, leur désir, comme pour tout être humain d'ailleurs, quel que soit son sexe, quel que soit son âge, quelle que soit son origine raciale, quelle que soit son origine sociale et culturelle (Lafortune 1990: 168).

Récente et non traditionnelle, la recherche féministe comporte un caractère novateur certain, bien qu'elle ne soit pas la seule à mériter cette qualité. Comme l'ensemble des recherches qualitatives, elle se préoccupe du sujet plutôt que l'objet de la recherche. Ainsi se permet-elle d'utiliser des méthodes comme l'observation participante, les récits de vie et même les journaux personnels ou l'autobiographie (Beattie 1988: 133).

Avec d'autres, Beattie conteste "les méthodes qui ne considèrent pas d'abord l'expérience des sujets, (...) ces méthodes, sans qu'il n'y paraisse, restent toujours soutenues par des préjugés masculins." (134). Ce courant défenseur des méthodes qualitatives en recherche féministe met radicalement en question la position d'extériorité que pose le positivisme pour atteindre l'objectivité en approfondissant cette idée de la femme comme sujet de la recherche. La notion de subjectivité s'élargit à celle d'intersubjectivité pour proposer un dialogue entre la femme chercheuse et la femme objet de l'étude:

La chercheuse n'est plus étrangère à la recherche: elle s'y implique, parle de ses propres expériences avec les sujets; en retour, les femmes sujets émettent des idées sur la recherche susceptibles de transformer la position de la chercheuse participante. Finie l'exploitation de la femme comme objet de la recherche; avec ses expériences, elle prend maintenant place au centre du processus de formation de la connaissance (Klein, traduite par Beattie 1988: 134).

La relation chercheuse-sujet est donc ainsi redéfinie. C'est une relation horizontale dans le sens d'un partage égalitaire au delà des petits pouvoirs

sectoriels. (...) C'est le partage d'une position sociale comparable, ou similaire en raison du genre, qui fonde la légitimité de ce type de relation. Cette intersubjectivité vient donc faire contrepoids à la pseudo-neutralité dont se réclamait la recherche traditionnelle. Elle devient l'affirmation et la reconnaissance d'un état de fait: il ne peut y avoir de recherche neutre (Mayer et Ouellet 1991: 224).

Ce ne sont pas toutes les chercheuses féministes qui partagent, et assument explicitement par des expériences particulières de recherche, ces mêmes degrés de critiques à l'endroit des critères de scientificité et des méthodes traditionnelles sensées en garantir le respect.<sup>18</sup> Plusieurs recourent fréquemment aux méthodes quantitatives de recherche, par exemple, qui partagent plus de points communs avec la science traditionnelle, mais en les adaptant ou les combinant avec d'autres approches de type qualitatif.

En 1987, Dagenais disait du processus traditionnel de recherche quantitative qu'il fallait le changer en profondeur:

Pour être utile la recherche quantitative doit perdre ce que Toby Epstein Jayaratne appelle l'"aura d'objectivité" qui la rend si "convaincante" ("convincing and influential") et qui lui a permis dans le passé de présenter comme justes ("as fact") des données obtenues par des méthodes inadéquates et biaisées (26).

Cette question des méthodes a donné lieu à de nombreux débats au sein des études féministes, débats qui convergent aujourd'hui pour situer le problème non pas dans l'approche quantitative comme telle, mais bien plutôt dans le fait de l'imposer comme une démarche unique et nécessaire pour atteindre cette objectivité, par ailleurs démythifiée.

L'important, de souligner Landry (1993), est:

(...) de poursuivre la vaste opération de déconstruction du savoir généré dans le contexte du paradigme androcentriste, d'analyser ce savoir, d'en retenir les éléments pouvant s'intégrer au paradigme féministe, tant au niveau des contenus que des méthodes, et de participer au développement d'un savoir qui

---

<sup>18</sup> La tradition scientifique traditionnelle repose sur la méthode expérimentale avec contrôle de variables par le chercheur, analyse statistique de données quantitatives sur les variables mises en relation par une hypothèse à vérifier.

permette de comprendre l'évolution de l'humanité en tenant compte de toutes les personnes qui la composent, et plus particulièrement de la spécificité et du vécu des femmes (1993: 23).

Sa critique de l'objectivité et son discours sur la reconceptualisation du pouvoir amènent le paradigme féministe de la science à vouloir modifier, dans la pratique, la relation traditionnelle entre chercheuse et sujet de la recherche. De fait, il déborde le strict niveau des avancées théoriques en visant très directement la façon de vivre les rapports entre chercheuses et groupes-sujets de la recherche, et donc la façon de réaliser les recherches. Nous rejoignons dès lors, du point de vue de la pratique, la préoccupation éthique de la science féministe mentionnée nommément par Dagenais, en y ajoutant des questions qui viennent d'expériences plus récentes de recherche-action ou de partenariat entre chercheuses féministes et intervenantes du mouvement des femmes.

Dans sa tentative de définir ce qu'est un partenariat féministe de recherche entre militantes autochtones et des universitaires, Labrecque (1994: 1-2) décrit celui-ci comme étant un outil d'*empowerment* (pleins pouvoirs) qui "ne concerne pas seulement la construction du sens à partir de l'environnement de la recherche mais aussi la relation entre les partenaires. Cette relation entre les partenaires se caractérise par une existence préalable au processus de recherche même". Labrecque ajoute que, dans ce contexte, l'idée de partenariat est "hybride", connotant "à la fois le constructivisme, la pratique terrain et la recherche participative" (Clément, Ouellet et al. 1995: 149).

Pour Musychka et al. (1996), l'éthique des rapports entre chercheuses et groupes oblige, dans un contexte de partenariat, à s'attaquer d'entrée de jeu à la question du pouvoir, des différences et des inégalités socio-économiques qui existent entre les femmes elles-mêmes. Les "bonnes intentions" ne suffisent pas à assurer un processus de recherche "éthiquement acceptable", affirment-elles, en référence aux valeurs de respect, de recherche d'égalité et de partage de la connaissance et du pouvoir auxquelles elles adhèrent:

Les relations dans le contexte de la recherche reflètent souvent le type de relations présentes dans la société et la question du pouvoir et du contrôle change d'un contexte à l'autre. [Par conséquent,] les membres [des équipes de recherche] doivent faire la constatation des inégalités de pouvoir qui peuvent exister dans ces relations. Selon des principes féministes, un processus responsable par rapport à l'éthique suggère que les partenaires de recherche

doivent examiner les questions d'inégalité de pouvoir "avant" que la recherche [ne] puisse commencer (1-2).

L'approche de Musychka et al. valorise la transparence, le dialogue et l'honnêteté par rapport aux divers enjeux éthiques présents dans toute démarche de recherche en partenariat. Voici quelques exemples de questions à se poser, très tôt, selon elles, dans un processus de recherche féministe réalisée en partenariat:

Comment en tant que féministes et chercheuses, allons-nous réconcilier nos principes avec nos réalités multiples? Comment allons-nous éviter les abus de pouvoir? Quelles seront les relations entre chercheuses et sujets de recherche? Qui a le contrôle [du processus de la recherche]? Comment allons-nous reconnaître les véritables différences au chapitre des connaissances et de l'expérience dans certains domaines? (1996: 3)

Sans invalider la vision égalitaire de Musychka et al., Landry (1990), dont les recherches portent sur le pouvoir dans les groupes restreints, estime que le pouvoir fait partie de toute relation interpersonnelle. Dans des groupes de recherche, qu'ils soient mixtes ou composés de femmes exclusivement, se développe une hiérarchie de pouvoir et de prestige déterminée en partie par les différences ayant trait au statut externe des membres, celui dont ils jouissent avant même que ne débute les interactions. L'égalité de chacun et de chacune, pour ce qui est du pouvoir entre les personnes, est un leurre, selon Landry (1990, 1998).

Au terme de cet effort de compréhension du paradigme féministe en science, nous pouvons dégager les valeurs envers lesquelles ce paradigme est engagé. L'idée-force autour de laquelle s'articule son projet éthique est, nous l'avons vu, l'égalité pour les femmes. Cette valeur féministe fondamentale correspond en recherche aux suivantes: la reconnaissance des femmes en tant que sujet, tant intellectuel que social et politique; le partage du pouvoir et des connaissances; la considération des participantes à une recherche comme égales et interdépendantes; le respect, le dialogue, l'empathie, la confiance; l'utilité de la recherche pour fonder et développer les actions féministes; l'interdisciplinarité comme moyen de comprendre et de contrer l'oppression des femmes.

### **1.1.3 RECHERCHE-ACTION ET PARADIGME FEMINISTE**

Nous venons de voir que le paradigme féministe en science est parvenu à ébranler certaines certitudes du savoir patriarcal, qu'il suscite une critique tant sur le plan épistémologique que politique, et qu'il participe à un certain nombre de valeurs qui donnent un sens et orientent ses pratiques de recherches diverses. Avant de voir comment s'intègrent ce paradigme féministe de la science et la recherche-action, il nous faut examiner la notion de recherche-action d'abord, pour ensuite aborder plus spécifiquement la recherche-action féministe.

### 1.1.3.1 La recherche-action

L'ouvrage de Goyette et Lessard-Hébert (1987) sur la recherche-action montre d'entrée de jeu qu'il n'y a pas de définition unique et simple de ce concept. Pour parvenir à cerner la recherche-action sans risquer d'en exclure au départ trop d'aspects, ces auteurs établissent une grille d'analyse assez large pour couvrir toute la gamme des conceptions et des pratiques qui se réclament de la recherche-action dans les écrits. Trois principales dimensions guident leur analyse du concept: les finalités et les fonctions de la recherche-action, ses fondements ou ses a priori et son instrumentation.

Leur analyse de départ attribue quatre grandes finalités ou fonctions à la recherche-action:

1. une fonction de construction de la connaissance;
2. un rôle critique face à la science dite traditionnelle;
3. une fonction de changement social (ou d'action);
4. une fonction de formation (17).

Cette grille permet aux auteurs de constater que la recherche-action est comprise différemment selon que l'accent soit mis davantage sur la finalité de recherche et sur ses fonctions d'investigation (construction de la connaissance), ou que la préoccupation soit plus centrée sur la finalité d'action ou de changement social et les fonctions de formation. Goyette et Lessard-Hébert observent également que la recherche-action est régulièrement définie par des fonctions intermédiaires de communication, de jonction théorie-pratique et de recherche appliquée.

À travers la grande diversité des orientations, notent Goyette et Lessard-Hébert, une tendance forte accorde un rôle critique à la recherche-action face à la science traditionnelle. Cette tendance est située par rapport à la problématique de T. S. Kuhn sur la structure des révolutions scientifiques:

(...) en définissant et en explorant le concept de paradigme, [T.S. Kuhn (1983)] a démontré comment la science, quel qu'en soit le domaine, connaît et se nourrit dans son évolution de "moments" de crise, de désorganisation et réorganisation, de révolution. La structure des révolutions scientifiques fait apparaître que non seulement les stratégies et les façons de faire des

chercheurs du nouveau paradigme se transforment, mais que ces transformations apparentes, directement observables, sont liées à des changements au niveau normatif: valeurs, principes, outils conceptuels, conceptions du monde, de l'objet de connaissance, voire du rôle de la science elle-même (14).

Dans cette vision, la recherche-action participerait à l'élaboration d'un nouveau paradigme scientifique et correspondrait à une période de bouleversements sur le plan politique et de réarrangement des rapports sociaux divers (de classe, de sexe, ethniques). Cette piste du changement de paradigme permet de comprendre l'importance des écrits qui traitent de la recherche-action sous l'angle de ses fondements idéologiques et épistémologiques. Mais avant d'aborder cette question, il importe de tracer un bref historique des origines de la recherche-action et de distinguer les deux principaux courants qui y sont généralement associés.

La plupart des auteurs accordent à l'Américain Kurt Lewin le titre de premier fondateur de la recherche-action (Goyette et Lessard-Hébert, 1987<sup>19</sup>). De fait, le vocable *Action Research* a été utilisé pour la première fois aux États-Unis pour désigner l'approche mise au point par Lewin, il y a plus de cinquante ans dans le contexte de la Deuxième Guerre mondiale. Cette approche s'est traduite dans un premier temps par des expériences sur les habitudes alimentaires des Américains. Elles eurent lieu pendant la guerre au moment où le pays connaissait d'importantes restrictions à plusieurs niveaux, et elles avaient pour but de provoquer des changements dans les comportements alimentaires de la population. Le but très précis poursuivi par Lewin et son équipe dans ce contexte était d'amener les Américains et les Américaines à manger des abats, la viande se faisant plus rare, et étant dirigée de façon prioritaire vers le front pour les soldats. À la suite d'études générales sur des questions nutritives, les chercheurs intervinrent directement auprès de la population pour l'amener à substituer à la viande les abats, de valeur nutritive comparable. Leur cible était les ménagères, qu'ils choisissaient de rencontrer en groupes, celles-ci jouant un rôle déterminant dans les choix

---

<sup>19</sup> Goyette et Lessard-Hébert soulignent toutefois qu'Anne-Marie Thirion (1980) identifie une première génération de recherche-action autour de l'Américain J. Dewey et du mouvement de l'école nouvelle après la Première Guerre mondiale.

alimentaires de leur famille. Cet aspect du rôle des chercheurs dans la recherche est vu à ce moment-là comme novateur sur le plan de la recherche:

Ce qui paraissait neuf, c'est qu'on [les pouvoirs publics, les entreprises...] fit appel à des chercheurs, non pour réaliser des enquêtes ou des analyses à l'usage de ceux qui décideraient des mesures à prendre, mais pour qu'eux-mêmes se fassent les acteurs du changement. Un chercheur-acteur, une recherche-action, ce fut - et c'est encore le plus souvent - le fait des interventions psychologiques et psychosociologiques (Robert Frank 1981, cité par Goyette et Lessard-Hébert 1987: 6).

L'approche de Lewin se caractérisait également par cette idée de base que l'introduction de tout changement dans les habitudes, les comportements et les attitudes des individus au sein de populations données, pour réussir, doit résulter d'un processus groupal, de participation et de prise de décision impliquant les personnes en situation de jouer un rôle stratégique par rapport au problème à résoudre.

[Lewin] découvrit que la participation à une réflexion de changement introduit chez les acteurs de cette conscientisation une transformation d'envergure extraordinairement supérieure à celle du simple message publicitaire (Benoît Gauthier 1984, cité par Goyette et Lessard-Hébert 1987: 77).

Le succès venait du fait que la décision prise dans ces conditions déterminait la motivation à l'action. Lewin expliquait "la motivation seule ne peut conduire au changement. Cette liaison vient de la décision". Un processus tel que la prise de décision, qui prend seulement quelques minutes, est capable d'influer sur la conduite plusieurs mois après. La décision semble avoir un effet "fixateur" plusieurs mois après (Marrow 1972: 122).

Ce type de recherche-action a donné naissance à une importante tradition de recherche-action dont la finalité de changement est de type adaptatrice, le but de l'entreprise étant essentiellement pragmatique, à savoir: parvenir à modifier des comportements et des attitudes afin d'assurer une meilleure adaptation ou intégration des individus à leur environnement politique et social.

Cette première forme de recherche-action a ceci de caractéristique qu'elle est en accord avec le pouvoir politique, qu'elle agit en sa faveur. C'est en fait la forme décrivant le mieux la recherche gouvernementale, qui, on le sait, est directement axée sur l'action et a pour finalité d'adapter l'homme à son milieu (Robert Frank 1981, cité par Goyette et Lessard-Hébert 1987: 77).



Inscrite dans un contexte culturel et politique autre, le Brésil sous-développé et clivé des années 1960, une seconde tradition de recherche-action trouve sa source dans la perspective transformatrice développée par le Brésilien Paolo Freire. Freire mériterait, selon Zuniga (1981: 35), le titre de deuxième fondateur de la recherche-action, mais cette "seconde" recherche-action n'épouse pas, par contre, les vues dominantes de la société dans laquelle elle intervient. Au contraire, elle s'affirme nettement sur le mode revendicatif et radical.

La recherche transformatrice, de son côté, est reliée à un projet politique, critique, revendicateur ou marginal du type de l'alphabétisation de conscientisation de Freire. Ce type de recherche-action a pour essence de mettre au clair l'enjeu de contrôle du savoir; il permet de contester, par exemple, la cooptation idéologique qui oriente, contrôle, limite et subordonne la production, la diffusion et l'utilisation des connaissances et des pratiques scientifiques à un projet politique érigé en dominance (Benoît Gauthier 1984, cité par Goyette et Lessard-Hébert 1987: 78).

La méthode d'alphabétisation, dite de conscientisation, mise au point par Freire, expérimentée d'abord en Amérique latine (Brésil, Chili), n'a pas pour seul but "d'apprendre quelque chose à son interlocuteur, mais [aussi] de rechercher avec lui les moyens de transformer le monde dans lequel il vit." (Freire 1980: 9). Cette méthode<sup>20</sup> vise l'action socio-politique et s'enracine dans les luttes menées par les milieux populaires. Colette Humbert (1987) précise que la visée de la conscientisation, quel qu'en soit le support (formation, recherche, intervention...), est explicite: "libération des exploitations économiques, des dominations politiques, des aliénations culturelles-religieuses produites par l'idéologie dominante" (93).

Freire a largement inspiré une conception radicalement différente du savoir qui est au fondement des pratiques de recherche-action transformatrices actuelles:

Nouvelle conception du savoir ou plutôt de la connaissance: refus de l'éducation bancaire élitiste, qui ne serait qu'un simple transfert d'un savoir préfabriqué, pour l'option en faveur d'une éducation libératrice qui transforme la

---

<sup>20</sup> Sur le plan de la recherche, la méthode Freire s'est concrétisée dans ce que l'on appelle l'enquête conscientisante. L'enquête conscientisante est étroitement associée aux pratiques d'organisation communautaire en service social au Québec. Cette technique de recherche est appropriée au travail des intervenants sociaux "dans la mesure où elle favorise la prise de conscience par une population de ses conditions d'existence et de ses moyens de s'engager dans la voie de son changement." (De Robertis et Pascal 1987, cités par Mayer et Ouellet 1991: 172).

relation duale enseignant/enseigné, en relation triangulaire éducateur/éduqué - la réalité - éduqué/éducateur (Humbert 1987: 93).

Freire (1980) propose la notion de “synthèse culturelle” pour remédier à la conception bancaire de l'éducation où l'enseignant fournit le “précieux bien” à un client passif et ignorant: “sujet cruche, sans dot et sans histoire, sans vécu, sans projet personnel, sans classe sociale et sans patrie”, pour reprendre les termes de Zuniga (1981: 42), en y ajoutant: sans identité de sexe. Freire estime qu'une vraie démarche conscientisante, au service des populations opprimées, ne peut reposer sur la transmission verticale de la connaissance, car telle méthode nie la conscience du sujet et étouffe l'émergence de la pensée critique autonome. Une démarche conscientisante implique, selon Freire, un échange dialectique entre deux points de vue, un échange porteur d'une connaissance nouvelle, d'un projet nouveau:

(...) dans la synthèse culturelle, et en elle seulement, se résout la contradiction entre la vision du monde des leaders et celle du peuple, dans un enrichissement mutuel. La synthèse culturelle ne méconnaît pas les différences entre ces deux points de vue, au contraire elle s'appuie sur ces différences. Ce qu'elle refuse, c'est l'invasion de l'un par l'autre. Ce qu'elle met en relief, c'est l'apport indiscutable de l'une à l'autre (Freire 1980: 177).

La pensée de Lewin et celle de Freire, l'une se situant dans la tradition fonctionnaliste, l'autre dans la tradition critique, ont fortement alimenté les débats sur les valeurs et les fondements de la recherche-action. L'enjeu: la portée et le point d'impact des changements sociaux envisagés dans et par la recherche:

Avec Kurt Lewin, la notion d'intervention dans la vie sociale en vue de sa transformation prend du sens, devient repérable. (...)

Mais il faut bien reconnaître que Kurt Lewin ignore pratiquement un autre type d'intervention, développée non par des psychologues mais par des révolutionnaires, l'intervention dans le but de transformations radicales des structures sociales et politiques de la société de classe (René Barbier 1977, cité par Goyette et Lessard-Hébert 1987: 77).

Au Québec, dans les milieux universitaires, communautaires et féministes, la plupart des pratiques de recherche-action intègrent certains des traits “techniques” caractéristiques du modèle lewinien (recherche liée à des situations concrètes

d'action, participation de l'acteur, prise de décision, etc.), mais plusieurs s'en éloignent par ailleurs sur les plans idéologique et praxéologique, vu leurs orientations socio-politiques particulières:

(...) La recherche-action implique alors un tout autre type d'analyse et d'autres stratégies d'action qui dépassent l'action au niveau des seuls groupes restreints ou même des organisations formelles. L'action collective sera privilégiée (Rhéaume 1982: 46).

Ces analyses nous ramènent aux fondements de la recherche-action. Nous constatons qu'il y a plusieurs cadres épistémologiques possibles pour la recherche-action compte tenu notamment du milieu socioculturel et politique où celle-ci se développe. Goyette et Lessard-Hébert (1987) parviennent néanmoins à identifier des convergences qui nous apparaissent centrales par rapport à notre étude, dans la mesure où elles recoupent certaines des préoccupations du paradigme féministe en science, et où elles constituent le point de départ du discours sur l'éthique de la recherche-action féministe.

Voici donc, en résumé, les traits de la recherche-action qu'ont dégagés Goyette et Lessard-Hébert (1987: 134-143) sous trois angles épistémologiques différents: celui de l'objet de la recherche, celui du chercheur et celui de la méthodologie.

Du point de vue de l'objet de la recherche, un consensus s'établit par rapport à l'orientation praxéologique: l'objet est défini en fonction d'une expérience, d'un problème concret, plus ou moins immédiat, la recherche-action voulant rapprocher la théorie de la pratique. L'objet n'est ainsi pas défini "en dehors des sujets qui vivent la situation problématique" (134). De plus, "ce sont d'abord les praticiens qui définissent les besoins de la recherche-action en identifiant les situations qu'ils jugent insatisfaisantes" (134), accédant ainsi au statut de sujet de la recherche, plutôt que simple objet d'observation. Un autre aspect est fondamental en ce qui a trait à l'objet-sujet de la recherche: ses finalités, valeurs, capacités et intérêts sont pris en compte dans la recherche-action.

Pour ce qui est du chercheur, on reconnaît également sa part de subjectivité. Comme l'acteur, il est situé "dans un rapport aux valeurs reconnu et accepté comme

moteur de la recherche (...). Son “angle de vue, (...) son cadrage déterminent la nature de l'observation et modifient le phénomène observé. (...) Il est conçu comme étant lui-même un sujet impliqué par rapport aux objectifs de l'action”. (139) C'est une vision du chercheur en tant que collaborateur dans l'action, qui se traduit par une volonté d'instaurer de nouveaux rapports avec les acteurs, ce qui demande de posséder - ou de développer - des aptitudes relationnelles particulières dont la capacité de communication et d'écoute, l'empathie, la flexibilité, l'adaptabilité, la tolérance à la frustration et à l'ambiguïté.

Pour ce qui est de la méthodologie, la recherche-action ne développe pas une “technique” qui lui soit propre ou unique; on parle plutôt de diversité des instruments de collecte des données. Compte tenu de la reconnaissance du rôle du sujet dans la recherche et de sa participation à l'établissement de l'objet de la recherche, les choix peuvent résulter d'une négociation, d'où la nécessité d'une certaine souplesse méthodologique. Ce qui n'exclut pas cependant la rigueur.

Ce cadre épistémologique en arrière-plan, il nous faut parvenir à une définition plus concrète de la recherche-action afin de pouvoir procéder à une analyse de ce mode de recherche et des enjeux éthiques concrets qui en découlent.

Mayer et Ouellet (1991) décrivent les principes qui guident le processus de la recherche-action:

1. Il s'agit d'une démarche de longue durée et non pas d'une intervention ponctuelle;
2. Elle est entreprise en collaboration avec des groupes réels insérés dans un contexte, et non pas avec des groupes composés d'individus socialement isolés;
3. La finalité, les objectifs et les orientations de la recherche sont discutés et négociés par les participants;
4. La définition de la problématique et des objectifs de recherche n'est pas faite d'après des théories ou des hypothèses préalables (même si l'intervention est fondée sur la base d'un cadre théorique) qu'il s'agit de confirmer ou d'infirmer, mais dépend des nécessités d'une situation et d'une pratique sociale concrètes;
5. Les données recueillies au cours du travail n'ont pas de valeur ni de signification en soi; elles sont intéressantes seulement en tant qu'éléments d'un processus de changement social et, en ce sens, l'objet de la recherche-action est une situation sociale située dans son ensemble;

6. Le chercheur abandonne (provisoirement du moins) le rôle d'observateur extérieur qu'il s'attribue habituellement - donc l'attitude de distance sociale et physique qui le sépare des personnes constituant son objet de recherche - au profit d'une attitude participante, allant de l'observation empathique à l'interaction directe en vue d'une coopération réelle, et instaurant une relation de sujet à sujet entre lui et les autres partenaires (ce qui n'exclut pas la distance critique !) (108-109).

Simone Landry (1993) formule une définition en accord avec ces principes qui nous paraît intéressante par rapport au double contexte, le contexte universitaire et le contexte de l'action féministe, dans lequel se déroule le type de recherches-actions dont il est question dans cette étude. La perspective de Landry intègre, dans une égale mesure, ce qui n'est pas toujours le cas ailleurs<sup>21</sup>, les deux visées de la recherche-action: produire des connaissances et favoriser un changement dans et par l'action.

La définition de Landry, dans un premier temps, décrit la visée de la recherche-action, puis, dans un deuxième temps, s'attarde sur son processus particulier:

Cette visée c'est de connaître ou de comprendre, en vue d'une action ou par le biais d'une action, un phénomène, un processus, une situation, dans le double but de produire un changement relativement à ce phénomène, à ce processus, à cette situation ou au contexte dans lequel il s'insère et de développer les connaissances relatives à ce phénomène, ce processus, cette situation (18).

La recherche-action est un processus mené en interaction dialectique par des chercheurs et des chercheuses d'une part, par des acteurs et des actrices d'autre part. Dans la recherche-action se développe en concomitance avec le processus de recherche, un processus d'apprentissage qui intéresse autant les chercheurs et les chercheuses que les acteurs et les actrices. Cela vaut sans doute pour tout processus de recherche et pour toute action, mais ce qui me semble ici spécifique à la recherche-action, c'est *l'attention* portée à ce processus, sa prise en compte constante dans tout le déroulement de la recherche-action. Cette prise en compte implique que les chercheurs et les chercheuses sont constamment attentifs à la fois à ce qu'ils et elles peuvent apprendre des acteurs et des actrices et de la situation et aux besoins de formation qui peuvent se manifester chez les acteurs et les actrices (19).

---

<sup>21</sup> L'étude de Goyette et Lessard-Hébert a bien montré que la recherche-action est une réalité mouvante selon les finalités qu'on lui accorde. Les personnes qui mettent l'accent sur la finalité recherche vont parfois négliger, dans la pratique, le pôle action, et vice versa.

Cette définition basée sur la participation des acteurs et leur prise en compte dans le processus de recherche est cohérente avec le principe de la reconnaissance des objets de la recherche comme sujet. Les “objets” s’inscrivent en tant que sujet à part entière pouvant jouer un rôle certain dans la construction de la connaissance. Cet aspect est fondamental.

Dans cette perspective, le savoir réside à la fois chez le chercheur et chez l'acteur; il “se construit dans l'interaction entre ces deux partenaires à partir de leurs positions respectives” (Landry 1993: 21), et le chercheur est amené à valoriser le savoir et les analyses de l'acteur “au lieu de diriger son point de vue” (Mayer et Ouellet 1991: 112). La recherche-action valorise de la sorte un rapport au savoir fondé sur l'égalité sous le mode duquel le chercheur est considéré comme un partenaire égal, mais différent. (Wener 1986, dans Mayer et Ouellet: 119). Offredi, et bien d'autres, en parlent en termes de complémentarité des savoirs, afin de déboucher sur “la constitution d'un savoir collectif, impliquant un rapport renouvelé entre savoir et action” (Offredi 1981, dans Mayer et Ouellet: 134). On comprend ici toute la portée de cette affirmation maintes fois reprise de Rhéaume (1982): “la recherche-action est (...) le lieu d'une véritable remise en question de la division sociale du savoir et du pouvoir entre les divers partenaires impliqués” (50).

Cette remise en question rejoint ce que certains appellent “l'idéal démocratique” de la recherche-action:

(...) la participation des praticiens dans la recherche se fonde pour certains chercheurs sur un idéal démocratique, l'hypothèse de base étant que “les praticiens utiliseront les résultats de la recherche dans la mesure où ils y participeront” (Anne-Marie Thirion 1980, citée par Goyette et Lessard-Hébert: 47).

Cet a priori idéologique pour la démocratisation et l'utilité du savoir débouche sur une conception dynamique du rôle du groupe-acteur dans la recherche. Outre son pouvoir de participation aux différentes étapes de la recherche, trait caractéristique de la recherche-action par rapport à d'autres approches en recherche sociale, le groupe-acteur dispose généralement d'un pouvoir de négociation, qui peut aller,

selon certains auteurs, jusqu'au pouvoir de révocation du chercheur, si celui-ci ne remplit pas les responsabilités inhérentes au caractère collectif de la démarche:

De plus, il doit y avoir un pouvoir démocratique du groupe sur le chercheur. Concrètement, le chercheur est responsable des initiatives et des décisions qu'il prendra au cours de son intervention devant le groupe, et ce dernier doit avoir les moyens de le révoquer et de contrôler la manière dont il s'acquitte de son intervention. Évidemment, bien que pertinentes pour limiter les dangers de la manipulation, ces actions risquent de conduire à des conflits entre les partenaires de la recherche-action (Mayer et Ouellet: 137).

Ainsi, la communication dans une recherche-action signifie beaucoup plus qu'une simple transmission de l'information des chercheurs vers les acteurs au terme de la recherche ou en des moments particuliers: elle signifie aussi prise de décision et négociation à tous les niveaux et à toutes les étapes de la recherche de manière à partager réellement le pouvoir avec le groupe. Le but essentiel de cette négociation bilatérale est de réduire le fossé qui existe entre la théorie et la pratique, sans pour autant confondre les logiques des chercheurs et des praticiens.

Dans un texte de 1993, nous décrivons la nature de l'interaction dans les recherches-actions qui regroupent des universitaires et des groupes féministes:

Ils [les groupes] jouent un rôle actif dans la définition de la problématique et des objectifs de recherche, participent aux décisions relatives à la méthodologie, prennent part aux discussions lors de l'analyse et influencent les modes de diffusion des résultats en fonction de leurs besoins. Cette interaction réciproque tout au long du processus de recherche entre la chercheuse et le groupe, entre les théoriciennes et les praticiennes, permet des allers-retours fructueux entre le savoir plus proprement théorique et celui qui est produit sur le terrain. L'interaction permet également au groupe de s'appropriier les résultats obtenus et de les retraduire dans un projet d'action ou dans une activité immédiate. La question de la diffusion est importante. Elle se réalise primordialement auprès de ceux et celles qui ont demandé la recherche. C'est du reste en fonction de ces acteurs et du public visé par eux que le rapport de recherche est produit par les chercheuses dans un langage qui leur est accessible (Kurtzman 1993: 26).

L'idéal démocratique de la recherche-action sera plus susceptible de se concrétiser dans la mesure où certaines étapes auront été rigoureusement accomplies, et où des mécanismes auront été mis en place pour assurer le fonctionnement et la

communication entre les partenaires. Mayer et Ouellet insistent notamment sur l'importance de la planification en recherche-action:

Cet effort de planification consiste notamment à bien identifier la question ou la situation qui fait problème et qui sera l'objet du projet. (...) Par la suite, il importe d'établir le cadre général du projet en précisant les résultats que l'on souhaite atteindre, les étapes que l'on prévoit franchir, les mécanismes qui assureront une rétroaction efficace et enfin le mode de fonctionnement (à tout le moins provisoire) que doit adopter l'équipe (121).

La rédaction du rapport de recherche, sa diffusion et la réappropriation de la recherche par les acteurs sont des étapes également très importantes. Elles sont associées, pour ces auteurs, non seulement à la nécessaire diffusion des résultats auprès des acteurs de la recherche, mais aussi à "la nécessité de refléter, dans le rapport, le point de vue de l'ensemble de l'équipe ainsi que les démarches qui ont conduit aux résultats" (124).

Ana Maria Seifert (1995), dans le cadre de recherches-actions en santé au travail, insiste beaucoup sur la responsabilité éthique des chercheurs face à l'interprétation des données et face à "la façon dont sont remis les résultats aux travailleurs" (45). Pour elle, les chercheurs ont la responsabilité "de s'assurer que les termes sont bien choisis et bien définis, en plus d'indiquer les limites des critères méthodologiques qu'ils utilisent afin d'éviter les mauvaises interprétations" (46). De plus, elle estime que la transmission du rapport de recherche n'est pas suffisante pour assurer l'appropriation des résultats et "déclencher le processus de collectivisation des connaissances"; il faut, pour ce faire, engager une discussion avec les personnes qui ont participé à la recherche.

La conception démocratique de la recherche-action entraîne la dénonciation du pouvoir surgissant dans la traduction des résultats de recherche dans un langage hermétique et inaccessible, sauf pour la communauté scientifique, qui, en ce faisant, ferme l'accès aux publications, colloques et séminaires aux personnes qui sont l'objet de leurs recherches. Ces lieux importants de diffusion servent ainsi exclusivement aux chercheurs pour pointer de nouveaux objets de recherche et pour obtenir la reconnaissance de leurs pairs. Selon cette culture élitiste, le chercheur n'a pas à faire connaître, ni à tester, les résultats de ses recherches



auprès des personnes qui en sont les objets puisque celles-ci sont considérées en fait comme des cobayes (Mayer et Ouellet: 133).

Nous pouvons à ce stade de notre réflexion conclure quant aux considérations morales présentes dans la recherche-action. La valeur du changement nous apparaît en constituer le pivot. La grande majorité des auteurs-es, quelle que soit leur orientation, définissent de fait la recherche-action par une visée non conformiste par rapport à la science traditionnelle et ses certitudes positivistes. Qu'elle soit de type adaptatrice ou transformatrice, la recherche-action produit des données jugées intéressantes essentiellement en tant qu'éléments d'un processus de changement, au niveau psychosocial ou macrosocial.

La recherche-action est également guidée par des considérations éthiques. Outre son net parti pris en faveur de la démocratie et de l'égalité, qui explique l'importance accordée au processus et au sujet de la recherche, au partage des connaissances et du pouvoir décisionnel et aussi à l'accessibilité et la précision du langage, l'éthique de la recherche-action s'articule nettement sur l'axe praxéologique.<sup>22</sup> Elle défend donc des valeurs telles que l'utilité de la recherche, le rapprochement de la théorie et de la pratique, la reconnaissance d'un savoir fondé sur l'action, la responsabilité du chercheur face à l'interprétation et à la diffusion des résultats auprès des personnes qui ont fait l'objet de la recherche. La recherche-action rend compte d'un idéal particulièrement exigeant: l'engagement réciproque, celui du chercheur par rapport aux objectifs de l'action, et celui de l'acteur par rapport aux finalités de la recherche. De cette exigence découlent des valeurs de type individuel, telles le respect des personnes et de leur cadre de référence, la prise en compte de leurs contraintes, l'empathie, l'écoute, la transparence, et aussi la souplesse et l'ouverture par opposition au dogmatisme théorique ou politique.

On peut certes penser que, dans la pratique, si inspirantes qu'elles paraissent, ces valeurs ne vont pas de soi. D'une part, le fait que la conception de la recherche-action qui est sous-jacente n'est pas toujours également partagée (nous l'avons vu: la recherche-action est difficile à cerner avec précision) entraîne une adhésion

---

<sup>22</sup> La visée praxéologique veut que les questions viennent de la pratique et retournent à la pratique.

variable à ces référents valoriels selon les partenaires. D'autre part, il est possible, comme nous l'avons évoqué à partir des travaux de Paquette, (1982) de posséder une conscience relativement limitée des valeurs véhiculées par la société et de ses valeurs personnelles. Plusieurs font intervenir les valeurs dans le discours, mais sans souci véritable de les intégrer dans leur vie quotidienne ou dans leurs conduites de recherche, alors que d'autres les assument de façon plus cohérente. Ces phénomènes sont à la base des jugements moraux qui se présentent dans les esprits selon la perception d'une correspondance ou d'une dérogation par rapport à la valeur de référence.

De plus, si ni les chercheurs ni les acteurs ne peuvent prétendre à la neutralité dans une recherche-action, il peut arriver que leur idéologie, leur système de valeurs et leurs intérêts respectifs soient, en certains points, difficilement conciliables. Le grand défi éthique de la recherche-action devient alors d'ouvrir des ponts entre "deux archipels", pour reprendre une belle image de Rocher utilisée pour évoquer la distance qui oppose bien souvent collègues et universités (1994: 11).

Par ailleurs, si nous avons présenté les valeurs comme étant le pivot de l'éthique, nous avons aussi défini le lieu éthique comme essentiellement fondé sur l'interrogation, l'interprétation critique de la réalité et l'engagement responsable. Dans une démarche de recherche-action, cela se traduit par une confrontation des valeurs évoquées, qui sont au fondement de l'éthique, avec les exigences spécifiques des diverses situations. C'est semblable définition qui amène possiblement Bourgeault et Caron à penser que la réflexion éthique, dans l'absolu, pose peut-être plus de questions qu'elle n'apporte de réponses définitives:

L'ambiguïté est le lieu en quelque sorte naturel de l'éthique. Quand tout est clair, suffit le bon sens. Ou le droit. Nous n'aurions nul besoin de l'éthique, de ses interrogations et de ses balises, si régnaient la justice et la paix. Surgit l'éthique quand, en état de conflit et de guerre déclarée, il faut faire la paix: quand en situation d'injustice, au coeur des dynamiques sociales d'exploitation et d'exclusion des uns par les autres, il faut faire oeuvre de justice (1995: 145-146).

Les "ambiguïtés" de la démarche éthique figurent au nombre des obstacles, ou plutôt des difficultés, qui peuvent se présenter dans le déroulement d'une

recherche-action, et que nous nous devons de reconnaître sans remettre en cause pour autant sa pertinence sociale et l'importance de son questionnement éthique. La préoccupation éthique représente un courant qui déborde la recherche-action; il rejoint peu à peu d'autres milieux de la recherche sociale qui, expérimentant de nouveaux partenariats, se voient forcés de modifier certaines de leurs habitudes et de leurs attitudes traditionnelles à l'égard des groupes ou des collectivités sur lesquels portent leurs recherches. Car, comme le déplorent Bourgeault et Caron (1995), l'éthique en recherche sociale est fort mal en point, et tout reste pratiquement à faire:

Le minimalisme évoqué plus haut a conduit à limiter le champ de la déontologie de la recherche, comme en général les déontologies professionnelles, aux seules exigences, et interprétées elles-mêmes de façon minimale, du respect de l'autonomie des personnes et de leur droit de s'autodéterminer, d'une part; du respect de leur dignité et de leur intégrité, souvent ramené au respect du droit de chacun à la vie privée et à la sauvegarde de sa réputation d'autre part. Consentement: un formulaire dûment signé ou des lettres en lieu et place des noms dans la publication des résultats. Éthique singulièrement étriquée. En médecine comme en éducation ou en travail social, les comités de la recherche et les comités d'éthique de la recherche ne se soucient pas généralement d'aller plus loin. Pourtant, les enjeux les plus importants et les décisions les plus déterminantes en matière de recherche, y compris, et peut-être spécialement, en matière de recherche sociale, sont ailleurs: en amont et en aval, sous-jacents, englobants.

.....

Pour la simple raison que la recherche sociale met en cause des personnes, et donc des sujets qui deviendront les objets de ses observations, de ses tests et de ses analyses, de ses diagnostics, elle soulève des questions éthiques particulières qui tiennent, pour l'essentiel, au fait qu'elle met en cause des sujets de droits sur le plan éthique et non seulement sur le seul plan juridique. On sera donc en droit, et en devoir, de se demander si telle recherche au niveau de sa problématique, de ses questions, de ses orientations, tout autant qu'en ce qui a trait à ses méthodes, respecte vraiment les droits des personnes en cause, si elle est éthiquement acceptable (129-130).

Nous avons évoqué ci-haut les difficultés que peut rencontrer la recherche-action. Il importe ici d'en faire état avec un peu plus de précision. Mayer et Ouellet (1991), de même que d'autres auteurs, mentionnent les éléments suivants: la mouvance des caractéristiques du "terrain"; la complexité d'y introduire un changement; la lenteur

des négociations entre les partenaires; la difficile conciliation du temps de recherche et du temps d'action; les conflits d'intérêts et leur collision; les disparités budgétaires, la difficulté de faire reconnaître, en milieu universitaire notamment, la recherche-action comme étant aussi rigoureuse que la recherche fondamentale, et enfin, l'inadéquation du financement et des ressources qui en résulte nécessairement.

Ces obstacles sont de taille lorsque la recherche-action est menée par des chercheurs et des chercheuses intégrées en milieu universitaire en raison des valeurs dominantes qui s'y manifestent concrètement et qui sont en opposition avec les valeurs d'égalité et de démocratie de la recherche-action. Ces valeurs, observables à travers les choix de gestion des universités pour faire face notamment à leurs problèmes financiers, sont axées sur la compétition interuniversitaire, la productivité en recherche, les "dividendes" facilement quantifiables, soit les subventions obtenues, les textes publiés dans les revues scientifiques, les communications dans les congrès et autres rencontres entre pairs, à l'étranger préférablement (Kurtzman 1993). Cette culture de la production du savoir scientifique, qui confirme l'hégémonie du quantitatif, place les chercheurs et les chercheuses qui choisissent la recherche-action en état de conflit permanent entre leurs aspirations et ce qui procure valorisation et promotion dans la hiérarchie universitaire. Cette dimension peut contribuer à exacerber les conflits éthiques en recherche-action.

### 1.1.3.2 La recherche-action féministe

Dagenais a écrit au sujet de la recherche féministe: "S'il ne suffit pas d'être féministe pour réaliser une recherche féministe, il faut cependant être une féministe convaincue pour oser le faire" (1987: 22). Ce point de vue vaut certes autant pour la recherche-action féministe. La recherche-action est avant tout un mode particulier de recherche qui implique un va-et-vient constant entre les chercheurs-chercheuses et les groupes pour qui elle est réalisée. Elle n'est donc pas de ce fait automatiquement féministe, même si le cadre épistémologique paraît favorable: c'est "la démarche féministe préalable qui fait de la recherche-action une recherche-action féministe" (Tardy 1993: 93).

Une recherche-action est féministe dans la mesure où elle évite les biais sexistes de la recherche traditionnelle mentionnés par Frieze et Eichler, et où elle prend en compte les valeurs et les finalités qui se sont élaborés dans le cadre du paradigme féministe en science. Son défi éthique particulier est, comme l'affirme Dagenais à propos de la recherche féministe, de n'être pas oppressive, et de servir la cause des femmes. Autrement dit, la valeur de la recherche-action féministe réside dans la contribution qu'elle apporte à la conscientisation des femmes et aux moyens de mettre fin à leur oppression. En ce sens, elle se situe dans le courant critique de Freire, à cette différence près que, indispensablement, les femmes "passent du statut d'objet au statut de sujet du discours et de la pratique sociologique" (Laurin-Frénette: 12).

Si la recherche-action n'est pas féministe par définition, elle constitue néanmoins une bonne base pour satisfaire la perspective féministe en raison de sa double caractéristique de l'intérêt accordé au sujet et à l'action.

La recherche-action facilite l'appréhension de l'autre comme sujet, elle est plus à l'écoute de son expérience, qu'elle contribue à nommer, ou à renommer.

Certaines approches et certaines formes de recherche s'avèrent plus compatibles que d'autres avec le paradigme féministe. Si l'on reconnaît que le travail de déconstruction dont il est ici question suppose la prise en compte des sujets de recherche en tant que véritables sujets, alors il apparaît évident que la

recherche-action, tout comme l'approche qualitative et ses méthodes de plus en plus variées, doivent se voir accorder un statut privilégié dans la poursuite de cet objectif (Landry 1993: 23).

La recherche-action est de fait privilégiée par les groupes féministes pour ces deux caractéristiques essentielles: ils y sont reconnus à titre de sujet, et ce tout au long du processus d'une part, et les connaissances produites se veulent applicables aux problèmes concrets qui touchent les femmes, donc utiles à leur action d'autre part. Ces mécanismes d'interface théorie-pratique font de la recherche-action une forme plus politisée de recherche féministe qui correspond à leur culture organisationnelle:

Un troisième élément sous-tend la conception organisationnelle des groupes de femmes à partir de 1976, c'est la volonté d'instaurer de nouveaux rapports entre théorie et pratique; la pratique ne procède pas d'une théorie qui reconnaîtrait le problème, sa nature et ses solutions; il y a plutôt un mouvement de va et vient constant entre reconnaissance théorique d'un problème, tentatives de solution pratique, reconsidération théorique à la lumière des éléments nouveaux révélés par la pratique, réorientation des pratiques, renouvellement des enjeux (Lamoureux 1992: 704).

La recherche-action émerge parmi les différents modes de recherches féministes en raison de sa préférence pour les méthodologies qualitatives. Plusieurs féministes, comme on l'a vu, estiment que la recherche-action et les approches qualitatives sont particulièrement appropriées à la recherche féministe. Les méthodes n'étant pas neutres par rapport aux valeurs, certaines d'entre elles, les récits de vie par exemple, permettent de déceler les significations profondes des phénomènes observés, ce à quoi parviennent plus difficilement les méthodes traditionnelles axées sur les approches quantitatives et les statistiques. La recherche qualitative, moins sophistiquée sur le plan technique, est relativement dégagée de l'"aura d'objectivité" qui entoure la recherche quantitative créant ainsi de meilleures conditions pour que les femmes, ou les groupes de femmes, se comportent comme de véritables sujets intellectuels et politiques, ou se sentent légitimés de le faire.

C'est la dimension du marquage dans le processus de socialisation qui intervient ici à travers la controverse du qualitatif versus le quantitatif. Il serait illusoire de sous-estimer la force avec laquelle la socialisation s'impose toujours aux femmes en ce qui a trait notamment aux normes et aux stéréotypes scientifiques. Malgré leur

statut désormais acquis de sujet sociologique autonome, leurs attitudes face à la “culture savante” demeurent imprégnées des perceptions négatives à leur endroit qui ont entretenu pendant quelques siècles leur exclusion de la pensée scientifique. La mystification du savoir universitaire, qui résulte de l'intériorisation des perceptions négatives de soi-même, peut inciter les femmes à céder aux seuls experts-chercheurs le soin de déterminer la recherche. Ce risque n'est pas totalement écarté, même dans un contexte où le “chercheur” est de sexe féminin. C'est ce rapport social que la recherche-action féministe, et les femmes qui la privilégient comme mode de recherche, se proposent de modifier en insistant sur l'établissement d'une relation de sujet à sujet entre chercheuses et groupes féministes et sur l'importance de leur mise en confiance afin de pouvoir procéder à la confrontation des savoirs réciproques.

Peut-être est-ce parce que les femmes (...) ont constitué un des groupes sociaux les plus radicalement chosifiés par les approches normatives de cette vision scientifique que la recherche féministe a tellement insisté (...) sur la nécessité de reconnaître à son tour l'objet de recherche comme un sujet à part entière; et de substituer au rapport d'exploitation qui existe entre celui-ci et les chercheuses un rapport de réciprocité (Varikas 1988, cité par Mayer et Ouellet: 225).

La question de l'“objectification” est cependant fort complexe reconnaissent les auteures consultées. Si les approches quantitatives plus classiques, par essence, “objectifient” les personnes “enquêtées”, il est difficile sinon impossible en recherche, même féministe et qualitative, d'y échapper complètement:

Pour comprendre, au delà des expériences individuelles, le fonctionnement des institutions et de la société globale (Smith 1986), il faut aussi pouvoir concilier le développement de rapports de sujets à sujets avec les femmes et le respect de leur subjectivité avec une certaine “objectivation” des situations et des personnes concernées. (...) Mais comment y parvenir sans occulter l'importance du vécu et des perceptions subjectives? Comment faire en sorte de ne pas imposer nos propres catégories d'analyse, nos propres explications? (...) C'est le genre de situation concrète que chaque chercheuse féministe doit être prête à affronter même s'il n'existe pas de réponse “appropriée”. (...) il est probable d'ailleurs que la chercheuse se sentira d'autant plus libre d'exprimer ses opinions féministes que ses rapports avec les femmes de son enquête auront débordé le strict cadre scientifique et permis un véritable “dialogue” (Dagenais 1987: 30-31).

Avant de dégager les enjeux éthiques présents dans la recherche-action féministe, formulons quelques éléments de synthèse qui définiraient plus particulièrement la recherche-action féministe:

1. l'existence de positions féministes tant chez les chercheuses que dans les groupes de femmes sont sous-tendues par des valeurs de démocratie et d'égalité;
2. le problème à l'étude découle d'un besoin issu d'une action s'inscrivant dans le temps présent, et est analysé sous l'angle des rapports sociaux inégalitaires entre les sexes;
3. les objets de recherche (les femmes et les groupes de femmes) sont de véritables sujets en recherche, en ce sens qu'ils sont partie prenante au processus, à toutes ses étapes;
4. la relation entre les partenaires est basée sur la confiance, l'empathie et la réciprocité;
5. les critères de réussite s'appliquent tant au processus qu'aux objectifs de la recherche comme tels;
6. les stratégies de contrôle de la validité des résultats sont orientées de façon prioritaire vers les groupes de femmes, et doivent permettre la mise en place des changements espérés.

Nous avons jusqu'à présent clarifié la notion d'éthique et le rôle joué par les valeurs dans les conduites, les choix et les jugements moraux. Nous avons également évoqué comment se sont développés en concomitance le mouvement des femmes contemporain et le paradigme féministe en science, lequel a donné naissance aux études féministes qui, dans la foulée des questionnements concernant la recherche, ont alimenté à leur tour le développement de ce paradigme. Ce cheminement a été marqué par le courant de la recherche qualitative, et la recherche-action est vite apparue comme particulièrement appropriée aux objectifs de la recherche féministe considérant sa centration sur les valeurs d'égalité, de démocratie et de sollicitude entre chercheuses et groupes-sujets, et ce, tout au long du processus.



Nous avons également montré la visée épistémologique et politique propre à la recherche-action féministe. La recherche-action féministe intègre, outre les valeurs transformatrices associées à la recherche-action, une remise en cause fondamentale de la méta-idéologie patriarcale, telle qu'illustrée par le paradigme féministe en science. Si peu d'écrits portent sur la recherche-action féministe en tant que telle, des universitaires et des groupes de femmes en font leur mode de recherche privilégié car elle leur permet d'interpréter et d'éprouver les valeurs d'égalité, d'autonomie et de justice à partir d'elles-mêmes; elle leur permet d'analyser leur vécu individuel, social et politique de façon rigoureuse, et de poursuivre leurs luttes pour transformer en profondeur les rapports sociaux de sexe.

Mais ce travail ne se fait pas sans difficultés. Les valeurs de la recherche-action, en dépit de leur caractère universel, perdent leur sens "lorsqu'elles se frottent au procès du réel", pour reprendre et appliquer l'invitation de cohérence éthique de Lamoureux (1996) à la recherche-action en général, qui n'intègre pas, hormis la recherche-action féministe, la problématique spécifique des femmes.

Pierrette Bouchard (1986) montre bien comment certaines difficultés que nous avons évoquées par rapport à la recherche-action en général peuvent se trouver décuplées dans le cas de la recherche-action féministe.

Nous pouvons nous demander si bon nombre de chercheurs n'ont pas compris la démarche scientifique comme étant le rejet de la quotidienneté et de l'expérience vécue, temps et espace entre autres, de l'oppression des femmes et de leurs résistances. Les féministes qui entreprennent ce genre de recherche ont à contrer ces préjugés. (...) Bien que certaines méthodes reconnaissent que "l'observateur" (ou l'observatrice) ne peut jamais se départir totalement de certaines manières de penser, de sentir ou d'agir ... dans un univers culturel déterminé, il ou elle risque de voir sa démarche taxée d'idéologique (au sens péjoratif du terme, c'est-à-dire sans objectivité) au moment où serait exprimé clairement son engagement. Plusieurs d'entre nous, comme chercheuses féministes ont à affronter ces problèmes (1986: 235).

Évoquons, pour illustrer autrement cette résistance que l'on retrouve toujours par rapport au paradigme féministe en science, le refus systématique des professeurs, dans le cadre de la majeure partie des cours universitaires qui présentent les grands

paradigmes sociologiques, d'intégrer le paradigme féministe, les paradigmes retenus étant: le fonctionnalisme, le structuralisme, le matérialisme, le marxisme.

## **1.2 ENJEUX ETHIQUES FONDAMENTAUX DE LA RECHERCHE-ACTION FEMINISTE**

Suite à ce bilan de la documentation sur les thèmes majeurs de notre étude, et considérant le contexte universitaire des recherches-actions à l'étude, nous identifions cinq dimensions éthiques fondamentales présentes dans la recherche-action féministe. Nous appellerons également ces dimensions des enjeux éthiques étant donné la distance qui les sépare des postulats de la science traditionnelle et la complexité inhérente à la concrétisation de valeurs individuelles et sociales qui s'inscrivent dans l'ordre du changement social et politique.

Les enjeux éthiques de la recherche-action féministe renvoient à la conception non élitiste du savoir selon laquelle, essentiellement, la connaissance ainsi que le pouvoir et les privilèges qui en découlent, ne sauraient être le seul fait des scientifiques ou des chercheurs et chercheuses universitaires.

L'éthique, rappelons-le, ne touche pas, selon notre définition, aux règles immédiates, elle a plutôt trait aux valeurs fondamentales qui inspirent les jugements et les conduites. Ainsi donc, par rapport à la recherche, les enjeux ci-après formulés ne seront pas analysés en fonction d'une perspective déontologique, qui du reste n'en toucherait point mot. Ils invitent plutôt à une exploration ouverte des manières explicites ou implicites d'actualiser un projet éthique - et non un "code d'éthique" - à partir des grands objectifs suivants:

1. l'inclusion des femmes comme véritables sujets dans le contexte de la recherche;
2. la reconnaissance et l'intégration d'un savoir fondé sur l'action;
3. la construction d'un processus démocratique;
4. le développement de relations fondées sur la confiance, le respect mutuel et l'empathie;
5. l'engagement de la chercheuse par rapport à la cause des femmes.

### 1.3 QUESTIONS DE RECHERCHE

Rappelons que l'objectif général de ce mémoire est de mieux cerner la nature et les dimensions éthiques fondamentales de la recherche-action féministe, à partir d'un cas de recherche-action à l'Université, où des enjeux éthiques se sont posés avec acuité. Plus particulièrement, nous voulons cerner comment, concrètement, s'actualise le projet éthique de la recherche-action féministe en milieu universitaire. De plus, compte tenu du fonctionnement privilégié par le contexte des recherches-actions à l'étude, fonctionnement qui intègre des intermédiaires d'orientation féministe dans le processus de la recherche-action, notre objectif est également de regarder comment ce rôle d'intermédiaire peut faciliter le projet éthique de la recherche-action dans ce contexte.

Trois questions de recherche découlent de ces objectifs. Notre première question, d'ordre général, se subdivise en cinq sous-questions qui nous permettront de voir comment se traduisent dans la réalité les cinq enjeux éthiques de la recherche-action féministe. Les deuxième et troisième questions, d'ordre plus pratique, visent, d'une part, à identifier les moments, dans le processus de la recherche-action, où la réalisation de ces enjeux éthiques rencontre des obstacles importants, et d'autre part, de regarder comment les intermédiaires, qui sont partie au type de recherche-action à l'étude, peuvent contribuer à faciliter la réalisation de ces enjeux éthiques.

#### Questions de recherche

1. Comment les enjeux éthiques de la recherche-action féministe se concrétisent-ils dans un contexte de recherche universitaire?
  - a) La recherche-action féministe favorise-t-elle vraiment l'articulation des savoirs issus de la théorie et des savoirs issus de l'action?
  - b) Le processus de prise de décision mis en place dans le cadre de ces recherches-actions est-il en accord avec les valeurs démocratiques prônées par le discours féministe?

- c) La recherche-action féministe remet-elle réellement en cause les rapports de pouvoir entre les partenaires, au profit d'une relation fondée sur la confiance, le respect mutuel et l'empathie?
  - d) L'adhésion au paradigme féministe en science est-elle nécessaire pour permettre à la recherche-action d'atteindre son objectif de contribuer à fonder les diverses analyses, prises de position et actions des groupes de femmes?
  - e) Peut-on considérer que les femmes sont véritablement prises en compte comme sujet dans la recherche-action féministe?
2. Quels sont les moments charnières dans le processus de la recherche-action féministe où les enjeux éthiques se posent avec le plus d'acuité?
3. Quelle incidence la présence d'intermédiaires dans le processus de la recherche-action féministe a-t-elle sur l'actualisation des enjeux éthiques?

Voilà les questions auxquelles nous entendons répondre dans les chapitres qui suivent.

## **CHAPITRE II**

# **MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE**

## 2.1 CADRE EPISTEMOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

Le paradigme féministe constituera le cadre d'analyse général de notre recherche<sup>23</sup> dont l'objet de connaissance même repose, comme nous l'avons vu au chapitre un, en grande partie sur ce paradigme. Notre stratégie de recherche se fonde essentiellement sur des notions relatives à l'oppression et aux inégalités de statut et de pouvoir pour dégager et analyser les enjeux éthiques de la recherche-action féministe. Ces notions interviennent nécessairement dans les pratiques et les rapports qu'établissent entre elles les participantes à une recherche-action universitaire. L'éthique de la recherche-action féministe, ses interrogations et ses balises, servent de révélateurs de conceptions de la recherche qui permettent la justification de certains privilèges et de certains pouvoirs. En ce sens, nous pouvons situer notre approche, au centre de laquelle se trouve un questionnement sur la normalisation des valeurs dominantes, à l'intérieur de la réflexion épistémologique qui fonde le paradigme féministe.

Considérant l'optique "éthique" relativement nouvelle dans laquelle l'objet "recherche-action féministe" est ici abordé ainsi que la diversité des interprétations possibles des phénomènes qu'il met en présence, considérant surtout la distance qui sépare la réalité psychosociale, toujours fugace, complexe et situationnelle par rapport à la stabilité des théories qui tentent d'en rendre compte, nous utiliserons l'approche compréhensive<sup>24</sup> comme mode opératoire principal de notre étude de cas.

Cette approche nous permettra d'accorder une importance particulière aux sentiments, aux émotions, aux représentations des personnes intégrées dans la recherche-action étudiée relativement aux dimensions éthiques. Nous nous attarderons donc à leur façon de comprendre et de vivre l'éthique dans la

---

<sup>23</sup> Cette recherche portant sur un processus de recherche-action féministe, nous avons analysé le paradigme féministe en science dans le cadre du premier chapitre où nous élaborons notre cadre théorique.

<sup>24</sup> L'Allemand Max Weber (1806-1882) est considéré comme le pionnier de l'approche compréhensive en sociologie.

recherche-action féministe, d'après leurs valeurs personnelles et les objectifs qu'elles poursuivent. L'approche compréhensive nous amènera à prendre en considération "les conditions réelles" dans lesquelles se jouent les enjeux éthiques de la recherche-action féministe, "de façon holistique" (Deslauriers 1991: 12). Elle nous permettra également de confronter le discours éthique à la pratique éthique et à ses contingences particulières, car, "l'importance n'est pas ce qu'une collectivité prétend faire mais bien ce qu'elle fait *de facto*: le discours ne suffit pas s'il n'est pas mis en correspondance avec l'action" (Deslauriers 1991: 12).

De ce point de vue, la dialectique fournit aussi un cadre général très utile pour analyser les enjeux de la recherche-action féministe. Outre l'approche compréhensive, nous nous inspirons donc aussi de la dialectique,<sup>25</sup> définie par Aktouf (1990: 10) comme le "mouvement perpétuel, conflictuel et synthétique dans toute chose constituant l'univers". La dialectique prend en considération que la société est tiraillée par des tendances contraires, des conflits d'où le changement peut émerger. L'intégration de cette vision nous permettra donc de porter une attention particulière aux représentations contraires qui se dégagent à l'égard des enjeux éthiques de la recherche-action féministe, et de tenter d'en dégager de nouvelles synthèses.

---

<sup>25</sup> On doit cette approche au philosophe allemand Hegel qui a vécu de 1770 à 1831.



## 2.2 METHODE DE PRODUCTION ET D'ANALYSE DES DONNEES

L'étude de cas a pour qualité de permettre de cerner plus en profondeur les sujets complexes. Nous avons donc choisi cette méthode pour mener notre recherche, celle-ci nous permettant de rendre mieux compte de la totalité de la situation à l'étude. L'étude de cas nous a aussi permis de formuler des questions de recherche préalables, que nous avons précisées en cours de route en fonction du matériel recueilli et de la consolidation de notre cadre théorique, plutôt que d'arrêter a priori des hypothèses.

Il est à préciser que cette étude a été initiée par l'organisme Relais-femmes en 1993. Relais-femmes avait mis sur pied un comité de recherche sur l'éthique dans la recherche-action féministe.<sup>26</sup> La réflexion du comité s'est incarnée à ce moment sous la forme d'une recherche inductive, à partir de cas vécus dans des expériences de collaboration avec l'UQAM. La recherche exploratoire devait donner lieu à un séminaire auprès des militantes et des universitaires féministes intéressées à comprendre la recherche-action sous l'angle de l'éthique. Le comité a d'abord formulé quelques définitions et questions de recherche tirées des expériences acquises par ses membres au fil des ans. Ces travaux ont servi de point de départ à l'identification de deux cas devant être soumis à l'analyse. La rédaction d'une grille d'entrevue, puis son administration auprès des personnes qui avaient vécu les recherches-actions retenues, ont été confiées à une professionnelle consultante<sup>27</sup>, madame Rachel Belisle.

L'étape des entrevues terminée, voyant la richesse et l'ampleur des données recueillies, le comité a réalisé qu'il ne pouvait investir le temps et les ressources nécessaires pour poursuivre la recherche. C'est ainsi que nous avons obtenu

---

<sup>26</sup> Les personnes suivantes ont fait partie du comité "Éthique et recherche-action". De Relais-femmes: Marcelle Régimbald et Lucie Bélanger, permanentes; Danielle Fournier, présidente et Angèle Briand, officière au Conseil d'administration pour l'Association féminine d'éducation et d'action sociale. Lyne Kurtzman de l'UQAM était également membre du comité, ainsi que Rachel Belisle à l'étape des entrevues.

<sup>27</sup> Madame Belisle est consultante en éducation des adultes. Elle est aussi une personne-ressource connue des milieux féministes.

l'autorisation d'utiliser le corpus non analysé portant sur le cas que nous avons choisi d'étudier dans le cadre de la présente recherche. Les résultats de cette recherche ont donc été analysés dans le cadre du présent mémoire. Toutefois, ils restent destinés de façon prioritaire à Relais-femmes, à son réseau de groupes membres et aux universitaires qui s'intéressent à la recherche-action féministe.

Rappelons que la recherche-action dont il sera ici question s'est déroulée à l'UQAM entre 1990 et 1993. Elle origine de la demande d'un groupe de femmes désireux de faire valoir sa contribution à l'avancement de la situation des femmes dans la société québécoise. Le choix de mener notre étude de cas à partir de cette recherche-action découle d'événements conflictuels qui ont mené à la démission de la chercheuse principale. Ces événements ont servi de révélateur des enjeux éthiques de la recherche-action féministe en ce qu'ils les ont mis au jour de manière plus explicite. Les enjeux éthiques jaillissent en effet plus difficilement dans les situations de recherche harmonieuses.

Comme nous le verrons au chapitre suivant, cette recherche-action s'est déroulée en deux phases, la première phase correspond aux événements qui se sont produits alors qu'une première chercheuse avait accepté la responsabilité de la recherche, pour ensuite démissionner. La seconde phase correspond aux événements qui se sont produits après son départ.

### **2.2.1 INSTRUMENTS DE RECHERCHE**

Une grille d'entrevue et des sources documentaires ont constitué nos instruments de recherche.

Nous aborderons d'abord les sources documentaires. Celles-ci ont servi à rendre compte du déroulement de cette recherche-action et des événements qui s'y sont produits, tels que rapportés au troisième chapitre. Ces sources d'information ont également alimenté les mises en contexte nécessaires à la compréhension des

entrevues ainsi que leur interprétation. Ci-après les différentes sources documentaires consultées:<sup>28</sup>

- devis de recherche (demande de subvention);
- Politique des services aux collectivités de l'UQAM;
- procès verbaux des rencontres du comité de la recherche-action;
- correspondance échangée dans le cadre du projet;
- protocole d'entente signé par le groupe et l'UQAM après la première phase de la recherche;
- documents et avis institutionnels produits au cours de la première phase de la recherche;
- rapports de recherche.

L'instrument principal de cette recherche est une grille d'entrevue (voir annexe 1) élaborée par la consultante embauchée par Relais-femmes, à partir des réflexions menées par le comité "Éthique et recherche-action", ainsi que d'écrits traitant de concertation et de partenariat.<sup>29</sup> Une des hypothèses qui a présidé à la construction de cette grille voulait qu'il y ait des moments, dans le processus d'une recherche-action, où des enjeux éthiques se posent plus fortement. Celle-ci est donc construite selon un cadre thématique qui correspond essentiellement au découpage temporel de la recherche-action, à savoir: le choix de partenaires, la définition du devis de recherche et du cadre de travail, le déroulement de la recherche-action; la production finale; l'évaluation de la démarche; l'après projet; les acquis réalisés. En se remémorant ces différentes étapes de la recherche-action, les personnes interviewées étaient amenées à décrire la nature des interactions vécues entre elles, les modalités de la prise de décision et les niveaux d'accord sur celles-ci, la

---

<sup>28</sup> Pour des raisons de confidentialité, ces documents ne sont pas annexés à notre étude.

<sup>29</sup> Les références utilisées par madame Belisle pour concevoir la grille sont: Mucchielli, R. (1977). *La formation à la concertation*, EME et Les Éditions ESF, 187 pages; St-Arnaud, Y. (1978). *Les petits groupes: participation et communication*, Les presses de l'Université de Montréal, 180 pages; Waddock, S. (1989). "Understanding Social Partnerships: An Evolutionary Model of Partnership Organizations" dans *Administration & Society*, Sage Publications, vol. 21, no 1, pp. 78-100.

répartition des rôles et des pouvoirs, les ajustements pris en cours de route, le climat général de travail, etc.

Seuls les deux dernières parties de la grille d'entrevue abordent plus directement des notions relatives à l'éthique, à savoir: la nécessité d'une approche féministe; la valorisation des savoirs différents; la rigueur intellectuelle et l'approche démocratique, le respect des ententes et des décisions, la confiance et le respect mutuel, etc. À cet égard, il nous faut préciser que la grille a été construite avant la démarche théorique rapportée au premier chapitre alors que les enjeux éthiques de la recherche-action féministe n'avaient pas été dégagés aussi nettement. Une démarche plus linéaire était alors appropriée. Aujourd'hui, nous construirions différemment cette grille, de manière à aborder plus directement les enjeux éthiques tels qu'ils se sont dégagés à la suite de notre réflexion théorique.

## **2.2.2 DEROULEMENT ET TRANSCRIPTION DES ENTREVUES**

Les entrevues se sont déroulées de la façon suivante. Au total, six personnes ont été interviewées dans le cadre de cinq entrevues, réalisées dans le courant mois de juin 1993. Ces personnes sont la seconde chercheuse, les deux agentes de recherche, la représentante du groupe de femmes et les deux intermédiaires. Les agentes de recherche ont été interviewées durant une même entrevue.<sup>30</sup>

Il est à noter qu'une chercheuse, celle qui a démissionné, n'a pas été interviewée. En conséquence, nous n'avons pas sa vision pour la première phase de la recherche-action, alors qu'elle était chercheuse principale. Il est à préciser également que l'auteure de ce mémoire étant l'une des deux intermédiaires interrogées, nous avons dû, pour des raisons évidentes, retirer son témoignage du corpus de la recherche. Par ailleurs, certains éléments de son témoignage ont servi de matériau pour l'interprétation des résultats.

---

<sup>30</sup> Les consentements usuels pour l'utilisation du contenu des entrevues ont été obtenus conformément aux pratiques déontologiques en vigueur à l'UQAM. Une première autorisation des personnes interviewées a été obtenue par Relais-femmes au début de la démarche de recherche afin de pouvoir utiliser les données. Le travail s'étant poursuivi dans le cadre de ce mémoire de maîtrise, une seconde démarche auprès d'elles, téléphonique cette fois, a été effectuée par l'auteure pour les informer du nouveau contexte de réalisation de la recherche.

Les entrevues ont revêtu un caractère semi-directif. Les dimensions abordées avaient été préalablement établies et inscrites dans la grille d'entrevue sous la forme de grandes questions repères. L'approche non directive et les questions ouvertes ont permis à l'intervieweuse de soutenir les développements élaborés par les personnes interrogées aussi longtemps que nécessaire de même que d'introduire des sous-questions ou des questions nouvelles aux moments jugés opportuns. Les techniques utilisées dans le cadre de l'approche non directive, telles la reformulation et le reflet, ont été utilisées. De plus, une attitude véritablement empathique est perceptible à l'écoute des entrevues.

Les cinq entrevues ont été enregistrées sur bande audio, puis transcrites intégralement sous forme de "verbatim". Afin de préserver l'anonymat du groupe et des individus qui ont été interrogés dans le cadre de notre étude, nous avons retiré du corpus les références pouvant permettre de les identifier. Les citations retenues correspondent donc à des prénoms fictifs de même que leurs références à des personnes ou à des associations étroitement associées au groupe de femmes participant à cette étude.

Afin de permettre une saisie plus facile des données, voici les prénoms fictifs retenus pour les personnes interviewées:

- la représentante du groupe: Céline
- la première chercheuse: Ginette
- la seconde chercheuse: Françoise
- les agentes de recherche: Stéphanie et Geneviève
- les intermédiaires: Christiane et Jeanne

Les références à d'autres membres du groupe apparaissent sous les prénoms ou noms fictifs suivants: Sylvie, Claudine, Louise, madame Tremblay. Le nom du groupe est remplacé par le terme "Association" et celui de l'éditeur qui a publié le livre par "Éditeur".

### 2.2.3 ANALYSE DU CONTENU DES ENTREVUES

Pour faire l'analyse du corpus de ce mémoire, nous avons suivi, dans ses grandes lignes, la démarche en six étapes suggérée par René L'Écuyer (1988) que voici:

1. Lectures préliminaires du corpus et établissement d'une liste d'énoncés.
2. Choix et définition des unités de classification: types d'unités, définitions et critères de choix.
3. Processus de catégorisation et de classification; définition d'une catégorie, sous-étapes de classification, qualités essentielles des catégories.
4. Quantification et traitement statistique.
5. Description scientifique: analyse quantitative et qualitative.
6. Interprétation des résultats. (55)

Dans certains corpus, il est possible, comme le dit L'Écuyer (1988: 61), de “quantifier les données accumulées dans chacune des catégories en termes de fréquences, de pourcentages ou des divers autres indices possibles et développés par les chercheurs.” Cette approche n'étant pas compatible avec l'objet même de notre recherche et la méthode de l'étude de cas que nous avons retenue, il va donc de soi que la description scientifique des données prend ici la forme d'une analyse qualitative et non d'une analyse quantitative.

Nous appuyant sur cette démarche, nous avons donc, dans un premier temps, effectué une lecture préliminaire du corpus et identifié un certain nombre de thèmes relatifs à notre objet de recherche. Puis, nous avons lu et relu chacune des entrevues, leur petit nombre (cinq) nous permettant de nous en imprégner rapidement. Nous avons par la suite choisi des unités (sept) et des sous unités de classifications. Par l'intermédiaire du logiciel NUD.IST, nous avons pu regrouper les propos de nos répondantes en fonction de cette première catégorisation. Ces unités de classification sont:

1. L'égalité devant le savoir:
  - remise en question de la division sociale du savoir;
  - reconnaissance d'un savoir fondé sur l'action.

2. Le processus démocratique:
  - définition du cadre de recherche et de travail;
  - prise de décisions et négociations;
  - crédits, droits d'auteur et droit d'utilisation des données;
  - mécanismes de liaison (comité et intermédiaires).
3. Les dualités:
  - objet-sujet, objectif-subjectif, théorie-pratique;
  - savoirs issus de la théorie et issus de l'action;
  - arrimage des intérêts;
  - conflit.
4. L'orientation féministe de la recherche;
  - présence d'une éthique politique féministe;
  - collectivisation (prise de conscience, nouvelles connaissances, etc.).
5. Aspects relationnels:
  - rapports de confiance, transparence, préjugés;
  - écoute, empathie, respect mutuel;
  - responsabilité, engagement.
6. Difficultés et contraintes diverses:
  - le temps, les délais, les agendas;
  - le choc des cultures (culture universitaire vs culture des groupes d'action);
  - les définitions et différentes conceptions de la recherche-action;
  - ambiguïté des rôles;
  - relations entre chercheuses et assistantes de recherche.
7. La culture institutionnelle universitaire:
  - prédominance de l'idéologie positiviste de la science;
  - dévalorisation du paradigme féministe en science et de la recherche-action;
  - règles de la production universitaire;
  - ressources financières et subventions.

Cette première catégorisation a évolué en fonction de notre cadre théorique. Ainsi, nous sommes finalement arrivée à dégager cinq grandes catégories d'analyse. Nous avons réorganisé la classification de nos données en fonction de quatre des cinq enjeux éthiques de la recherche-action féministe qui ont découlé de notre

démarche théorique, soit: la reconnaissance et l'intégration d'un savoir fondé sur l'action; la construction d'un processus démocratique; le développement de relations fondées sur la confiance, le respect mutuel et l'empathie et l'engagement de la chercheuse par rapport à la cause des femmes. L'enjeu de l'inclusion des femmes comme véritables sujets dans le contexte de la recherche nous a paru traverser l'ensemble des quatre autres enjeux, et n'a donc pas été retenu comme catégorie d'analyse spécifique.

Nos catégories d'analyse ne correspondent donc pas parfaitement à nos premières unités de classification. Toutefois, elles recouvrent l'ensemble des propos de nos répondantes concernant l'éthique de la recherche-action féministe.

Les deux premiers enjeux ou thèmes éthiques ont été analysés en fonction des deux phases chronologiques de la recherche-action alors que les deux autres l'ont été surtout en fonction de la seconde phase. Bien que le cadre d'entrevue n'opérait pas cette distinction entre deux phases, nous avons choisi d'examiner en profondeur tant la première phase que la deuxième pour les deux premiers thèmes éthiques parce que nos répondantes y réfèrent régulièrement, en faisant spontanément cette distinction. De plus, cette distinction entre deux phases a permis une mise au jour plus explicite des enjeux éthiques présents dans cette recherche-action.

À la suite de la présentation des résultats relatifs à chacun des quatre enjeux, nous en menons l'analyse à la lumière de notre cadre théorique.



## **CHAPITRE III**

### **DÉROULEMENT DE LA RECHERCHE-ACTION ÉTUDIÉE**

La recherche-action étudiée dans le cadre de ce mémoire a été initiée en réponse à une demande d'un groupe de femmes pour un projet d'écriture de son histoire. Adressée au Service aux collectivités de l'UQAM dans le cadre de son protocole avec Relais-femmes, la requête<sup>31</sup> de l'association, datée du mois d'avril 1989, précisait la pertinence, les objectifs, les clientèles-cibles et les axes préliminaires de la recherche. Le groupe envisageait de diffuser les résultats de la recherche à l'intérieur d'une publication, qu'il désirait lancer au cours d'un important congrès-anniversaire prévu quelques années plus tard. Dans sa demande, il manifestait sa volonté de participer à l'encadrement du projet.

### **3.1 MISE EN PLACE DU PROJET**

Des dirigeantes de l'organisme approchent une professeure de l'UQAM avec laquelle elles ont déjà collaboré à une formation. Celle-ci se montre intéressée à leur projet, mais des raisons de temps l'empêchent d'en prendre la responsabilité. Elle leur suggère d'entrer en contact avec le Service aux collectivités de l'UQAM, qui est chargé de la liaison entre les professeurs-es et les groupes externes. Le Service aux collectivités prend acte de la demande du groupe et entre en communication avec cette même professeure afin d'évaluer si une forme de collaboration serait possible. L'échéance du projet étant fixée et les disponibilités de la professeure-chercheuse réduites, elle acceptera de collaborer au projet dans un rôle de personne-ressource sur les contenus, et non comme chercheuse principale.

Les échéances pour obtenir un financement à l'interne étant proches, la chercheuse soutient le projet en rédigeant les premières ébauches d'un devis de recherche destiné au programme d'aide financière aux chercheurs-ses et aux créateurs-trices de l'UQAM, (PAFACC) dans le cadre du volet 1 "Recherches de type services aux collectivités". De façon parallèle, le Service aux collectivités mène des démarches pour identifier une seconde chercheuse intéressée et disposée à assurer la responsabilité principale de la recherche. Ces démarches visent une expertise de recherche féministe en fonction des objectifs particuliers du projet. Une chercheuse

---

<sup>31</sup> Texte transmis au Service aux collectivités au mois d'avril 1989.

accepte la responsabilité principale du projet, mais, considérant la nature et l'échéance du projet, elle pose comme condition d'embaucher ses ex-étudiantes. Ce sont des personnes en qui elle a particulièrement confiance pour faire la recherche historique. Dans ces circonstances, la première professeure accepte de jouer un rôle de co-chercheuse. Compte tenu de l'expertise professionnelle des ex-étudiantes, le service aux collectivités tente de leur assurer une rémunération plus élevée que ne l'autorise l'échelle en vigueur dans le cadre du programme institutionnel qui finance la recherche. Il obtient la possibilité de les embaucher sous un statut mieux rémunéré, le statut de technicienne de recherche.

Dans l'entente préalable, il est convenu que le groupe de femmes contribuera au financement du projet. Outre sa contribution financière, il fournira des ressources administratives et mettra ses archives à la disposition des chercheuses. Pour assurer sa participation au processus de recherche, un comité<sup>32</sup> est mis sur pied, animé par les représentantes du protocole UQAM/Relais-femmes (les intermédiaires). Cependant, la chercheuse principale choisit de ne pas y participer et d'y déléguer la co-chercheuse.

---

<sup>32</sup> Le Service aux collectivités est chargé d'appliquer la politique institutionnelle des services aux collectivités de l'UQAM qui prévoit la mise en place d'un partenariat au niveau de l'approche et des méthodes en fonction des besoins formulés par le groupe. Le comité est le moyen qui assure ce partenariat.

### **3.2 PREMIERE PHASE DE LA RECHERCHE-ACTION**

La subvention du PAFACC obtenue, les partenaires se concertent sur le devis de recherche et sur le plan de travail préparés pour la demande de subvention.

Au cours de la première phase du projet ont lieu le dépouillement des archives de l'organisme, la préparation de fiches, la tenue et la transcription d'entrevues avec d'anciennes présidentes de l'organisme et la rédaction d'un rapport préliminaire de recherche. Quelques rencontres du comité permettent de faire le point sur l'avancement des travaux, d'échanger sur les premières données recueillies et d'aborder les aspects administratifs et financiers.

Le premier travail de collecte et synthèse des données est effectué pour une large part par les deux agentes de recherche, principalement sous la direction de la co-chercheuse. La chercheuse principale est pendant la majeure partie de cette phase à l'extérieur du pays. Toutefois, à son retour, elle exprime son mécontentement sur le travail accompli pendant son absence, ce qui crée des tensions au sein de l'équipe de recherche. De plus, elle congédie l'une des deux agentes de recherche à la suite d'une évaluation négative de son travail.<sup>33</sup>

Vers la fin de la période couverte par la subvention obtenue de l'Université, au cours d'une réunion du comité où, selon l'entente initiale, un rapport préliminaire devait être déposé, un premier rapport de recherche est communiqué verbalement par la co-chercheuse. Sur la base de cet exposé verbal, la chercheuse principale, exceptionnellement présente à cette rencontre, réclame au groupe des fonds additionnels pour poursuivre le travail. Compte tenu du temps qui les sépare du Congrès anniversaire, les chercheuses proposent de ne pas rédiger un rapport de recherche comme tel, mais de rédiger plutôt, dès la prochaine étape, le manuscrit du livre. Pendant cette rencontre, la chercheuse principale souligne que les droits

---

<sup>33</sup> Suite aux interventions de la co-chercheuse et de la représentante du Service aux collectivités auprès du Service du personnel de l'Université, l'assistante pourra réintégrer l'équipe de recherche au cours de la seconde phase.

d'auteur sur le matériel produit appartiennent aux chercheuses. De plus, elle avise l'intermédiaire du Service aux collectivités que son mandat est terminé.

Durant cette période, la chercheuse principale entame unilatéralement des pourparlers avec un autre service de l'Université, le Service de la recherche, dans le but de rédiger un contrat d'écriture du livre. Cette démarche suppose une suite au projet axée sur une logique de commandite de recherche plutôt que de recherche-action. Effectuée à l'insu du comité, cette démarche prend pour acquis que la participation du Service aux collectivités, dans le cadre du protocole UQAM/Relais-femmes, prend fin à ce moment précis du projet.

À l'égard du Service aux collectivités, la chercheuse principale entretient plusieurs griefs. Une lettre fait connaître son insatisfaction personnelle à l'endroit du rôle d'intermédiaire de la représentante du Service aux collectivités.<sup>34</sup> Essentiellement, elle l'accuse de s'ingérer dans la direction du projet et d'exercer son mandat selon une conception "purement bureaucratique et administrative des services aux collectivités", qui crée des préjudices aux chercheuses. Elle lui reproche d'avoir exigé que tous les rapports entre les chercheuses et le groupe passent par elle et, ce faisant, de multiplier les réunions du comité. La chercheuse achemine ce blâme à différentes instances de l'Université. Par contre, tant l'intermédiaire concernée que la co-chercheuse ne partagent pas ses perceptions. Des lettres spécifient comment et en quoi elles ont plutôt établi des rapports de collaboration entre les diverses parties concernées par cette recherche.<sup>35</sup>

À la demande réitérée du groupe, l'équipe de recherche (les deux chercheuses et l'assistante de recherche) remet finalement au groupe un rapport de recherche préliminaire, mais qui est présenté comme un "rapport final à usage interne". Avec la remise du rapport, une lettre d'accompagnement précise qu'il s'agit d'"un rapport de recherche final issu des travaux du projet effectué dans le cadre du Protocole d'entente UQAM/Relais-femmes."

---

<sup>34</sup> Lettre adressée à la représentante du Service aux collectivités par la chercheuse principale (non datée).

<sup>35</sup> Lettre de la représentante du Service aux collectivités adressée à la chercheuse principale (19 septembre 1990) et lettre de la co-chercheuse adressée à sa collègue et à la représentante du Service aux collectivités (2 octobre 1990).

Dans cette lettre, il est fait mention des limites du rapport de recherche compte tenu des ressources financières et du temps consacrés. Les chercheuses précisent qu'elles possèdent des droits d'auteurs sur ce rapport et que, par conséquent, pour l'utiliser, il faudra conclure avec elles des ententes au préalable. De plus, un passage concernant l'usage du matériel colligé à l'occasion de cette première phase (les fiches, les entrevues, etc.) pose implicitement que ces matériaux de recherche sont également couverts par le droit de propriété intellectuelle des chercheuses. Ces précisions apportées, les chercheuses se disent ouvertes à prendre en considération de nouvelles propositions de la part du groupe pour assurer les suites prévues au projet<sup>36</sup>.

L'épisode du contrat d'écriture et de l'«éviction» du Service aux collectivités soulève un certain nombre de démêlés institutionnels qui minent la confiance dans la réussite du projet. L'équipe de recherche se voit contrainte de ralentir son travail tandis que la direction de l'Université tente de clarifier l'imbroglio créé par le projet de contrat au Service de la recherche et par la critique virulente adressée contre le Service aux collectivités. De plus, des tensions entre la chercheuse principale et l'agente de recherche empêchent de fonctionner normalement. Dans ce contexte, et compte tenu de ses obligations urgentes ailleurs, la co-chercheuse envisage, une fois les révisions au rapport de recherche préliminaire apportées, de se retirer du projet.

Ces perturbations en toile de fond, le comité tient la réunion prévue initialement pour recevoir les commentaires et les analyses de l'organisme sur le rapport préliminaire. Sous réserve d'un approfondissement à propos duquel un consensus est rapidement établi, le groupe reçoit positivement les parties rédigées par les agentes de recherche et la co-chercheuse. Par contre, la partie sur le moment fondateur de l'organisme est contestée. Telles que présentées, les interprétations, tirées d'un texte rédigé et publié par la chercheuse principale dans le cadre d'une recherche connexe, déprécient l'action des femmes qui ont mis l'organisme sur pied et ne

---

<sup>36</sup> Extrait de la lettre d'accompagnement du rapport adressée au groupe par les chercheuses signataires (23 août 1990).

tiennent pas compte, aux yeux des représentantes de l'organisme, d'un ensemble de données pertinentes aux objectifs de la présente recherche.<sup>37</sup>

Suite à cette rencontre, la chercheuse principale est informée des commentaires du groupe, et la présidente du groupe lui envoie une lettre dans laquelle elle écrit:

Cette première partie traite abondamment [des associations fondatrices], mais presque exclusivement en termes de modalités de création. Qu'en est-il de leur action? De plus, nous réfutons carrément la théorie réductrice faisant des organismes fondateurs des "créatures" des Évêques. Il s'agit là, à notre avis, d'une analyse ne tenant nullement compte du contexte social de l'époque.<sup>38</sup>

Cette lettre annonce également à la chercheuse que le groupe entend suspendre ses activités de publication et établir "un autre plan de travail et une nouvelle recherche" pour rencontrer ses objectifs de publication.

Par la suite, le groupe envoie une lettre au Service aux collectivités<sup>39</sup> dans laquelle il précise son intention de poursuivre la recherche dans le cadre du Protocole UQAM/Relais-femmes avec la co-chercheuse comme chercheuse principale. Dans cette lettre, il réitère les prochaines étapes de travail comme convenues en comité.

Le Service aux collectivités met donc en branle la seconde phase de la recherche en demandant aux chercheuses, comme elles l'avaient exigé en déposant le rapport préliminaire, leur accord pour faire usage de ce rapport et du matériel colligé. Si la co-chercheuse consent favorablement à la demande<sup>40</sup>, il en va autrement pour la chercheuse principale qui s'adresse directement à la haute direction de l'Université, après consultation d'un avocat. Sur la base du principe de la liberté académique en recherche, elle estime être victime d'une exclusion du projet en raison de ses opinions. Elle revendique donc fermement ses droits d'auteure sur l'ensemble du matériel et interdit "toute publication pouvant découler du rapport en rubrique."<sup>41</sup>

---

<sup>37</sup> Procès verbal du comité d'encadrement de la recherche (réunion du 24 octobre 1990).

<sup>38</sup> Lettre adressée par le groupe à la chercheuse principale (26 novembre 1990).

<sup>39</sup> Lettre adressée à la représentante du Service aux collectivités (15 janvier 1991)

<sup>40</sup> Lettre adressée à la représentante du Service aux collectivités (11 février 1991).

<sup>41</sup> Lettre adressée à une instance supérieure de l'Université (21 février 1991).

Pour résoudre la crise, des démarches institutionnelles de médiation sont entreprises par la haute direction. Des vérifications de nature juridique sur la question des droits d'auteur-e reconnaissent au groupe des droits d'utilisation sur la majorité des chapitres du rapport de même que sur les matériaux constitués au cours de la recherche.<sup>42</sup> Dans le cadre de la rédaction d'un protocole d'entente, les partenaires sont alors invitées à s'entendre au sujet du principe de la liberté académique et sur le rôle du Service aux collectivités pour la seconde phase du projet. Mais, à défaut d'aboutir à des compromis acceptables pour tous les partenaires, les démarches de médiation se soldent par le retrait de la chercheuse principale.

---

<sup>42</sup> Note transmise par le Service des affaires juridiques à une instance supérieure de l'Université (28 février 1991).



### 3.3 SECONDE PHASE DE LA RECHERCHE-ACTION

La seconde phase de la recherche démarre donc avec de nouvelles ententes inscrites dans un protocole d'entente formel qui confirme la place et délimite le mandat du Service aux collectivités. Mais, les mois d'incertitude antérieurs ont compromis l'objectif de lancer un livre lors du Congrès anniversaire.

Dans ce protocole, le Service aux collectivités est identifié comme l'instance chargée d'assurer la liaison avec le groupe et l'application de l'entente écrite. Ce protocole établit les termes et les modalités de la collaboration entre l'Université et le groupe pour cette seconde phase tant sur le plan des ressources humaines que financières. Les grandes étapes à venir et un nouvel échéancier de réalisation des travaux, pouvant être soumis d'un commun accord à des modifications, font partie des conditions de l'entente. Les questions de droits d'auteur-e et de propriété intellectuelle y sont également précisées concernant le matériel existant et quant à la publication à venir.<sup>43</sup>

La seconde chercheuse poursuit donc le travail avec les deux agentes de recherche présentes à la première phase. Elles décident d'utiliser le rapport de recherche comme document de référence et d'appui à la rédaction du livre et de procéder à des recherches complémentaires. Un plan de travail détaillé qui dégage la charpente du livre est soumis et accepté par le groupe. De nouvelles entrevues sont réalisées, d'autres documents et revues sont dépouillés. La chercheuse participe à la collecte de ces nouvelles données.

Vers les dates prévues pour le dépôt d'un rapport d'étape, des versions préliminaires des chapitres rédigés par les agentes de recherche sont présentées au comité. Les textes constituent des mises à plat de données descriptives sans éclairage historique ou politique particulier. À la suite de cette réunion, la chercheuse informe les membres du comité que les agentes n'assisteront plus aux réunions du comité. Non familières avec le processus de recherche-action et

---

<sup>43</sup> Protocole d'entente entre l'UQAM et le groupe signé le 7 mai 1991.

marquées par les difficultés qu'elles avaient vécues pendant la première phase, les agentes de recherche avaient reçu très durement les commentaires négatifs des membres du comité à l'égard de leurs textes.

Le processus de production s'avère plus long que prévu, plus coûteux également et nécessite un important investissement en temps. Le groupe et le Service aux collectivités interviennent à quelques reprises pour financer les nouveaux besoins de la recherche. Considérant les retards, la publication annoncée pour l'assemblée annuelle est de nouveau reportée. Le groupe décide alors de "sauver les apparences" par un pré-lancement en présence de la chercheuse, des agentes de recherche et de la représentante du Service aux collectivités.

Après une réunion du comité où l'on discute "chaudement" du problème des échéances et des conséquences qu'il entraîne sur le groupe, la chercheuse décide de s'impliquer plus intensément. Elle complète des recherches, procède à l'analyse des données et à leur mise en contexte historique. Coincée par les dernières échéances, elle prend même l'initiative d'investir son argent personnel pour que se termine le travail des agentes. Pendant cette période de production intense, elle entretient des contacts étroits avec les membres du groupe en charge du dossier et assiste à des événements significatifs pour elles. Elle soumet systématiquement les différents chapitres du livre à la critique du comité, puis procède aux corrections qu'elle juge pertinentes.

L'ouvrage rédigé par la chercheuse est finalement lancé à l'UQAM quelques mois plus tard. Au cours de la réunion d'évaluation du projet, la question de la diffusion du livre dans le réseau des membres de l'organisme est abordée. La chercheuse accepte de participer à plusieurs activités de diffusion planifiées par le groupe et de donner des sessions de formation en région.

## **CHAPITRE IV**

### **DESCRIPTION ET ANALYSE DES RÉSULTATS**

Dans ce chapitre, nous présenterons les résultats de notre étude de cas. Ces résultats permettront d'identifier comment se traduisent dans la réalité les enjeux éthiques de la recherche-action féministe et de repérer les lieux où ces enjeux se jouent plus particulièrement dans le processus de la recherche. Quatre des cinq enjeux éthiques identifiés antérieurement, qui correspondent à nos catégories d'analyse, seront explorés distinctement dans ce chapitre. Il s'agit de la reconnaissance et l'intégration d'un savoir fondé sur l'action, de la construction d'un processus démocratique, du développement de relations fondées sur le respect mutuel, la confiance et l'empathie ainsi que l'engagement de la chercheuse par rapport à la cause des femmes.

Au début de chaque section, nous apporterons, au besoin des précisions quant à la façon de rapporter les résultats.

## **4.1 LA RECONNAISSANCE ET L'INTEGRATION D'UN SAVOIR FONDE SUR L'ACTION**

Du principe de la valorisation du savoir du groupe de femmes découle un enjeu éthique central en recherche-action féministe, celui d'intégrer les savoirs développés par les actrices à l'intérieur du processus et des résultats de la recherche. Nous allons dans cette section traiter de cet aspect en regard de la première phase du projet, puis de la deuxième.

### **4.1.1 PREMIERE PHASE DE LA RECHERCHE-ACTION**

#### **4.1.1.1 La chercheuse principale face au savoir du groupe de femmes**

Très vite il a semblé que cet enjeu de la reconnaissance du savoir développé par le groupe dans le cadre de son action poserait problème. Dès les premières réunions du comité, la chercheuse principale ne se montre pas attentive à ce qu'elle peut apprendre du groupe:

La première fois où je suis allée à une réunion avec Sylvie, Ginette était là. Je ne la connaissais pas et tout de suite, j'ai senti qu'il y aurait des tensions énormes. Je me disais: Comment on va faire? Je me voyais reprenant le dossier et je me demandais comment j'allais arriver à négocier avec une personne comme ça parce qu'à chaque fois qu'on apportait un commentaire, on dérangeait, on ne se sentait pas respectées. Ça m'agaçait. (Représentante du groupe)

Selon l'intermédiaire, la chercheuse principale voyait la collaboration davantage dans les termes d'une commande de recherche, où le processus est généralement mené sans la participation du groupe:

Ginette ne voyait pas le projet comme nous. Elle voyait ça comme une commande. (...) Avoir du monde qui relirait ses affaires et passerait des commentaires, elle trouvait ça anti-scientifique. Ça la fatiguait au plus haut point et c'était quasiment: Si c'est ça, je m'en vais. Ça a commencé raide. (Intermédiaire)

Cette attitude réfractaire à la confrontation des savoirs referra surface plus tard dans le processus de la recherche, et concernera la participation du groupe à une étape décisive sur le plan des contenus, soit la rédaction d'un premier rapport de recherche. Selon la représentante du groupe, la chercheuse principale livrait une analyse inexacte des origines de l'organisme et du rôle des femmes à cette époque:

Je relisais ça hier soir (...) c'était comme si on avait été des espèces de nouilles. C'est le clergé qui nous menait. Quand l'Association a été fondée, les premières années, c'est comme si les femmes n'avaient absolument rien fait, c'était rien que les évêques. Quand on sait d'après ce qu'on lisait et les entrevues, comment elles ont dû se battre et dire: Nous, on est des femmes à part entière, on va aller vérifier ce que nos gens pensent et après, on prendra la décision. (Représentante du groupe)

Pour la chercheuse principale, les commentaires du groupe à l'égard du texte révèlent un manque d'objectivité et des objectifs à caractère promotionnel:

(...) la responsable de la recherche (...) a senti que l'Association voulait avoir plus une recherche promotionnelle. Tout de suite, elle est montée sur ses ergots pour revendiquer sa liberté académique. Elle a aussi revendiqué sa liberté académique en regard du Service aux collectivités comme intermédiaire. Il y a eu deux crises majeures qui ont tourné autour de la liberté académique. (Co-chercheuse)

Si c'est, comme le rapporte la co-chercheuse, le principe de la liberté académique qui est bafoué aux yeux de la chercheuse principale, pour le groupe, le problème en est plutôt un d'attitude hiérarchique face au savoir:

(...) nos commentaires ont été reçus en disant: "Aïe! ti-cul, tu connais rien, pourquoi tu parles". (...) La science infuse! C'était celle qui faisait la recherche. C'était un rapport de supérieur. Même si on avait apporté un argument qu'on aurait pu vraiment justifier parce qu'on l'avait vécu, c'est comme si on avait apporté quelque chose de complètement détaché. C'est comme si j'avais parlé de la guerre au Vietnam. (Représentante du groupe)

Le savoir fondé sur le "vécu" est déprécié par la chercheuse principale. Cela a pour effet de susciter la méfiance du groupe, qui se sent, comme l'illustre son propos, non seulement utilisé comme simple objet de recherche, mais aussi et surtout méprisé par les attitudes de la chercheuse.

(...) pour Ginette, on était le groupe demandeur, le fournisseur de fonds et d'archives, mais avec aucun respect pour nous. On n'était rien. (Représentante du groupe)

Ce sentiment d'être considéré comme objet de la recherche, sans voix au chapitre, est accentué par le fait que le rapport de recherche préliminaire fait abstraction, en ce qui concerne la partie rédigée par la chercheuse principale, des matériaux originaux de la présente recherche.

On avait l'impression que le travail n'avait pas été fait dans nos archives. Quand le produit de la recherche de Ginette a été présenté, on pouvait lire textuellement 11 pages du volume sur [l'autre association] (...) je me dis: Où est-ce que j'ai vu ça? J'avais le livre chez nous, j'ai regardé ça. Je me sentais mal à l'aise de le dire. (Représentante du groupe)

(...) Elle venait de finir la rédaction du bouquin sur [l'autre association], un très beau bouquin d'ailleurs, elle était là-dedans. Elle a soumis d'ailleurs comme rapport de recherche, à l'Association, une partie de ce qu'elle avait déjà écrit pour [l'autre association]. C'est ça entre autres qui a suscité beaucoup d'animosité. (Co-chercheuse)

Cet élément et les échanges tendus qui ont suivi ont hypothéqué de manière irréversible la collaboration de recherche, la chercheuse principale étant résolue

d'une part à faire respecter ses droits fondamentaux comme chercheuse autonome, et les représentantes du groupe, d'autre part, ne croyant plus que les objectifs de la recherche pouvaient être rencontrés.

L'intermédiaire commente ce conflit en relevant que les comportements basés sur la supériorité du savoir scientifique, ceux qui maintiennent les participantes dans un état d'infériorité, ne relèvent pas de l'exception dans le monde universitaire:

(...) Un type d'universitaire [qui] te fait savoir qu'eux, ils font de la recherche, de la science et toi petit groupe: écoute. Ce n'est pas la seule, Ginette, et je ne veux pas dire que malgré ça, on n'a pas des collaborations, on en a même avec ces universitaires-là, mais ce n'est pas toujours facile. (Intermédiaire)

#### **4.1.2 SECONDE PHASE DE LA RECHERCHE-ACTION**

##### **4.1.2.1 La seconde chercheuse face au savoir du groupe de femmes**

La chercheuse qui prend la responsabilité de la seconde phase de la recherche, suite au retrait de la première, reflète une attitude différente face à la reconnaissance et l'intégration d'un savoir particulier développé par le groupe. Loin de maintenir une distance avec celui-ci, elle favorise les contacts et saisit les occasions qui se présentent à elle, les congrès annuels par exemple, pour mieux comprendre la culture particulière de l'organisation. De plus, elle répondra favorablement à la demande du groupe pour interroger les anciennes présidentes de l'association. Ces interviews sont vues comme stratégiquement importantes, les présidentes étant dépositaires d'un savoir féminin absent des archives écrites de l'Association.

Ces comportements, qui traduisent un intérêt certain pour l'association et ses sources vivantes, ont pour effet d'assurer la confiance au sein du comité. Ils déclenchent en outre une dynamique interactionnelle qui permet au groupe, à partir de son savoir particulier marqué par l'action, d'exercer une influence sur le processus et sur les résultats de la recherche.

[Les savoirs] ont chacun leur importance (...). Ça a été le point fort avec l'équipe de recherche. Autant on respectait leur travail, autant on s'est senties respectées. Quand Françoise ou les filles n'étaient pas sûres, elles nous posaient des questions. Si on n'avait pas été des acteurs actifs là-dedans, je ne suis pas sûre que le résultat aurait été le même. (Représentante du groupe)

Il y a quand même une tradition orale qui est importante. (...) Françoise nous a dit que si elle n'avait pas eu les entrevues et ce qu'elle a entendu au congrès d'orientation auquel elle a assisté, il y a des choses qui n'auraient pas été saisies de la même façon. Si l'on se fie juste aux procès-verbaux, c'est sec. (...) Je pense que le verbal était vraiment important là-dedans pour le genre de recherche qu'on voulait avoir. (Représentante du groupe)

On peut percevoir la conception de la chercheuse à l'égard de l'enjeu de l'intégration du savoir du groupe à l'étape de la rédaction. Si toute chercheuse ou tout chercheur a comme devoir de construire une analyse autonome, dépassant la simple mise en forme des perceptions et des conceptions des actrices, il importe néanmoins que celles-ci reconnaissent leur savoir dans le produit de la recherche. Les citations que renferme le livre témoignent de la présence de cette forte préoccupation chez la chercheuse. Pour la chercheuse, le coeur du processus dans cette recherche-action a été "l'émergence de la parole des femmes".

(...) À la fois, on développe un discours sur la parole des femmes, si on écrit un bouquin, c'est clair qu'on développe un discours, on n'est pas pour se cacher derrière les mots des autres, mais au coeur de cette démarche, il y a d'abord l'émergence de la parole des femmes. La parole des femmes, on l'a prise dans leurs textes, leurs revues, les entrevues, j'ai essayé de la mettre le plus souvent possible dans le bouquin. Il y a au moins 300 citations parce qu'il y a la façon de dire les choses aussi. Leur façon de dire les choses, c'est aussi leur savoir sur les choses. Je pense que ça a été une préoccupation de tout le monde. (Chercheuse)

Nous constatons, à partir de ce qui précède, que la chercheuse participe à la systématisation du savoir du groupe fondé sur l'action. Au fil de la collecte des données, à partir de matériaux de recherche variés, elle parvient, dans un premier temps, à dégager les conceptions des femmes relativement à l'évolution de leur action. Les propositions particulières de celles qui siègent au comité sont également considérées par la chercheuse, qui sollicite d'ailleurs régulièrement leurs avis et commentaires au cours de la démarche. Ainsi, entre les réunions du comité,



la chercheuse reste en contact avec elles afin de compléter les données de la recherche et d'en valider certains résultats.

Ce que j'ai aimé, quand Françoise avait une interrogation, elle nous téléphonait. (...) Quand je n'avais pas l'information, je la réfèrais à Claudine ou je disais: je m'informe à Claudine et je te rappelle ou je dis à Claudine de te rappeler. (Représentante du groupe)

L'ensemble de ces attitudes d'ouverture face au savoir des actrices forme un contraste avec la première phase du projet, où l'image retournée aux représentantes est leur ignorance des procédés de la recherche scientifique. Ces attitudes instaurent une relation plus égalitaire, au sein de laquelle le groupe se sent respecté, en contrepartie de quoi il s'ouvre à la dimension formatrice et critique du processus de la recherche-action.

(...) quand on apportait nos commentaires aux autres, on nous disait: Ah, oui (...) Ou on nous expliquait: On a mis l'accent là-dessus lors de la recherche, mais quand on va écrire, on va situer ça dans le contexte, etc. On nous l'expliquait.

Au départ, on ne voyait pas le côté historique, chronologique, aussi important. Aujourd'hui, j'en jaisais avec Sylvie hier et elle me disait: Quand je lis le livre, j'en comprends l'importance. Ça nous fait mieux comprendre le contexte de ces années-là. Depuis que je suis à l'Association, j'avais toujours entendu parler du tiraillement entre [l'autre association] et [la nôtre] et je n'avais jamais compris pourquoi. Là, je le comprends.

Quand on a eu le congrès d'orientation, on avait demandé à des personnes comme madame Tremblay, la fille de Lise Payette et Françoise, leurs visions futures. Le point de vue de Françoise était pour nous très important. Les filles de l'Association, les mille personnes présentes au congrès ont apprécié sa vision. (...) On se disait qu'elle voit d'un autre oeil. Elles trouvaient qu'elle était réaliste. C'était le but du livre: On a fait ça, mais on s'en va vers quoi ou on devrait s'en aller vers quoi. (Représentante du groupe)

L'enjeu éthique de la reconnaissance et de l'intégration du savoir du groupe implique que la chercheuse ait développé certaines habiletés et certaines attitudes. Il faut avoir des idées relativement claires, évaluer la recherche, accepter la critique et tenter de comprendre d'autres points de vue; il faut également situer les niveaux d'analyse, expliquer son cheminement et ses références théoriques. Enfin, il faut

accepter de retravailler les parties d'un texte qui posent problème jusqu'à ce que le point de vue soit bien interprété sans, cependant, tomber dans le piège de la complaisance:

(...) Par exemple, sur le rapport des femmes à l'Église et sur la question de l'avortement, j'ai eu des commentaires au moment du dépôt du texte. Tout le monde n'était pas d'accord. C'était à moi à expliquer d'où est-ce que je parlais. Par exemple, il y avait des féministes radicales qui se sont senties méprisées. Ça, je n'en revenais pas, mais j'ai reformulé, ça m'a donné des indices de compréhension. Quand j'ai lu le livre d'Anita Caron sur les femmes dans l'Église, je me suis rendu compte du rôle que l'Association avait eu à l'intérieur de l'Église. Au départ, on pouvait penser que l'inféodation au clergé était plus importante qu'elle l'était, mais (...) je me suis rendu compte que l'Association était à mille lieux de ce qui était décrit là, ce qui me permettait de relativiser, d'être plus ouverte pour comprendre leur cheminement sur la question de l'avortement. C'est sûr qu'au départ, on peut dire qu'elles sont contre, (l'avortement) que ce sont des réactionnaires, tout étant relatif dépendamment de nos niveaux d'analyse. (Chercheuse)

[Par contre,] sur la question du vrai et du bon féminisme, l'Association a un problème avec ça, et je le dis sans ambages dans le bouquin. [Il faut] se réconcilier avec cette expression sans traiter les féministes radicales de tous les noms, juste pour ne pas faire peur. C'était une attitude que j'ai retrouvée dans des textes, même très récents de l'Association, et là, je le dis un peu exaspérée dans le bouquin. Est-ce que ça va finir, avoir toujours à se définir en disant: "Non, nous, on n'est pas les méchantes, les fauteuses de troubles". (...) Il a fallu naviguer à vue là-dedans avec beaucoup d'ouverture en me disant que si le texte pose problème, j'allais tenter de faire ma preuve autrement. (Chercheuse)

La chercheuse était dans une position "délicate" étant donné que le groupe participait au financement, estime l'intermédiaire. Indirectement, l'intermédiaire fait intervenir ici les notions d'intégrité et de rigueur qui se posent tout particulièrement dans ces situations où le groupe demandeur est à la fois objet-sujet de la recherche et bailleur de fonds. Si la chercheuse a bien relevé les défis qui se présentaient à elle, c'est probablement en raison de sa rigueur personnelle et parce qu'elle a accordé, comme elle-même le souligne précédemment, une très grande importance au choix des termes quand elle rédigeait des passages susceptibles d'être mal interprétés en raison de leur composante politique critique:

(...) il y avait la question de l'éthique qui était assez importante et il semble que Françoise l'a assez bien résolue parce que c'est le choix des mots qui décide. C'était toute la question: Tu es payée pour faire une recherche dans laquelle tu vas peut-être être critique par rapport au groupe que tu analyses. C'est excessivement délicat comme position. Françoise a une analyse politique très développée, donc elle le savait très bien dès le départ. C'est tout le mouvement des femmes qui pouvait attendre quelque chose. Pour une chercheuse, c'était un gros chapeau. (Intermédiaire)

(...) Il n'y a pas non plus de témoignages des membres de la base, on en a de présidentes historiques. J'ai tenté de compenser ça parce que lorsque j'ai fait le dépouillement des revues, à chaque fois que ça allait mal, à chaque fois qu'on disait par exemple: La campagne ne marche pas; pourquoi a-t-on peur? Je me disais que si on fait un article là-dessus, c'est que ça ne bouge pas autant que les grands slogans le disent. Je l'explique dans le bouquin. (Chercheuse)

Relativement au principe de la liberté académique dont il est question plus tôt, la chercheuse, pour sa part, n'a pas perçu de pression du groupe de nature à brimer ses opinions:

Je n'ai pas senti de carcan ni au niveau des libertés académiques, ni au niveau du fonctionnement général, à aucun moment. Même si les choses sont contraignantes comme de soumettre ton texte à sept personnes. (...) Après, tu passes des heures et des heures au téléphone à recevoir les commentaires et à les noter, à tenter de les intégrer. Mais je n'ai jamais senti de carcan, qu'il ne fallait pas le faire, parce que j'accepte ces règles du jeu au départ. (Chercheuse)

La chercheuse considère que la position avantageuse des chercheuses face aux ressources méthodologiques et théoriques leur confère d'emblée un pouvoir qui devrait en principe leur permettre d'éviter de telles situations:

Personnellement, je n'ai jamais eu de problème avec ça, je me suis toujours sentie très libre de mes opinions. De toute façon, je trouve qu'on a beaucoup de pouvoir comme chercheurs au fond parce que c'est moi qui est la rédactrice et qui a accouché de la problématique. Dans ce sens-là, on a un pouvoir absolument inouï, on propose des choses, j'ai soumis tous les textes, mais l'analyse, c'est la mienne. J'ai un pouvoir là-dedans. Je n'ai jamais senti que l'Association était un chien de garde. (Chercheuse)

Ce pouvoir dont elle parle, associé au statut de chercheuse, et à la maîtrise de la méthodologie scientifique, est particulièrement bien illustré à travers la citation suivante où la chercheuse décrit son travail:

(...) Ensuite, je suis partie avec ça. J'ai recommencé des bouts de recherche et j'ai complété, je suis retournée aux archives, j'ai recontextualisé ça, au départ de façon très autonome, en dehors de ce qui avait été fait, puis je me suis mise dans l'écriture. Le premier chapitre, sur le féminisme et le rapport au mouvement des femmes, avait 140 pages. Quand je l'ai soumis, on avait une brique sur la table, on avait enfin du stock problématisé, écrit. Les critiques sur le fond et sur le style devaient venir. (Chercheuse)

En référant aux notions d'horizontalité et d'égalité des savoirs, notions évoquées lors de l'entrevue, la chercheuse refuse de parler d'égalité des savoirs. Selon elle, le fait de "synthétiser et de donner un sens à une parole historique apporte un saut qualitatif" qu'il faut être capable de reconnaître. Elle estime que son rôle comme chercheuse engagée est, dans un premier temps, de puiser dans la parole émergeant du mouvement lui-même, puis, dans un second temps, de fournir des schémas explicatifs utiles. Cela en acceptant le risque de se tromper.

(...) Ce n'est pas vrai que les savoirs sont égaux. Ils sont différents. Si on se donne la peine de faire un bouquin, on veut les synthétiser, on veut faire sens et pour faire sens, on est obligé de mettre un autre discours sur les paroles qui ont émergé. Donc, on a des niveaux différents. Des fois, il y a des savoirs synthétiques qui sont intéressants, d'autres fois, il y en a qui ne servent à rien. (Chercheuse)

(...) c'est sûr que lorsque tu es capable de synthétiser et de donner un sens à une parole historique, ça apporte un saut qualitatif. On n'est pas pour dire que tout est égal à tout. C'est débile de dire ça. Par contre, il faut aller puiser dans la parole qui émerge du mouvement lui-même. Après ça, ce sont des schémas explicateurs et c'est sûr que des gens peuvent dire: Tu t'es gourée complètement, ça n'a rien à voir. C'est la chance que tu prends. Il y a des niveaux de savoir qu'il ne faut pas nier au nom d'une horizontalité des savoirs. (Chercheuse)

L'existence des niveaux de savoirs confronte à un principe démocratique associé à la recherche-action, la nécessité de l'accessibilité des écrits pour les actrices, lesquelles sont les premières visées par la diffusion. De fait, la chercheuse a porté

une grande attention à l'accessibilité des textes qu'elle a rédigés, sans pour autant compromettre la rigueur de son travail scientifique:

Ma principale préoccupation était d'avoir un texte final que les femmes auraient de la facilité à lire. (...) Je me disais que si on arrive avec de trop grands mots, les principales intéressées ne se reconnaîtront pas et je ne suis pas sûre que madame tout le monde va s'y intéresser. Le monde québécois n'est pas fait que d'universitaires. (Représentante du groupe)

(...) Il faut donc qu'on problématise, qu'on trouve des paramètres explicatifs et en même temps, on veut que ce soit accessible et que ce soit lu. L'Association a comme objectif d'en vendre au moins un millier à ses membres et après ça en discuter. Il faut donc que ce soit accessible et qu'on ne prenne pas ça pour un livre savant. (Chercheuse)

Oui, moi j'ai senti que c'est moi qui devais faire le plus d'efforts parce que mon savoir plus universitaire, il fallait que je le rende plus accessible. Ça n'allait pas de soi. (Chercheuse)

S'éloignant des tranquilles certitudes du modèle positiviste, la chercheuse s'interroge sur la portée du savoir scientifique. Elle se demande dans quelle mesure les analyses d'un chercheur ou d'une chercheuse, donc ses valeurs et ses propres façons de penser, conditionnent la réalité observée. Sans avoir une idée bien définie de la notion d'éthique, ce phénomène, pressent-elle, est source de questionnement éthique.

J'ai de la misère avec le mot "éthique" parce que je ne sais pas vraiment ce que c'est. Je pense que j'ai une image très sens commun de ce que c'est l'éthique. Je n'ai jamais travaillé sur cette question. Il me semble que c'est comme des règles de conduite, un sens des valeurs que l'on donne aux choses. (...) Je trouve effectivement que les questions éthiques se posent, par exemple à quel point ça va être ton interprétation des choses qui va donner forme à la réalité. C'est toujours un problème. Normalement, tu amènes les savoirs à un niveau plus élevé, tu pars des savoirs quotidiens, tu les amènes aux savoirs synthétiques et analytiques. (Chercheuse)

#### 4.1.2.2 Les agentes de recherche face au savoir du groupe de femmes

Le point de vue des agentes de recherche par rapport à la valorisation et à l'intégration du savoir des actrices à l'intérieur de la recherche est lié à l'importance qu'elles accordent à la notion d'objectivité. Pour elles, le savoir fondé sur l'action peut être considéré, mais seulement dans la mesure où il ne contrevient pas à l'objectivité, une valeur primordiale dans la discipline historique:

Là où c'était le plus intéressant, c'est quand on essayait d'analyser leur association. À ce moment-là, elles pouvaient réagir plus facilement. Évidemment, c'était toujours très subjectif, par rapport à leurs souvenirs alors que, nous nous basions sur les archives, la documentation écrite qui était plus fiable que leurs souvenirs. Parfois, il y avait une certaine confrontation entre ce qu'on disait et ce qu'elles pensaient savoir de l'histoire de l'Association. Parfois ça passait très bien, elles découvraient, d'autres fois c'était non. Nous, on avait la preuve que c'était le cas. (Agente de recherche)

On n'a pas eu de vrai problème avec leur vérité et notre vérité, mais j'ai quand même pu percevoir un germe de problème. Ailleurs, je ferais attention à ça. (...) C'est anecdotique, mais il y a une chose que j'avais affirmé dans mon texte, que j'avais relevé dans une revue, et on m'a dit: non, ce n'est pas ça, c'est autre chose. J'ai dit: je regrette, c'est ça qui est écrit. La discussion s'est arrêtée là. (Agente de recherche)

Ces propos parlent de la certitude des agentes relativement à la valeur supérieure des sources archivistiques et montrent l'impact de ce point de vue sur la dynamique des échanges entre les agentes et le groupe. Pour les agentes, la confrontation des données issues des archives avec le savoir "de mémoire" du groupe représente une source possible de problèmes étant donné les lacunes qu'elles attribuent à la mémoire en termes de validité pour enregistrer les faits du passé. Les souvenirs étant sujets à davantage de subjectivité, priorité est donc accordée aux informations provenant de sources écrites.

C'est évident. C'est la méthode de travail de l'historien. Peut-être [il faudrait] l'explicitier, comment on fait l'histoire, pour que les gens en soient conscients, à quoi ils doivent s'attendre quand ils demandent un travail purement d'historien. (Agente de recherche)

Ça n'empêche pas de demander des témoignages, mais dans un cadre précis.  
(Agente de recherche)

Cette dimension de la validité des données soulevée par les agentes n'épargne pourtant pas la méthode archivistique. Les citations suivantes du groupe évoquent les insuffisances de la méthode historique lorsqu'elle est basée exclusivement sur les écrits:

(...) si elle n'avait pas eu les entrevues et ce qu'elle a entendu au congrès d'orientation auquel elle a assisté, il y a des choses qui n'auraient pas été saisies de la même façon. Si l'on se fie juste aux procès-verbaux, c'est sec. (...) Je pense que le verbal était vraiment important là-dedans pour le genre de recherche qu'on voulait avoir. (Représentante du groupe)

(...) ça a accroché au chapitre sur l'éducation (...). L'accent avait été mis sur un organisme en éducation, l'Unesco, comme si l'Association en avait été partenaire. En réalité, ça n'avait pas l'importance qu'elle donnait dans la recherche. On l'a resitué. (Représentante du groupe)

Je me souviens de la question des évêques, on voulait que ce soit dans le contexte du temps. Au niveau de l'éducation, de la façon qu'avait été faite la cueillette des données, ça ne montrait pas la formation comme nous, on la vit. Quand Françoise l'a lu, ça a été facile, ça n'a pas été problématique. (Représentante du groupe)

#### **4.1.2.3 Le savoir des intermédiaires**

Considérant leur présence dans le processus de recherche, nous allons maintenant regarder quelle place les deux parties principales à la recherche, soit le groupe et l'équipe de recherche, accordent au savoir des intermédiaires dans les analyses qui sont partagées en équipe.

Le groupe entrevoit la participation des intermédiaires à l'analyse comme un enrichissement à la réflexion, et comme un soutien à sa propre participation:

(...) On lisait les textes, mais on baignait là-dedans. On avait besoin d'un oeil différent. Je trouvais très important quand Christiane arrivait avec ses commentaires. Des fois, ça justifiait ce que, nous, on pensait. J'aurais peut-être été plus mal à l'aise de les apporter parce que je me demandais si c'était parce qu'on ne voyait rien que l'Association. Mais par contre, quand je voyais

les arguments que Jeanne et Christiane apportaient, nos idées se rejoignaient beaucoup dans les commentaires. (...) J'ai trouvé ça facilitant. Avec Claudine et Louise, on était unanimes à dire que c'était un plus. (Représentante du groupe)

(...) À voir les réactions de l'Association au lancement, d'une chaleur, je les sais chaleureuses, je peux savoir qu'elles m'apprécient à différents niveaux, mais je n'en revenais pas. (...) Tu n'es jamais sûr... Tu as l'impression que oui, tu fais des bonnes critiques, (...) , mais je pense que l'Association a été bien contente de la recherche. (Intermédiaire)

Les agentes de recherche semblent reconnaître la pertinence d'un rôle spécifique pour les intermédiaires en termes de savoir, mais à la condition de préserver le savoir "objectif", dont seraient porteurs les seuls chercheurs ou chercheuses universitaires, de par leur formation et leur expertise. Elles préciseront d'ailleurs à ce sujet, à l'instar de la chercheuse, que ce sont les chercheuses qui décidaient en dernier ressort de considérer ou non leurs commentaires dans l'analyse.

Dans les chapitres sur lesquels j'ai travaillé, par exemple sur l'aspect féminin, je pense que ça a été positif parce que chacune semblait avoir été impliquée d'une manière ou d'une autre dans une période féministe de l'histoire du Québec. Elles avaient des commentaires à émettre que je trouvais intéressants, qu'on pouvait prendre ou non, mais qui donnaient une vision plus globale. (Agente de recherche)

Dans la mesure où ça ne touche pas à l'objectivité, ça ne pose pas de problème. Le fait que ce soit des gens au courant des groupes féministes, ça peut peut-être être juste positif parce que ça donne des connaissances en partant, mais il ne faut pas que ça joue sur l'objectivité. Il ne faut pas avoir de parti-pris. (Agente de recherche)

La chercheuse ne répond pas directement aux questions référant à la participation des intermédiaires dans la construction du savoir. Ses réponses portent sur la façon dont elle a construit, seule, la problématique finale et rédigé les textes, et sur la préséance qu'elle accorde au lien établi avec le groupe pour ce faire. Si elle semble leur reconnaître un rôle de gardiennes de l'approche féministe, elle insiste par ailleurs surtout sur les limites et le caractère ingrat du rôle d'intermédiaire dans le cadre d'un tel processus.



Quand, moi, j'étais au coeur de la rédaction, parce que je l'ai fait toute seule, la problématisation finale et la rédaction, et c'est à ce moment-là que la forme finale que ça prenait, le type d'interprétation des données, était visible. (...) C'est surtout comment le rapport vivant avec l'organisme est essentiel pour les chercheurs et à ce moment-là, les intermédiaires ne sont pas dans le décor. Je suis allée à deux congrès, deux années consécutives, le congrès d'orientation et l'assemblée générale. (Chercheuse)

(...) Théoriquement, l'Association avait une connaissance réelle de ce qui s'était passé. Relais et le Service aux collectivités étaient là pour l'orthodoxie féministe, je blague un peu, mais pour vérifier, assurer qu'il y ait un point de vue lié au mouvement des femmes qui passe. (Chercheuse)

(...) Pour revenir à la question de base, ce lien avec le groupe me semble très important. Pour moi, c'est le lien le plus précieux. (...) Pour moi, les intermédiaires ont un rôle extrêmement ingrat, un rôle de facilitateur uniquement. (Chercheuse)

[Ingrat] au plan de la visibilité, de la reconnaissance, peut-être de la satisfaction quand le projet aboutit, mais ce n'était pas vraiment ton bébé. (Chercheuse)

L'intermédiaire et la représentante du groupe décrivent comment le savoir des intermédiaires s'est ajouté à celui des autres membres du comité pour venir enrichir les analyses:

Nous sommes intervenues pour questionner certaines affirmations, en dénier d'autres, signifier les oublis. Par exemple, situer l'Association comme "lone ranger" à l'intérieur du mouvement des femmes, n'est pas nécessairement une critique vitriolique, rappeler qu'il y avait des instances (...) d'où l'Association s'était retirée, qu'il y avait d'autres projets d'action commune où elle n'était pas, parce qu'elle avait une philosophie différente, une tout autre dynamique avec ses membres, qui [faisait en sorte que] ça devenait trop coûteux d'avoir en plus à se concerter avec d'autres groupes. Tout cela n'était pas dans le document, parce que, je pense, Françoise, tout en connaissant bien l'Association, ne connaissait pas bien la conjoncture de l'action de l'époque couverte. C'était bon pour elle d'entendre les réactions. (...) On a plusieurs textes de départ où ce n'était pas ça du tout. Il a fallu réagir. (Intermédiaire)

(...) dans le fond, tout le monde n'a pas besoin de se prononcer sur les mêmes affaires. C'est sûr qu'elles [les représentantes du groupe] étaient contentes de voir (...) comment ça s'était passé. Cette connaissance-là, on pouvait la donner, elles non nécessairement. (Intermédiaire)

Christiane avait aussi beaucoup cette préoccupation; [les liens avec le mouvement des femmes] si elles n'avaient pas eu cette préoccupation, on ne serait pas arrivées au même résultat. (Représentante du groupe)

De l'avis de la chercheuse et des agentes, les contenus n'ont pas été négociés ni avec les intermédiaires ni avec le groupe demandeur. À plusieurs reprises, sur des tons parfois défensifs, elles rappellent que les analyses relevaient exclusivement de leur pouvoir en tant qu'auteures. S'il est important d'être réceptives aux différents points de vue présents autour de la table, il appartient aux chercheuses de décider de les considérer ou non dans l'analyse:

Non, [il n'y a pas] vraiment [eu de négociations]. On [le groupe et les intermédiaires] faisait des critiques à Françoise, (...) je sais qu'elle s'est obstinée avec certaines personnes sur des questions théoriques d'approche du féminisme, mais au bout de la ligne, elle en a fait ce qu'elle voulait. (Agente de recherche)

(...) j'évaluais ce que je trouvais pertinent, je le retravaillais, ce que je trouvais futile, il y en avait comme dans toute critique, je le laissais tomber. J'essayais de tenir en ligne de compte de façon très honnête le point de vue des gens, mais je savais bien qu'on ne ferait pas l'unité. (Chercheuse)

(...) il y avait des personnes plus familières avec le féminisme radical, donc on a eu des discussions assez chaudes sur le contenu. C'est là où j'ai mis mon mot parce qu'on ne s'entendait pas, et c'est moi qui était en dernière instance, celle qui rédigeait. (Chercheuse)

(...) le rôle un peu ingrat des intermédiaires, ça m'apparaît aussi important de le mettre à sa place. (Chercheuse)

#### **4.1.2.4 La reconnaissance du travail de chacune**

Les agentes de recherche reçoivent pleine reconnaissance de leur travail dans le cadre de ce projet, la chercheuse leur ayant offert un statut de co-auteurs du livre:

On signe à trois parce que j'ai tenté d'inclure le travail des recherchistes [agentes de recherche] comme un travail d'auteur. C'est ma tendance plus collectiviste. Dans la réalité, ce n'est pas tout à fait ça. La responsabilité ultime du bouquin, la problématisation et son écriture totale étaient de mon ressort. C'est ma création. Par contre, je trouvais important, comme on avait fait un

travail collectif, dans une adversité telle, je ne suis pas sûre que s'il n'y avait pas eu toute cette adversité, on en serait arrivées à cette solution. (Chercheuse)

Ce geste modifiant leur statut initial est très apprécié par les agentes qui doivent, bien souvent, et ce injustement, se satisfaire de remerciements dans les pages liminaires des publications qui découlent de leur travail:

Au début, j'étais seulement assistante, c'est seulement quand je suis revenue, j'ai fait d'abord un rapport et plusieurs mois après, Françoise m'a rappelée en me demandant si cette fois-ci, j'étais intéressée à participer au projet, mais en tant que co-auteure. C'était un nouveau statut qu'on me donnait. J'ai beaucoup apprécié qu'on ait voulu me donner ce statut-là. On me donnait une certaine reconnaissance. (...) On est toutes les trois sur la page couverture du livre sauf que c'est très bien précisé à l'intérieur que Françoise est l'auteure principale. (Agente de recherche)

(...) il n'empêche que j'ai fait beaucoup plus de boulot au niveau de la version finale que ce qu'on fait quand on est dans les remerciements. J'ai choisi les photos, j'ai fait les vignettes, de la correction. C'est du travail technique, mais c'est la différence, qu'on soit sur la page couverture. Dans d'autres projets, on

est toujours dans les remerciements et j'ai fait souvent autant de travail que j'en ai fait là. Ça, c'est Françoise! (Agente de recherche)

Si toutes considèrent que les contributions de chacune à la recherche sont reconnues et visibles dans le livre, un événement sera source d'amertume pour la chercheuse. Au lancement du livre, déplore-t-elle, on a sur-dimensionné la contribution des intermédiaires dans la réalisation du projet:

Il y a quelque chose qui m'a un peu irritée. Au lancement du livre, on a souligné le rôle de tous les acteurs dans le processus de production, on a prétendu que des services et des intermédiaires avaient été la cheville ouvrière du projet. Ça m'est resté derrière la tête parce que ce n'est pas vrai. La cheville ouvrière d'un projet, ce sont ceux qui le réalisent, ceux qui travaillent des centaines et des centaines d'heures à le réaliser. Ce ne sont pas les intermédiaires (...) Ça m'a irritée. Tout à coup, ce sont les intermédiaires qui deviennent essentielles. (Chercheuse)<sup>44</sup>

Consciente des susceptibilités impliquées dans la reconnaissance du travail intellectuel, l'intermédiaire souligne le paradoxe suivant: si, dans ce cas, la contribution de la chercheuse a été mal reconnue lors du lancement, règle générale, c'est l'inverse qui se produit quand un ouvrage est lancé suite à une recherche-action associant une personne détenant un statut d'universitaire:

Au lancement, je trouve que le rôle de Françoise n'était pas assez souligné. C'est elle qui a repris tout le texte. C'est vraiment elle qui est l'auteure principale sans dire que les filles [les agentes] n'ont pas travaillé. Je dis ça parce qu'à Relais, il y a eu un autre projet où l'étudiante était furieuse contre le professeur qui l'encadrait [et] qui avait mis son nom en plus gros. (Intermédiaire)

(...) Dans d'autres cas par contre, dans la même année, on a eu un lancement à l'Université avec d'autres professeurs et un autre groupe. La représentante du groupe a dit que c'était extraordinaire parce que le professeur avait tout fait, le groupe n'avait rien fait et il n'y avait plus de comité d'encadrement. C'est l'autre extrême. Ça existe. La non-reconnaissance est là en filigrane dans tous les projets. Le monde universitaire, c'est le nombril du monde, et en dehors de lui, il n'y a pas grand-chose qui existe. Il y a plein d'individus qui sont fins, mais comme institution, ça écrase. (Intermédiaire)

---

<sup>44</sup> La chercheuse réfère au discours prononcé par le Recteur de l'UQAM au lancement du livre.

### 4.1.3 DISCUSSION ET ANALYSE

Les données présentées jusqu'à présent démontrent que la valorisation et l'intégration des savoirs développés par le groupe au processus et aux résultats de la recherche a constitué un enjeu éthique central à l'intérieur de cette recherche-action, et même un enjeu incontournable auquel les chercheuses et les agentes de recherche ont été confrontées d'une manière positive ou négative.

C'est au coeur de cet enjeu éthique que se situent les orientations épistémologiques différentes chez les deux chercheuses. La première se méfie des intentions "promotionnelles" du groupe, refuse le caractère collectif de la démarche, et n'accorde a priori aucune légitimité au savoir du groupe dans le contexte de la recherche. Ces attitudes s'enracinent dans la conception positiviste de la science voulant que les personnes sur qui porte la recherche constituent des objets de recherche et non des éléments actifs, cette conception de la recherche visant à préserver l'objectivité des connaissances produites (Goyette et Lessard-Hébert 1987, Landry 1993, Mayer et Ouellet 1991). La seconde chercheuse, à l'inverse, conçoit le groupe comme un sujet actif, capable de distance critique, et valorise son savoir qui, bien que différent de celui de la chercheuse, peut participer à un processus de construction de la connaissance. Ce faisant, son comportement s'écarte des attitudes positivistes d'extériorité instituées pour garantir "l'objectivité scientifique". Il est fait plutôt d'attitudes de coopération et d'engagement, avec pour effet qu'émerge le savoir particulier du groupe (Landry 1993, Mayer et Ouellet 1987, Offredi 1981, Wener 1986 dans Mayer et Ouellet 1991), dans ce cas-ci, son savoir historique.

La question des rapports entre les chercheuses et le groupe est fortement soulignée dans cette section. L'attitude positiviste traditionnelle laisse au groupe un sentiment de dévalorisation totale de son savoir: sa contribution intellectuelle est réduite à "rien", disent ses représentantes, qui le voit relégué à un rôle de "fournisseur d'archives". Nous constatons donc ce phénomène évoqué par Dagenais à l'effet que "la prétention à l'objectivité se traduit inévitablement par une attitude de

distanciation qui ne peut [pas] ne pas affecter la qualité des rapports de la chercheuse avec les personnes concernées” (1987: 23). La distanciation exigée par la chercheuse principale, son refus de participer à la démarche en comité, et surtout de considérer les commentaires des actrices sur les analyses produites, ont créé des difficultés insurmontables du point de vue d'une collaboration plus collective ou égalitaire.

Au cours de la deuxième phase, le contraste est frappant: le groupe a voix au chapitre et se sent dès lors perçu comme capable d'apporter une contribution significative au développement de la recherche. Se préoccupant du sujet davantage que de l'objet de la recherche, la chercheuse responsable de cette phase participe, selon notre analyse, à l'épistémologie de la recherche-action féministe. Lorsqu'elle s'attarde sur l'expérience et le vécu des femmes de l'association, lorsqu'elle “ramène à la surface du temps présent” leur savoir historique qui autrement resterait occulté (Fahmy-Eid 1998: 12-14), lorsqu'elle utilise ce savoir comme point de départ de son analyse, cette chercheuse est en affinité avec certaines valeurs de l'idéologie de la recherche-action féministe.

Tout en travaillant pour que les résultats de la recherche soient accessibles intellectuellement aux femmes à qui ils sont destinés, la seconde chercheuse ne fait pas l'économie de la distance critique et de la rigueur. Les “recoins obscurs” (expression de Fahmy-Eid 1998: 12-14) de la mémoire écrite ou orale de l'association, tels ses origines problématiques, ses liens avec les groupes féministes, ne sont pas esquivés; ils sont fouillés au même titre que d'autres composantes de son action. Ce qu'il nous faut souligner ici, du point de vue de l'éthique féministe, c'est que cette chercheuse prend la précaution de voir à ce que son analyse critique, tout en conservant son caractère de rigueur intellectuelle, ne soit pas nuisible à l'action des femmes et à son évolution ultérieure (Beattie 1988; Dagenais, 1987; Descarries 1992; Fahmy-Eid 1998; Mayer et Ouellet 1991; Seifert 1995). Soutenue en cela par les intermédiaires, la chercheuse intègre donc à sa démarche des préoccupations intellectuelles et politiques qui permettent au groupe de se distancier par rapport à sa situation particulière et de comprendre les imbrications de son action avec d'autres mouvements sociaux plus globaux.

L'ensemble de ces comportements correspond à l'épistémologie et à l'idéologie de la recherche-action féministe. Suivant l'analyse de Dagenais (1987: 24), l'intérêt des femmes est préservé; il n'est pas subordonné à celui de la science, la valeur et la portée de la recherche étant "déterminées également par des considérations morales". Autrement dit, les comportements de la seconde chercheuse renvoient à des valeurs de justice, d'égalité, de transformation des rapports sociaux de sexe.

Selon la conception positiviste de la science, telle que véhiculée par la chercheuse principale, l'enjeu de la reconnaissance et de l'intégration du savoir du groupe, en ouvrant un espace de négociation, expose les chercheuses au piège de la subjectivité et de la recherche promotionnelle. Pour elle, une telle reconnaissance constitue une menace à l'objectivité et à la liberté académique, valeurs qui semblent se traduire pour elle par un contrôle absolu sur les produits de la recherche, qui ne peuvent dès lors être soumis à la discussion. La notion de liberté académique, pourtant, ne signifie pas que les chercheuses ne peuvent se laisser influencer par la consultation de groupes ou de personnes extérieures à l'équipe de recherche. Telle affirmation rendrait caduque non seulement la recherche-action, mais toute forme de recherche appliquée, voire de recherche sociale en général. Sa pertinence réside plutôt dans la double nécessité, d'une part de produire des synthèses qui, tout en commandant l'adhésion de la chercheuse, assurent un équilibre entre la valorisation du savoir des actrices et le respect de la distance critique essentielle à la recherche, et, d'autre part de protéger cette fonction critique vis à vis des institutions et des organismes, qui doivent laisser aux chercheurs et chercheuses l'entière liberté de mener les recherches de leur choix.

Nos données font ressortir également la position épistémologique des agentes de recherche. Toutes deux adoptent une position purement positiviste à l'endroit du savoir des actrices. Formées aux méthodes traditionnelles de dépouillement des archives, elles subordonnent le savoir des actrices aux règles strictes de l'objectivité scientifique en histoire. Leur certitude absolue dans leurs échanges avec les représentantes du groupe parle d'un rapport inégalitaire, rapport perceptible à travers la présomption que ce sont elles qui ont raison, et non le groupe, dont la mémoire ne peut être que défaillante. Les agentes ont de fait raison de croire en

l'importance de l'écrit dans la construction de l'histoire, mais le caractère péremptoire de leur attitude semble être fondé sur la posture de supériorité que leur confère la méthode historique qui leur a été enseignée. Pourtant, si l'on en croit Fahmy Eid (1998: 2-3), même la mise à plat des écrits la plus méticuleuse qui soit ne peut permettre de réaliser les objectifs d'extériorité et d'objectivité de la science traditionnelle, puisque "l'histoire opère [fatalement] un tri", qu'elle s'élabore à partir de la mémoire orale des peuples ou à partir de sources écrites. La position épistémologique des agentes n'a toutefois pas déterminé la méthodologie retenue puisque c'est une approche permettant une intervalidation de l'écrit et du témoignage, où le savoir de mémoire peut informer l'écrit, comme l'inverse, qui a été retenue, ainsi que le préconise le paradigme féministe en science.

Si des valeurs d'égalité, de démocratie et d'engagement social sont observables à travers certains choix de la seconde chercheuse, la considération égalitaire des savoirs, très présente dans le discours sur la recherche-action (Wiener 1986; Mayer et Ouellet 1991), - nous référons ici aux notions d'égalité, d'horizontalité ou de complémentarité des savoirs -, est mise en cause. Les savoirs ne sont pas égaux, affirme sur un ton sans réplique la seconde chercheuse: ils sont "différents". Elle pense qu'un "autre discours" doit être élaboré à partir de celui des acteurs, point de vue qui renvoie à la notion de "rupture épistémologique", habituellement associée à la science traditionnelle. La chercheuse reconnaît et respecte le savoir fondé sur l'action car elle mène des démarches précises pour recueillir ce savoir, mais, en même temps, elle parle d'un niveau de savoir "analytique", un niveau d'articulation plus élevé, auquel elle associe son pouvoir comme chercheuse, pouvoir qu'il serait illusoire de nier au nom d'un savoir plus collectif ou utile, estime-t-elle. Dans ce sens, l'ensemble de son discours dénote une ambivalence par rapport à l'enjeu de la valorisation et de l'intégration du savoir du groupe pris dans sa globalité. Elle est d'accord pour qu'il y ait valorisation et respect des savoirs respectifs, mais, le fait d'attribuer un statut hiérarchique supérieur au savoir de la chercheuse l'amène à opérer une rupture qui sera déterminante dans ses choix de rédaction. Le savoir du groupe sera par exemple intégré dans les citations, nombreuses et significatives, tandis que le savoir de la chercheuse se déploiera au niveau de la problématisation de recherche et de l'interprétation des données. Nous pouvons donc dégager de



notre analyse que la chercheuse ne donne pas son adhésion entière à l'enjeu de l'intégration du savoir du groupe, son raisonnement l'amenant à associer le travail d'analyse à la seule compétence de la chercheuse.

La perception du rôle joué par les intermédiaires dans la production du savoir apparaît beaucoup plus ambiguë, et devient source de difficultés au cours de la deuxième phase. Il semble bien que la chercheuse ne leur accorde pas de rôle réel au niveau de la production du savoir. Le fait qu'elle ne réponde qu'indirectement aux questions sur leur participation à la construction du savoir indique une difficile reconnaissance de leur rôle dans la production du savoir. Elle laisse même entendre que les intermédiaires ont pris trop de place dans le processus, en suggérant de mettre leur rôle "à sa place". La chercheuse participe à la démarche du comité où siègent les intermédiaires, mais elle lui préfère, répète-t-elle à quelques reprises, le contact direct avec le groupe sans médiation aucune. À travers ses propos sur le rôle exclusivement "facilitateur" et "ingrat" des intermédiaires, leur savoir apparaît comme accidentel et non nécessaire.

Le groupe reconnaît par contre un rôle important aux intermédiaires relativement à la construction du savoir. Son point de vue met en évidence la dimension de la légitimation de son propre savoir par le soutien que leur apportent les intermédiaires, et par l'expression de leur propre savoir. Les intermédiaires, en tant que tierces parties, leur permettent d'exprimer sans inhibitions leurs propres opinions et perceptions. De plus, comme membres d'un groupe d'action, ayant parfois du mal à avoir le recul nécessaire face à une situation dont elles sont partie prenante, les intermédiaires peuvent contribuer également à une plus grande distance critique de leur part. Les représentantes du groupe ne peuvent être, à ce titre, plus explicites. Reprenons leurs commentaires:

(...) On lisait les textes, mais on baignait là-dedans. On avait besoin d'un oeil différent. Je trouvais très important quand Christiane arrivait avec ses commentaires. Des fois, ça justifiait ce que, nous, on pensait. J'aurais peut-être été plus mal à l'aise de les apporter parce que je me demandais si c'était parce qu'on ne voyait rien que l'Association. Mais par contre, quand je voyais les arguments que Jeanne et Christiane apportaient, nos idées se rejoignaient beaucoup dans les commentaires. (...) J'ai trouvé ça facilitant. Avec Claudine et Louise, on était unanimes à dire que c'était un plus.

Ce rôle facilitateur des intermédiaires peut s'interpréter dans le cadre du rapport hiérarchique qui s'établit presque nécessairement entre les chercheuses et le groupe dans le contexte d'une recherche-action de ce type, nonobstant son orientation féministe. Ce rapport hiérarchique est déterminé par les différences ayant trait au statut, et aux inégalités de pouvoir que ce statut entraîne, dont bénéficie la chercheuse, avant même que ne débute toute recherche, tel que l'ont évoqué Musychka et al. (1996) et Landry (1990). Tout au long du processus, les intermédiaires contribuent à contrer la tendance au rétablissement de ce rapport hiérarchique, lequel rapport hiérarchique peut avoir pour effet d'empêcher l'expression du savoir propre du groupe, et, à la limite, entraîner son invalidation.

L'enjeu de la reconnaissance et de l'intégration d'un savoir fondé sur l'action, celui du groupe, semble donc mettre en cause le statut même des chercheuses. Ce statut repose sur le savoir spécifique qui est leur, et qui constitue, à leurs yeux, un niveau de savoir différent de celui des actrices. Chacune des chercheuses compose d'ailleurs différemment avec la nécessité de valoriser et d'intégrer le savoir des actrices.

Dans la première phase, nous avons observé des conduites autoritaires et un refus total du savoir du groupe qui a conduit la chercheuse principale à écarter le groupe et les intermédiaires du processus, ceux-ci étant perçus comme des obstacles au maintien de l'objectivité scientifique du projet. Dans la deuxième phase, nous décelons un véritable respect du savoir des actrices, marqué par le souci de rendre visible ce savoir, mais l'affirmation d'une différence qualitative, fondée sur la représentation implicite d'un niveau de savoir supérieur, n'a pu conduire à un véritable rapport de dialectisation des savoirs réciproques, tel que celui-ci est idéalement défini, entre autres, par Landry (1993) et Mayer et Ouellet (1991). Cet enjeu est bien perceptible au moment de la communication des résultats, alors que la chercheuse s'appuie de manière subtile, quoique assez évidente, sur son statut et son expertise de chercheuse pour exercer son veto décisionnel tant vis à vis du groupe que des intermédiaires. C'est, de fait, le statut de chercheuse qui autorise un tel pouvoir exclusif, lequel engendre nécessairement un rapport inégalitaire. Dans un tel contexte, les intermédiaires, comme tierces parties légitimant le

discours du groupe, sont perçues comme s'immiscant indûment entre la chercheuse et le groupe, mettant ainsi en lumière le caractère inégalitaire de ce rapport, et le remettant en cause.

Si l'on reconnaît que dans le contexte d'une fonction universitaire, le savoir qui se développe est différent du savoir reposant sur le sens commun, et qu'il constitue un niveau supérieur de compréhension, on peut alors se demander, par rapport à l'enjeu de la dialectisation des savoirs, si l'on ne sera jamais, dans la réalité, que face à une certaine approximation de cet idéal. Par conséquent, la question devient de savoir comment préserver l'idéal éthique des fondements égalitaristes de la recherche-action féministe tout en reconnaissant que les savoirs sont différents, peut-être même de niveaux différents? Complexe, cette question nous amène à devoir renouveler la réflexion sur le thème des savoirs réciproques au moyen notamment des travaux de Perry (1981) et de Belenky et al. (1986) sur l'épistémologie des processus de la connaissance.<sup>45</sup>

L'analyse qui précède entraîne également une interrogation de la notion d'intersubjectivité décrite entre autres par Mayer et Ouellet (1991) et Beattie (1998). La sororité de départ postulée par ces auteur-es, et fondée sur une position sociale comparable en raison du genre, si fondamentale et déterminante soit-elle, n'est pas la seule variable à considérer dans le contexte d'une recherche-action universitaire. Celle du statut social doit être également prise en compte sous l'angle des caractéristiques de statut et des différences qu'il entraîne en termes de pouvoir. On peut en conséquence s'interroger sur les réelles possibilités de vivre, dans les faits, cette intersubjectivité préconisée par le paradigme féministe. Car la

---

<sup>45</sup> À partir des travaux de Perry sur le développement épistémologique, Belenky et al. ont mené une recherche qualitative auprès de 135 femmes qui leur a permis d'identifier 5 grandes catégories épistémologiques: 1) le silence: position où les femmes s'expérimentent elles-mêmes comme incapables d'avoir un point de vue; 2) le savoir reçu: position où les femmes reproduisent le savoir transmis par des autorités externes, qui est reçu comme vérité, mais où elles ne se voient pas comme capables de créer un savoir pour elles-mêmes; 3) la connaissance subjective: position où la vérité et la connaissance sont conçues comme étant personnelles ou privées, où le savoir est subjectif ou intuitif; 4) la connaissance méthodologique: position où les femmes s'investissent dans la connaissance et dans l'application des procédures objectives pour obtenir et communiquer la connaissance; 5) le savoir construit: position où elles voient tout savoir comme contextuel, où elles se conçoivent elles-mêmes comme créatrices de savoir, et où elles valorisent à la fois les stratégies subjectives et objectives pour développer la connaissance. (Belenky et al. 1986: 15)

reconnaissance de l'existence de niveaux de savoir différents peut amener les chercheuses à des visions hégémoniques de leur savoir et conduire au rétablissement d'un rapport hiérarchique inhibiteur de la parole des femmes.

Outre cet enjeu majeur, nous avons vu que s'est posé avec beaucoup d'acuité celui de la valorisation du travail accompli ou de la juste attribution des crédits à toutes celles qui ont participé au processus de la recherche-action. D'une part, la chercheuse responsable de la première phase exprime un fort sentiment de possession envers les produits de la recherche, qui l'amène à vouloir se les approprier au point d'en interdire l'accès quand des divergences d'interprétation se manifestent. À l'opposé, la seconde chercheuse a décidé de donner pleine reconnaissance à ses chercheuses par un co-autorat complet. Cependant, elle se sent lésée quant à la reconnaissance qui lui est due, lorsque cette reconnaissance semble plutôt être accordée aux intermédiaires. Le peu d'importance que la seconde chercheuse accorde au rôle des intermédiaires dans la construction du savoir permet de comprendre l'intensité de sa réaction. Nous pouvons donc dégager à partir de ce qui précède à quel point il est important, tant au début que vers la fin du processus d'une recherche-action, de consacrer un temps de discussion sur la propriété intellectuelle et la reconnaissance d'auteure, afin de dégager des consensus et de parvenir, le temps venu, à rendre compte le plus justement possible de l'apport de chacune des participantes aux produits de la recherche.

## **4.2 LA CONSTRUCTION D'UN PROCESSUS DÉMOCRATIQUE**

La recherche-action féministe mise sur un fonctionnement démocratique pour favoriser l'interface des savoirs et mieux articuler les intérêts des chercheuses et des actrices. Elle intègre donc un processus de décision partagée ainsi qu'un mode de fonctionnement basé sur la négociation. Ainsi définie, la démocratie entraîne un partage du pouvoir habituellement conféré au chercheur ou à la chercheuse en situation de recherche classique. Nous regarderons dans cette section si et comment l'exercice du pouvoir, -prérogative habituelle du chercheur ou de la chercheuse- et le principe éthique de la démocratie, se sont matérialisés à travers le processus de la recherche-action à l'étude

Mayer et Ouellet (1991) insistent sur l'importance de bien préparer un projet de recherche-action, en raison d'une part de la complexité de l'approche et, d'autre part, de l'hétérogénéité des milieux qu'elle met en relation. Relativement à l'enjeu démocratique, l'importance de cette étape tient fondamentalement au fait que des décisions y sont concentrées et que celles-ci définiront la relation de collaboration entre les partenaires. L'étape préparatoire de toute recherche-action constitue un moment charnière car elle est le lieu où se définissent les rapports de pouvoir entre les partenaires et où se met en place une façon de faire, un mode de fonctionnement, qui régira le processus décisionnel de la recherche.

Dans les pratiques du Protocole UQAM/Relais-femmes, cette étape de démarrage des recherches-actions et de mise en place de partenariats est sous la responsabilité de tierces parties, désignées ici comme intermédiaires (une intermédiaire de l'Université et une intermédiaire de Relais-femmes). Dans leur travail de mise en place de partenariats, les intermédiaires partent des besoins manifestés par le groupe demandeur et tentent de constituer une équipe qui pourra répondre à la demande qui leur est adressée. D'entrée de jeu, elles effectuent des consultations et transmettent

un certain nombre de propositions aux principales parties qui auront un impact sur les décisions et les ententes initiales ayant trait aux choix des chercheuses, au mode de financement et au mode de fonctionnement.

Vu sous l'angle du processus démocratique, leur rôle consiste donc à assurer la mise en place d'une dynamique décisionnelle conjointe (chercheuses-actrices) quant aux objectifs et aux orientations à donner à la recherche-action. Aussi, une pratique du Protocole veut que leur rôle s'étende à l'animation du processus, en fonction des étapes essentielles de la recherche. C'est donc en raison de leur rôle pivot dans la mise en place et l'exercice du processus démocratique que les propos de l'intermédiaire de Relais-femmes trouveront ici une place plus importante que dans les autres chapitres de notre recherche.

Comment l'exercice du pouvoir en recherche-action, et le principe éthique de la démocratie qui y est attaché, s'est-il matérialisé dans cette recherche-action? Telle est la question, rappelons-le, à laquelle nous tenterons de répondre dans cette section. Dans un premier temps, nous examinerons la première phase de la recherche-action, puis la deuxième. Chaque phase sera examinée sous deux aspects: les ententes initiales qui caractérisent la mise en place du processus démocratique, et le déroulement de la recherche-action au regard de ces ententes, que nous désignons sous l'appellation "la démocratie vécue".

## **4.2.1 PREMIERE PHASE DE LA RECHERCHE-ACTION**

### **4.2.1.1 Les ententes initiales**

#### Formation de l'équipe de recherche

Quand nous regardons le processus qui a conduit à la formation de l'équipe de recherche, nous constatons que le groupe de femmes est un acteur déterminant pour ce qui est de la participation de l'une des deux chercheuses, celle qui sera co-chercheuse pour la première phase:

Louise et moi, on s'était dit: je pense qu'on aurait quelqu'un. On a dit qu'on allait s'en occuper. On avait "spoté" Françoise. (...) Mais notre personne-ressource, on l'avait identifiée avant de faire la demande, en Françoise qu'on connaissait. Quand elle nous avait enseigné, il nous avait semblé qu'elle connaissait déjà beaucoup l'Association. C'est une ouverture parce que cette fille-là nous connaît un peu et ça va être plus facile de se faire comprendre dans ce qu'on veut comme produit final. C'est ce qu'on a fait. On est allées rencontrer Françoise. (Représentante du groupe)

Le groupe n'est pas, par contre, partie prenante au choix de la chercheuse principale qui résulte de l'action concertée de la co-chercheuse et de l'intermédiaire de l'Université. Ce sont des critères de compétence disciplinaire et des normes institutionnelles relatives au financement de la recherche qui ont orienté ce choix.

On savait que Françoise voulait une autre personne (...) elle voulait travailler en équipe. Et on savait que Ginette avait fait avec l'autre association une publication que je n'avais pas lue, que Françoise avait probablement lue. Elle voulait une historienne (...) (Intermédiaire)

Je ne peux pas dire que Ginette a été choisie. Elle est arrivée comme un cheveu sur la soupe parce qu'on avait besoin de quelqu'un. On a réalisé que dans la bureaucratie universitaire, Françoise n'avait pas le statut pour présenter le projet. (Représentante du groupe)

Tout à coup, on se rend compte que je n'ai même pas le droit de présenter le projet parce que (...) je ne suis pas permanente. On cherche désespérément des gens. Je réussis, de concert avec Jeanne, si ma mémoire est bonne, à intéresser Ginette (...). (Co-chercheuse)

Interrogée sur le choix de Ginette comme chercheuse principale nonobstant ses réticences face à l'approche recherche-action, la co-chercheuse parle de la hâte dans laquelle a été présentée la demande de financement pour rencontrer les délais requis:

Il y avait un 5000 \$ qui pendait au bout (de l'urgence de présenter la demande de subvention) Ça [Présenter la demande plus tard] reportait de six mois le projet parce qu'on peut soumettre une demande deux fois par année. On était même prêtes à faire la demande avec un prête-nom. (...) Si on avait eu une bonne rencontre dès le départ sur la conception, le rôle, etc., je suis certaine que Ginette se serait opposée à cette forme de recherche, parce que c'est pour ça qu'elle a rué dans les brancards.

C'est après quelques hésitations que Ginette prend la responsabilité principale du projet, mais à condition de travailler avec son personnel de recherche, formé aux méthodes de dépouillement des archives, et de ne pas participer aux rencontres en comité.

Elle décide de s'engager, mais c'est moi qui rédige le premier projet. Elle va se retirer de ce projet je ne sais pas pourquoi et après elle va "rembarquer" à condition qu'on utilise ses recherchistes<sup>46</sup> qui travaillent avec elles à ce moment-là sur l'autre association. (Co-chercheuse)

Je travaillais déjà, Geneviève aussi, avec un professeur d'histoire à l'Université qui était à l'origine du projet et qui est partie par la suite. C'est tout simplement à sa suite qu'on est entrées dans le projet, c'est-à-dire qu'elle a amené avec elle son équipe de recherche. Par la suite, elle s'est dissociée, mais, nous, on est restées. (Agente de recherche)

L'intermédiaire rapporte que si déjà elle pressentait que la chercheuse principale ne collaborerait pas facilement avec toute l'équipe, elle ne pouvait imaginer, vu la compétence de la chercheuse, la nature des difficultés qui se sont présentées:

(...) mais elle venait avec sa réputation, [à l'autre association] et tout ça. Ça donnait une sorte de garantie à l'Association que ça aboutirait, j'imagine. (Intermédiaire)

(...) On a bien vu que ce serait problématique, mais au point où c'était pour l'être. J'aurais jamais pensé que ce serait les menaces d'avocat et autres [difficultés]. (Intermédiaire)

### Financement de la recherche

Deux sources de financement de la recherche sont identifiées dès le départ, l'UQAM et le groupe demandeur. La recherche peut bénéficier d'une subvention institutionnelle pour des collaborations avec des organismes sans but lucratif, dans le cadre d'un programme spécial appelé "Programme d'aide financière aux chercheurs-euses et aux créateurs-trices (PAFACC), volet Recherches de type service aux collectivités". Le groupe peut aussi contribuer à la recherche en argent et en temps personne (documentaliste, secrétaire...).

---

<sup>46</sup> Appelées ici agentes de recherche, fonction professionnelle de recherche à l'UQAM.



(...) on était prêt à mettre des sous, mais on n'avait peut-être pas l'enveloppe budgétaire nécessaire. (...) De savoir qu'il y avait des possibilités au Service aux collectivités, ça nous donnait encore plus d'espoir. (Représentante du groupe)

### Protocole de recherche

Comme convenu entre les partenaires, ce sont les chercheuses qui rédigent le protocole de recherche en interaction avec le groupe demandeur. Cette rédaction s'appuie sur un document dans lequel le groupe a formulé les objectifs généraux de même que le contexte de la recherche et de la publication envisagée.

Dans un premier temps, suite à un exécutif, (...) pour nos 25 ans, (on voulait) produire l'historique de l'Association, (...) on voulait voir le cheminement de l'Association, l'amélioration de la condition féminine au Québec à travers le mouvement de l'Association. On ne voulait pas que ce soit un historique avec des dates. On avait articulé ça un peu. (...) C'était le congrès d'orientation et le 25e anniversaire. Pour le fêter, on voulait sortir le livre en mars 91. (Représentante du groupe)

(...) ce qui préoccupe énormément l'Association à l'heure actuelle, c'est la pérennité de leur association. (...) permettant un renouvellement du positionnement de l'association, (...) un projet ancré dans la mémoire. Savoir d'où l'on vient pour voir où l'on va, mais c'est surtout pour savoir d'où on vient. L'Association est convaincue de son rôle historique dans l'évolution des mentalités au Québec et dans le développement de la condition féminine. Donc, évidemment, ça visait aussi à mettre en valeur l'organisation et à souligner ses contributions. Le mandat est assez clair dans les documents d'archives sur les objectifs que l'Association avait à ce moment-là. (Co-chercheuse)

Après ces premiers échanges sur les objectifs généraux et sur la problématique concrète vécue par le groupe, les chercheuses définissent plus précisément les dimensions de recherche et établissent la méthodologie de cueillette des données.

Sur ce dernier aspect, une négociation s'engage entre les chercheuses et le groupe relativement à la pertinence, compte tenu des objectifs de la recherche, de procéder à des entrevues avec les femmes qui avaient assumé la présidence de l'organisme à travers son histoire:

(...) Les entrevues se sont ajoutées après parce qu'on trouvait que ce serait plus riche au niveau du contenu si on allait interviewer les ex-présidentes provinciales. Nous les avons obtenues grâce à Françoise. Ginette ne voulait pas au début. (Représentante du groupe)

Notons que l'entente qui a résulté de cette négociation à l'effet de réaliser ces entrevues avec les présidentes historiques de l'Association a été considérée par la chercheuse principale comme un important compromis du point de vue de l'objectivité scientifique.

Les différents éléments du protocole de recherche, rédigés par la seconde chercheuse aux fins de la demande de financement, ont été articulés à partir des besoins exprimés par le groupe et situés, pour ce qui est de l'objet d'étude, dans un contexte historique et socio-politique plus large:

Quand s'est monté le projet, (...) on avait vraiment fait connaître nos attentes. (Représentante du groupe)

C'est clairement les besoins de l'Association, mais dits de façon plus sophistiquée, mieux articulés, suite aux rencontres qu'on a pu avoir. (...) Mais, c'est plutôt à Françoise que revient le mérite d'avoir dit: On va voir la dynamique féministe, le mouvement social, éducation vs action. On l'a fait ensemble. (Intermédiaire)

Ce qu'elles avaient, c'était surtout des objectifs généraux, ces objectifs étant de démontrer l'importance de l'Association dans l'évolution des mentalités au Québec. Ce qui semblait pour moi être une indication assez claire, c'est que l'Association voulait que son histoire soit intimement imbriquée (...) dans la trame de l'histoire du Québec. (Co-chercheuse)

La production du livre, les crédits d'auteure et les stratégies de diffusion sont des éléments précisés durant la phase préparatoire. Le groupe est en contact avec une maison d'édition avec qui des hypothèses financières sont déjà envisagées pour la production du livre. Il est acquis pour le groupe et clair dans les ententes initiales que ce sont les chercheuses qui assumeront les tâches d'auteure, et que les crédits d'auteure leur seront attribués. Quant à la diffusion du livre, à cette étape initiale, elle est principalement envisagée en fonction des activités qui se dérouleront dans le cadre de l'anniversaire de l'Association, le livre étant prioritairement destiné à son membership provincial:

On savait que pour une grande part l'Association voulait l'utiliser pour ses membres. Il est certain que c'était un bassin énorme. Elle avait un congrès d'orientation qui s'en venait. L'Association voulait aussi faire du travail de représentation publique pour dire: c'est ce qu'on fait, ce qu'on est. Tous les

groupes font des recherches pour ça, pour se connaître mieux, et aussi pour se faire reconnaître. On n'est pas allé très loin dans les discussions parce qu'on savait ça. (Intermédiaire)

(...) C'était le congrès, le 25e anniversaire à l'occasion du congrès d'août 1991. C'était une diffusion large. (...) À l'Association, c'était très prévu comment le livre circulerait. Elles en achetaient une grande quantité qui garantissait à l'éditeur de faire ses frais amplement. (Intermédiaire)

Quant à l'échéancier et au calendrier de travail, avec l'accord de tout le monde, ils sont ventilés en prévision du Congrès prévu pour souligner le 25e anniversaire de fondation de l'Association:

(...) elles préparaient un colloque sur le féminisme dans l'an 2000 et voulaient que la matière du bouquin serve à la préparation du colloque. Ensuite, c'était pour leur 25e anniversaire, donc il y avait une date limite. (Co-chercheuse)

Notons que les agentes de recherche interviennent peu au cours de la phase préparatoire; elles sont extérieures aux ententes qui se prennent à l'élaboration du devis de recherche. Leur mandat commence au dépouillement des archives, indique l'une d'elles:

Quand ça a commencé, nous, on a commencé tout de suite à faire des recherches. (...) Nous, notre mandat, c'était de faire de la recherche. On a dépouillé. (...) C'est-à-dire qu'il s'est fait [le cadre de travail] à côté de nous. On n'y a pas vraiment participé. (Agente de recherche)

Si ces éléments habituels en recherche ont fait l'objet d'ententes préliminaires entre les partenaires, (objectifs, problématique, méthode de cueillette des données, calendrier de travail, stratégies de diffusion, mode de fonctionnement...) la co-chercheuse estime que l'angle d'analyse à donner à la recherche n'a pas été suffisamment discuté. Elle suppose qu'une discussion plus rigoureuse situant plus précisément l'orientation théorique de la recherche aurait pu éviter que les perceptions de la chercheuse principale quant aux intentions du groupe ne dégénèrent en conflit, sans compter que cela aurait permis de mieux délimiter la contribution de chaque chercheuse au projet, compte tenu de leurs disciplines respectives:

Ce qu'elle [la chercheuse principale] craignait beaucoup, c'était de faire l'apologie d'un groupe. C'est pour ça qu'elle a sauté sur le cheval de la liberté académique. C'est là où il y a eu un grand conflit pour rien. En général, Ginette n'est pas complaisante et en général, l'Association ne veut pas de complaisance non plus. Donc il n'aurait pas dû y avoir de problèmes. (Co-chercheuse)

Si elle croit qu'un approfondissement des propositions d'ordre théorique entre les deux chercheuses aurait pu renforcer les ententes initiales, la co-chercheuse partage avec les autres partenaires cet avis que les décisions prises au cours de cette première étape ont résulté d'un processus de consultation démocratique.

### Mode de fonctionnement

Suite à une démarche de financement auprès du Service aux collectivités, le groupe décide d'inscrire son projet dans le cadre du Protocole UQAM/Relais-femmes et de travailler selon l'approche de recherche-action proposée<sup>47</sup>. Le mode de fonctionnement suggéré par le Service aux collectivités répondait à son désir de participer à l'encadrement du projet:

C'est certain qu'on avait demandé de jeter un regard sur les résultats de la recherche (...) On se disait que si ça prenait une tangente qui n'aurait pas été conforme à la mission de l'Association, il aurait fallu le dire. (Représentante du groupe)

Même si le groupe connaissait et privilégiait la recherche-action, il est possible, selon l'intermédiaire, qu'au moment de la demande, il n'en connaissait pas toutes les exigences en termes de temps et d'énergies à consacrer:

Je ne pourrais pas le jurer mais selon mon souvenir, ce n'était pas acquis qu'elles joueraient le rôle qu'elles ont finalement joué. Ça a été un processus de transfert. Sans doute que le rôle de Relais a dû aider dans ce sens-là. (Intermédiaire)

---

<sup>47</sup> Selon une tradition du Protocole UQAM/Relais-femmes, un comité se met en place au sein duquel s'exerce le pouvoir démocratique entre les chercheuses, les actrices et les intermédiaires, appelé comité d'encadrement. Cette tradition s'est développée en lien avec les exigences du bailleur de fonds, (Volet 2 du PAFACC *Recherches de type services aux collectivités*) dont la philosophie s'inspire des principes démocratiques de la recherche-action.

L'implantation de la recherche-action comme approche et le choix de son cadre d'application (le Protocole UQAM/Relais-femmes) semblent le résultat de l'action concertée des intermédiaires et du groupe davantage que le résultat d'une volonté de la part des chercheuses. Le refus de la chercheuse principale de participer au comité d'encadrement illustre éloquemment ce fait:

(...) Ce que je me souviens: les rencontres du comité, dans l'équipe, la plupart les voulait sauf Ginette qui disait que c'était de la "réunionnité", du temps perdu. (Représentante du groupe)

(...) Elle n'est pas tout à fait d'accord avec ça dans le sens qu'elle a d'autres façons de fonctionner tout simplement. Les intermédiaires, la nécessité des comités de lecture, l'achalant. Tout de suite, elle m'a déléguée auprès du comité en me disant qu'elle n'assisterait à aucune réunion. C'est déjà significatif le fait qu'elle n'acceptait pas le cadre général dans lequel se ferait la recherche. Elle est partie tout de suite [à l'étranger]. Les filles ont travaillé. Elle n'était pas contente. (Co-chercheuse)

Selon l'intermédiaire, le terme "encadrement" employé pour désigner le mécanisme par lequel s'exerce le pouvoir démocratique en recherche-action a représenté une source d'irritation pour les deux chercheuses, ces dernières y voyant une connotation brimant leur autonomie en tant que chercheuses. Notons que le sens de leur résistance au terme encadrement deviendra plus explicite au cours de la deuxième phase du projet:

Ginette a dit plusieurs de ses objections au départ. Probablement que Françoise a aussi fait quelques réserves. Les chercheuses haïssaient le terme "encadrement". On l'a peut-être changé. Les professeurs se sentent sous tutelle. Ils le détestent. (Intermédiaire)

Deux réunions visaient à clarifier le mode de fonctionnement pour favoriser la participation du groupe: composition et rôle du comité, tâches et responsabilités de chacune, rythme des rencontres, mécanismes d'évaluation.

Ce n'était peut-être pas suffisant, mais il y en a eu une [réunion préliminaire] à l'UQAM, une à Relais parmi les premières réunions où justement on a essayé de préciser le comité d'encadrement, comment on procéderait, à quel rythme on travaillerait, on évaluerait. (...) On évaluait à chaque réunion. (Intermédiaire)

Malgré ces réunions de clarification, la compréhension du rôle du comité et de la fonction des intermédiaires dans le processus de recherche reste problématique. Au début du projet, le rôle précis des intermédiaires semble flou dans ses dimensions concrètes autres qu'administratives.

#### **4.2.1.2 La démocratie vécue**

Les travaux commencent en l'absence de la responsable principale. La première étape de la recherche, soit la cueillette des données, se déroule donc sous la supervision de la co-chercheuse:

(...) Elle est partie [à l'étranger] pour écrire un autre livre jusqu'au mois de janvier. Alors, nous, on n'a pas vraiment eu de contact, pour le travail sur l'Association, avec la vraie directrice du projet pendant les six premiers mois. On travaillait avec Françoise. (Agente de recherche)

Tel que prévu, le groupe collabore au cours de cette étape pour faciliter l'accès aux archives et à toute information ou documentation jugée pertinente. Le travail démarre dans un climat de confiance et de collaboration:

Ce qui a été intéressant: les filles qui ont fait la recherche avaient fait un beau travail, Françoise aussi. Il y avait une belle complicité. La porte leur était ouverte. On répondait à leurs interrogations. (Représentante du groupe)

Par contre, le climat se gâte sérieusement au retour de l'étranger de la chercheuse principale. Insatisfaite des travaux effectués durant son absence, elle témoigne son mécontentement par des reproches d'incompétence adressés tant aux agentes de recherche et aux intermédiaires qu'à la co-chercheuse.

(...) Quand Ginette est revenue, il y a eu beaucoup d'histoires, beaucoup de chicanes. (Agente de recherche)

Ginette était tellement déçue de la première phase qui était le dépouillement des archives, qui est pourtant une phase assez élémentaire, il y a 60 boîtes d'archives où il faut aller voir les principales étapes historiques, c'est ça. Il y a l'ambiguïté sur est-ce que c'est un livre d'histoire. Moi, je ne suis pas historienne, je ne peux pas faire vraiment un livre d'histoire, je ne connais pas la méthode historique. Elle [la chercheuse principale] m'a déjà dit que j'étais très incompétente pour faire ce type de travail. On avait convenu qu'on aurait

plus une approche sociologique, ce qui est plus dans mes cordes. Le travail avec les groupes de femmes, je connais ça tout autant qu'elle, on avait des expériences variées, moi plus en recherche-action. (Co-chercheuse)

L'une des agentes se voit congédiée suite à une évaluation négative remplie par la chercheuse principale, malgré son absence durant la période couvrant l'évaluation:

(...) Parmi les problèmes, j'ai commencé en même temps que Stéphanie en septembre. En janvier, Ginette m'a mise dehors et je suis revenue dans le projet un an et demi plus tard. (...) Il y a un à un an et demi où moi, je ne suis plus là. (Agente de recherche)

Les difficultés vécues durant cette période ralentissent la production de recherche et les rencontres prévues en fonction du dépôt des textes sont reportées. Le processus démocratique se trouve alors considérablement handicapé du fait de l'absence de réunions et des décisions unilatérales prises par la chercheuse principale. Alors s'amorce ce que la co-chercheuse appelle "une course à obstacles systématiques contre la production du livre".

L'intermédiaire déplore que le groupe n'ait pas été informé dès ce moment des perturbations vécues dans l'équipe universitaire:

Il fallait que l'Association soit informée des problèmes qu'on rencontrait avec Ginette, ça n'avait pas de sens que l'Association ne sache pas qu'on avait autant de misère. On ne pouvait pas cacher ça éternellement. (...) Moi, j'avais pour mon dire: notre groupe a le droit de savoir toute la vérité même si elle n'est pas bonne. (Intermédiaire)

(...) nous on avait vraiment fait connaître nos attentes, ça avait été redistribué entre les filles qui faisaient la recherche. On avait l'impression que ça coulait. (Représentante du groupe)

Avant d'accorder, tel que demandé par les chercheuses, une seconde subvention pour poursuivre les travaux, le groupe réclame le rapport de recherche préliminaire que les chercheuses s'étaient engagées à produire. La chercheuse transmet alors un document par courrier aux partenaires qui est présenté comme un "rapport final à usage interne" alors que, selon les ententes, un rapport préliminaire devait être déposé au comité d'encadrement afin de recevoir les commentaires du groupe. En



outre, ce rapport est accompagné d'une lettre réitérant qu'il s'agit d'un rapport de recherche final, qui boucle les travaux du projet effectué dans le cadre du Protocole d'entente UQAM/Relais-femmes. D'après les documents consultés, la chercheuse principale avait entamé unilatéralement des pourparlers avec un autre service de l'Université pour la rédaction d'un contrat d'écriture du livre. Effectuées à l'insu du comité, ces démarches prenaient pour acquis que la participation du Service aux collectivités dans le cadre du protocole UQAM/Relais-femmes était terminée.

Pendant que la direction du Service aux collectivités tente de clarifier l'imbroglio créé par ces décisions unilatérales, la chercheuse principale met un embargo sur le matériel et les données de la recherche en invoquant ses droits d'auteure à titre de chercheuse responsable.

Avec ces perturbations en toile de fond, une réunion du comité est convoquée pour recevoir les commentaires de l'organisme sur le rapport de recherche préliminaire. La réunion a lieu en l'absence de la chercheuse principale, malgré une invitation particulière de la co-chercheuse.

Le représentante du groupe souligne que c'est à cette étape d'une première lecture que son groupe prend vraiment la mesure de l'importance du comité et des intermédiaires dans le processus de recherche:

(...) C'est là que j'ai vu l'importance de Christiane et de Jeanne. On m'a dit: Angèle, t'as pas à être gênée de le dire, on a constaté la même chose. (Représentante du groupe)

Je ne suis pas sûre qu'on voyait autant l'importance d'avoir Relais comme joint entre chaque partie, (...) mais je pense qu'on l'a compris dans l'action. Quand ça a été le temps de négocier serré, on savait qu'on avait l'appui de Relais. (Représentante du groupe)

L'intermédiaire illustre à quel point cette étape de la lecture devient délicate quand des divergences font surface, la difficulté rejaillissant sur la rédaction des procès-verbaux:

Nos procès-verbaux jouaient un rôle très important. Des fois, ils étaient difficiles à faire quand il a fallu noter des divergences profondes. Je me

souviens de la fois où j'en ai fait un, on a demandé à toutes les participantes de nous renvoyer [leur] OK sur le P.V. Il fallait absolument se donner un mécanisme de vérification. (Intermédiaire)

Devant l'impossibilité de se faire respecter, de travailler selon une approche plus collective, le groupe prend, dans un premier temps, la décision de rompre la collaboration avec la chercheuse principale. Ensuite, dans une lettre envoyée au Service aux collectivités, il communique ses intentions de confier la responsabilité de la recherche à la co-chercheuse dans le cadre du Protocole UQAM/Relais-femmes, instance qu'il charge d'administrer de nouveaux fonds pour terminer la recherche.

Ces décisions, prises unilatéralement par le groupe, heurtent la chercheuse principale qui a le sentiment d'être victime d'une exclusion en raison de ses opinions et d'être lésée quant à son droit à la liberté académique. Elle songe alors à un recours en justice, mais des vérifications de nature juridique commandées par l'Université reconnaissent à l'organisme le droit d'utiliser la majorité des chapitres du rapport de recherche préliminaire, de même que les matériaux constitués au cours de la recherche.

À un moment donné, ça a fait déborder le vase. On était en congrès d'orientation, on avait besoin de certaines données et on avait demandé l'autorisation de les utiliser. Apparemment qu'on n'avait pas le droit. (...) Ce qu'on ne comprenait pas. Ces données-là n'étaient même pas encore analysées. (...) C'est de l'énergie et de l'expertise qu'on n'avait pas pour faire la cueillette, on payait des gens pour le faire et on ne pouvait pas l'utiliser. C'est comme si j'avais donné mon porte-monnaie à quelqu'un pour qu'il m'achète une auto neuve et quand elle aurait été achetée, je n'aurais pas eu le droit d'embarquer dedans. (Représentante du groupe)

Pour résoudre la crise, la direction de l'Université invite la chercheuse principale et les autres partenaires à se trouver un terrain d'entente, et à clarifier dans un contrat officiel visé par le Service des affaires juridiques de l'Université les questions litigieuses relatives à la recherche, aux droits d'auteur et à la participation du Protocole UQAM/Relais-femmes.

Le groupe et l'intermédiaire rapportent qu'il leur a fallu mettre beaucoup de temps, faire montre de persévérance et d'un important sens politique pour parvenir enfin à se faire respecter dans cette négociation:

À l'été où on a négocié pour le protocole, ça a été affreux cet été-là. On a eu un mois de vacances. Ce mois-là, on l'a passé là-dessus.

(...) si on n'avait pas été tenace, on aurait continué à être non respecté là-dedans. Ça, je ne le prends pas. (Représentante du groupe)

On a vu ça comme il faudrait pédaler fort pour ramener Ginette à la table ou trouver un modus vivendi où elle ne nous empêcherait pas de travailler. (Intermédiaire)

L'intermédiaire de Relais-femmes explique que son rôle d'intermédiaire n'était pas apparent à ce moment critique du projet. Entre les deux instances du Protocole, les créneaux ne sont pas toujours faciles à distinguer:

Dans un projet de ce type-là, le créneau de Relais, c'était ses membres, donc d'assumer toute la partie des relations avec son membre, alors que pour l'UQAM, son créneau, c'était les ressources. (...) c'est que ce n'était pas présenté si clairement que ça. (...) C'était moins flou que dans le passé, mais ce n'était pas encore suffisant. (Intermédiaire)

On l'était moins mais en même temps on voulait l'être [présent dans le projet]. L'Association voulait qu'on le soit, (...). Ça ne baignait pas dans l'huile dès le départ (...) Il fallait préciser tout ça. Ça s'est fait tranquillement et à un moment donné, chacun a pris sa place. (Intermédiaire)

Relais après est (...) intervenu pour régler les problèmes avec [la chercheuse principale], par la voix de sa présidente. C'est [la présidente] qui est intervenue dans ce dossier-là, moi aussi un peu. Elle a pris le relais quand il y a eu la rencontre avec le vice-doyen aux études avancées et à la recherche. Je n'avais peut-être pas pris un leadership assez important au niveau de Relais là-dessus. (...) Mais dans le fond, c'est peut-être mieux de mettre notre nez assez vite et d'envoyer une lettre un peu raide en disant qu'il n'était jamais question de nous dans ce protocole. Là [la présidente de Relais] avait pris le relais au niveau plus politique, ce qui est le rôle d'une présidente. (Intermédiaire)

Selon l'intermédiaire, en raison de sa position de "paire", la co-chercheuse avait tendance à certains égards à protéger sa collègue au cours de cette période où de nouvelles ententes étaient négociées:

(...) Françoise avait une collègue qui était sur la sellette, elle avait de temps en temps des réactions de collègue à collègue, de protection de sa collègue parce que c'est sa paire. Elle était dans une position différente de nous. (Intermédiaire)

Devant l'impossibilité d'obtenir des consensus viables, l'opération de médiation institutionnelle aboutit au retrait de la chercheuse principale du projet et à sa prise en charge par la co-chercheuse:

Je peux affirmer que ce n'est pas ça [le fait d'avoir écrit un livre sur l'autre association] qui a fait qu'il n'y a pas eu d'entente avec Ginette (...). Ginette avait un parti-pris au départ. Je la comprends peut-être, mais d'un autre côté, elle aurait dû être capable de s'en détacher pour embarquer dans un autre ouvrage. (Représentante du groupe)

(...) j'ai accepté la responsabilité de ça. C'est sûr que j'aurais pu refuser. Il n'y a personne qui m'a forcée, mais j'ai toujours senti un assez grand sentiment de responsabilité vis-à-vis de ça et une sympathie très grande pour l'Association et en particulier pour les femmes avec lesquelles j'avais travaillé. C'est sûr qu'il y a un mélange de sentiment de responsabilité et de liens affectifs. C'est très important pour moi, je ne peux pas travailler s'il n'y a pas ce climat. (Co-chercheuse)

À travers la crise sur la liberté académique, tournée tantôt contre le groupe demandeur, tantôt contre les instances intermédiaires (Relais-femmes et le Service aux collectivités), la co-chercheuse voit émerger des intérêts particuliers non clarifiés au départ:

On n'a pas tous les mêmes intérêts. L'Association (...) veut faire le point pour servir sa propre réflexion, s'en servir comme outil éducatif, et en même temps comme outil promotionnel. Ça peut entrer en contradiction avec la liberté académique ou le regard critique. (...) Ça a été nommé, mais si je fais le point, ça aurait dû être plus clair. (...) Je reviens aux chercheuses elles-mêmes qui ont des intérêts de publication, de produire un document "scientifique", de répondre aux besoins et d'avoir des bons liens, et en même temps que ça serve à leur dossier académique de publication. Tout peut être compatible, mais si on "abrilles" tout ça dans la collectivisation des intérêts, c'est là où, moi, je ne suis pas d'accord. (Co-chercheuse)

La co-chercheuse déplore la manière “collectiviste” de cette démarche de recherche-action, manière jugée mystificatrice des intérêts individuels ou particuliers. Elle trouve qu'il y avait trop de préoccupations de nature différente dans le projet, et que cette pression a nui au processus concret de la recherche. Dans de telles recherches, insiste la co-chercheuse, il faut se garder de l'erreur qui consiste à mettre tous ses oeufs dans le même panier collectiviste. Ce qui importe surtout, dans la mise en place d'une recherche-action, est de clarifier les intérêts particuliers à chacune, y compris les intérêts des intermédiaires, qu'elle distingue de ceux du groupe et des chercheuses. À ce niveau, déplore-t-elle, la phase initiale a péché par défaut.

Il y avait la problématique du bouquin où c'était déjà complexe parce que la chercheuse principale faisait faux bond et posait des difficultés, il fallait maintenir tout ça ensemble, il y avait le conflit institutionnel au Service aux collectivités, il y avait Relais qui avait ses propres préoccupations sur la recherche féministe. Trop c'est trop. (...) Il me semble que les meilleurs rapports sont ceux où on se dit qu'on va se servir mutuellement de la recherche. (...) Il me semble que c'est [plus] dans l'échange de services qu'on peut mieux être clair sur où on s'en va que dans une espèce de “mashmallow” collectiviste. (Co-chercheuse)

(...) D'abord, je trouve qu'on fait un peu du “motherhood and apple pie” autour de la recherche parce qu'on pense qu'on a tous des intérêts communs. (...) mais quand on entre dans des partenariats, il faut que les règles du jeu et les intérêts en cause soient clairs au départ. (Co-chercheuse)

La co-chercheuse semble d'une part considérer les intérêts des intermédiaires comme se greffant à des intérêts institutionnels ou organisationnels sans liens avec la recherche:

(...) L'autre exemple, les intermédiaires ont pris beaucoup de place dans le processus parce qu'il y avait des problèmes énormes: les intérêts du Service aux collectivités, c'est de survivre dans la machine “uqamienne” qui n'est pas faite pour un service aux collectivités. (...) Ils ont été pris à partie à un moment donné par une chercheuse responsable du projet et ça a bloqué très longtemps. La bataille ne se passait plus au niveau de la recherche, elle se passait entre le Service aux collectivités et un autre bureau à l'UQAM et un professeur qui revendiquait la propriété intellectuelle de ce qui s'était développé. (Co-chercheuse)

D'autre part, paradoxalement, elle reconnaît que le comité, de par le rôle de facilitation du processus joué par les intermédiaires, a aidé à résoudre la crise qui paralysait le déroulement de la recherche:

Une chance que le comité a été là, pendant le coup dur, pendant le procès qu'on a eu plus ou moins avec la chercheuse principale, il fallait plus des liens institutionnels, il fallait en appeler aux avocats de l'Université. J'étais bien contente que quelqu'un s'occupe de ça parce que j'avais l'impression d'être là tout le long du processus pour ramasser les pots cassés, tout le temps. Maintenir la cohésion du projet, de l'équipe. (Co-chercheuse )

Là où la chercheuse ne reconnaît aucun rôle aux intermédiaires dans le maintien de la cohésion de l'équipe et la poursuite du projet, la perception du groupe à l'égard du rôle joué par les intermédiaires est tout autre. Tant leurs interventions pendant la crise que celles qu'elles mèneront par la suite sont interprétées par leurs représentantes en termes de solidarité exprimée envers le projet et ses objectifs:

J'ai trouvé extraordinaire la complicité qui s'est créée avec Jeanne, avec Christiane. Je n'ai jamais senti ces filles-là contre nous. On travaillait toutes pour la même chose. On avait toutes le même objectif. Je ne me disais pas: Ça appartient juste à l'Association. C'était aussi à elles. (Représentante du groupe)

Au niveau de la négociation et des délais. Quand Christiane a préparé une lettre pour expliquer comment Relais se sentait dans le conflit, ça avait été un support. On finit par se demander si c'est nous autres qui sommes à côté de la "track". (Représentante du groupe)

Le point le plus important, c'est de dire que ça a été un travail d'équipe et c'est ce qui a fait la force de cette recherche-là. (Représentante du groupe)

## **4.2.2 SECONDE PHASE DE LA RECHERCHE-ACTION**

### **4.2.2.1 De nouvelles ententes**

Les tentatives de médiation institutionnelles pour résoudre la crise sur la liberté académique se soldent, nous venons de le voir, par le retrait de la chercheuse principale et donnent lieu à la rédaction d'un texte officiel établissant de nouvelles

ententes pour la suite du projet. Ces ententes désignent la co-chercheuse comme directrice académique de la seconde phase de la recherche. Le Protocole UQAM/Relais-femmes du Service aux collectivités est identifié, tel que demandé par le groupe, comme l'instance chargée d'assurer la liaison entre les chercheuses (la chercheuse et une agente de recherche) et le groupe, de même que d'assurer l'application du Protocole. Il est à noter qu'un article du document est consacré au rôle du comité d'encadrement (mécanisme principal par lequel s'actualise le rôle du Protocole UQAM/Relais-femmes et des intermédiaires), et à la répartition des responsabilités entre toutes les participantes, et que le libellé pour désigner ce comité est "comité de liaison" et non "comité d'encadrement". Outre les ajustements sur les objectifs, la méthodologie et l'échéancier de même que sur les dispositions relatives aux droits d'auteur, le protocole spécifie les grandes étapes de la seconde phase et invite les chercheuses à rédiger un plan de travail plus étayé des travaux qui devront conduire à la publication des résultats de la recherche sous forme de livre.

Si pour le groupe, le fait de disposer de nouvelles ententes écrites dans un protocole officiel constitue un atout pour la reprise des activités, la co-chercheuse (ci-après désignée la chercheuse) se montre plutôt agacée par l'aspect légal du document:

Je me souviens qu'à l'exécutif, on a dit: On négocie comme dans le vent parce qu'on n'a rien d'écrit. (...) on s'entendait toutes sur le fait qu'il fallait une entente écrite. (...) Ce qui a été intéressant, c'est qu'avant de signer le protocole, on en a pris connaissance, on donnait nos commentaires, Françoise et Relais aussi, chacune avait le droit de dire son mot. Après la saga de Ginette, c'est là qu'on en a vu l'importance. (...) C'est là qu'on a ajusté et le budget, et le temps de la recherche, et ce qu'on voulait aller chercher. (Représentante du groupe)

À l'Association, on a toujours été conscientes qu'il fallait avoir des balises et des échéanciers. Je ne suis pas sûre que pour Françoise, c'était aussi important. (...) À l'Association, c'est comme ancré dans nos moeurs. (Représentante du groupe)

Il va y avoir un protocole d'entente qui va être signé entre Relais-femmes, l'UQAM, les chercheurs et l'Association, suite au conflit. Ce protocole touche à tout, les responsabilités de chacun dans le processus, les droits d'auteur (...) Mais c'est un document légal suite à un problème légal, alors c'est un peu

enquiqueur. Ça servait à se protéger contre d'autres adversités et à se protéger les uns des autres. (Chercheuse)

#### 4.2.2.2 La démocratie vécue

Dès le redémarrage du projet, conformément aux ententes, la chercheuse soumet au groupe un nouveau plan de travail. Ce plan incorpore des recherches additionnelles à réaliser et dégage la charpente du livre.

(...) À partir du moment (...) que Ginette s'est retirée du projet, ou que l'Association l'a retirée du projet, quand la question des poursuites légales a été réglée, là j'ai soumis un plan de travail. C'était l'Association qui donnait des subventions à partir de ce moment-là. J'avais décidé qu'il y aurait tant de chapitres et qu'ils porteraient sur l'association féminine, le rapport aux femmes, au mouvement des femmes et au féminisme, l'éducation, l'action sociale, les origines (...). J'insistais pour éclairer les origines. C'était les quatre chapitres que je proposais et à partir de ça, on avait toute la marge de manoeuvre. (Chercheuse)

Quand Françoise l'a pris en mains, elle a fait un plan, on a réalisé qu'il y avait une partie de la recherche qui manquait. C'est là que se sont ajoutées les entrevues, qu'on a décidé d'aller fouiller les revues de l'Association, (...) et différentes productions de l'Association, parce que la recherche au niveau des procès-verbaux n'était pas complète. (Représentante du groupe)

#### Non respect des échéances et insuffisance du budget

Deux éléments sont fréquemment renégociés au cours de cette seconde phase et entraînent des tiraillements, source de nouvelles tensions: les échéances et le budget:

Elle [la chercheuse] nous disait, par exemple: vous allez recevoir les textes le 10. Le 11, on n'avait toujours pas les textes, on téléphonait pour savoir où c'était rendu et il y avait toujours des bonnes raisons.

.....

Elle revenait toujours avec l'argument: Il y aura une meilleure qualité si on prend le temps de le faire. Et on entrait un peu dans le jeu sans le vouloir. On



se disait: Elle est tellement bonne et elle veut en mettre tellement jusqu'à ce jour-là [le jour du lancement]. (Représentante du groupe)

Si, pour le groupe, les ententes nouvellement négociées dans le protocole avaient valeur d'engagement, il a eu l'impression qu'il en était autrement pour la chercheuse:

C'est comme ça que je le voyais, [le respect des ententes] mais à un moment donné, quand on n'entrait pas dans les délais prévus, je mettais en doute que toutes le voyaient de la même façon. (...) C'est sur ça que j'ai été très catégorique, au niveau du budget et du temps. On peut dire: On n'a plus d'argent, on en remet, mais il fallait qu'il y ait une limite. (Représentante du groupe)

Tant pour le groupe que pour la chercheuse et les intermédiaires, le plus difficile sur le plan des rapports interpersonnels au cours de cette deuxième phase de la recherche a été de négocier au niveau des échéances:

Le plus dur dans ce dossier-là, ça n'a pas été de fournir les éléments de recherche, les documents, ça a été la négociation (...) au niveau des délais. (...) Au fur et à mesure, on voyait le temps, l'énergie et l'argent qu'on avait investi. Il y avait beaucoup de questions qui se posaient à chaque CA.: Est-ce qu'on va finir par en avoir un livre? (Représentante du groupe)

(...) Le Service aux collectivités mettait de la pression sur les échéances, nous autres aussi, je me souviens d'avoir téléphoné à Jeanne pour lui demander si ça allait bouger, la même chose avec Christiane. Je me sentais comme impuissante et je me demandais si c'était à moi de pousser ou si d'autres instances plus près devaient le faire. J'étais bien à l'aise d'en parler avec Jeanne et Christiane. C'est peut-être aussi le fait que j'avais à travailler avec ces filles-là au conseil d'administration de Relais, je me sentais plus proche d'elles. (Représentante du groupe)

(...) l'Association et nous, on est tout le temps revenu sur les échéanciers. Une fois, on avait mis au tableau les échéanciers comparés pour pousser dans le dos. (Intermédiaire)

Les contraintes et les pressions vécues de part et d'autre éclairent le contexte de négociations difficiles où les décisions démocratiques sont souvent contournées:

(...) On a été arrêté six mois. Après ça, j'étais plus ou moins disponible. Je donnais trois cours. J'étais sur une autre recherche-action (...) Je n'avais pas deux secondes. On m'a mis au pied du mur à un moment donné. On m'a dit: Écoute, on a manqué le 25e anniversaire, il faut absolument l'avoir pour le congrès de l'été [prochain]. (Chercheuse)

(...) Ça a été au moment du 25e, au moment du 8 mars. Au congrès de 92, on avait mis de l'argent. On avait fait des grands panneaux avec des photos agrandies, pour le lancement. On avait fait des invitations. Françoise devait venir présenter le livre avec les deux co-auteures. Le cocktail, etc. On n'a pas pu "canceler". On avait fait payer les gens pour ça. Notre congrès commence habituellement le soir, vers 8h. Là, on avait prévu un 5 à 7. (...) On a dû se réajuster. On a décidé de faire une activité pour mieux faire connaître le livre. (...) Parce qu'il y avait eu une pré-vente. Il y en avait qui s'attendait à l'avoir en mains. (Représentante du groupe)

Moi-même avec les chercheuses avec lesquelles j'ai travaillé, je me suis rendu compte, au moment des rapports de recherche, à quel point c'était difficile aussi parce que je trouvais que le point de vue féministe n'était pas là, parce que ce ne sont pas des filles qui avaient une formation, quelle qu'elle soit, là-dedans. Et étonnamment, tout le lien avec la conjoncture et le contexte était aussi plus difficile, ce qui fait que les rapports de recherche produits épisodiquement, étaient des mises-à-plat de données plutôt que des rapports de recherche parce qu'il n'y avait pas d'analyse, il n'y avait pas de problématisation. (Chercheuse)

J'avais quatre semaines pour rédiger un rapport, par exemple. [Parfois], je n'avais pas dépouillé [moi-même] les archives (...). [Alors], il fallait que je les lise, que je les trie, j'écrivais mon brouillon, je l'arrangeais vite vite et je le remettais. (...) Je travaillais à temps plein, je faisais ça le soir, très tôt le matin et les fins de semaine. (Agente de recherche)

Selon l'intermédiaire, le groupe a somme toute fait preuve de beaucoup de souplesse devant les reports d'échéance successifs:

Finalement, l'Association a été bonne fille parce que si elle avait été exigeante et avait ressorti le protocole en disant: c'est ce qu'on veut et rien d'autre, c'est évident ... Le protocole formel donnait une petite marge de manoeuvre, allait jusqu'en décembre plutôt qu'en août, l'échéance suivante était le dépôt chez l'éditeur début juillet, ce qui ne s'est jamais fait non plus. (Intermédiaire)

Au sujet du budget, malgré les sommes additionnelles déboursées par le groupe et par les instances intermédiaires pour répondre aux besoins nouveaux révélés par la

recherche, celui-ci s'avérera globalement insuffisant, et de nombreuses heures de bénévolat seront nécessaires pour mener à terme le projet:

J'ai l'impression que les gens de l'Association ont toujours eu l'impression que c'est un projet qui a coûté cher. Ça n'a pas coûté cher. J'en ai fait pendant dix ans des projets comme ça et c'est ridicule ce que ça a coûté. C'est rien. (...) J'ai été rémunérée, mais pas pour toutes les heures que j'ai faites. Je ne m'en plains pas. Il y a eu beaucoup de bénévolat, mais de la part de tout le monde. (Agente de recherche)

Sans en informer au préalable le comité, la chercheuse a personnellement participé au financement de la recherche parce que le budget prévu à cette fin était épuisé:

Je veux souligner sur la question du financement que j'ai investi personnellement quelques milliers de dollars parce que les échéances sont devenues extrêmement coincées à un moment donné et il me semblait que je serais incapable de les remplir si je n'avais pas des rapports de recherche. Je n'ai pas pu aller au collectif, de toute façon, il n'y avait plus d'argent, j'ai pris l'initiative en en assumant la responsabilité d'investir de mon propre argent. (...) Peut-être que j'aurais dû être moins hésitante à mettre ce problème-là sur la table. Je l'ai dit à la fin parce que ça n'avait pas d'allure. (Chercheuse)

#### Lecture des textes: une étape pénible pour les agentes de recherche

Comme convenu, mais après quelques mois de retard, les premiers rapports de recherche sont soumis au comité afin de recevoir les commentaires du groupe. Ces premiers textes rédigés par les agentes de recherche suscitent des critiques négatives qui leur causent une impression pénible, et qui affectent leur motivation:

Il y a des gens qui se sentent motivés par le genre de critiques qu'on a eues. Moi, ça me démotive complètement, et ce sont des critiques positives qui me font avancer. Des fois, c'était très difficile de recommencer à travailler après avoir remis un rapport. Il y a des grands bouts où j'ai complètement perdu confiance dans ma capacité de travail. Ce n'est pas juste à cause de ça, mais à cause de tout le contexte. (Agente de recherche)

(...) c'était très difficile. Les filles faisaient ce qu'elles pouvaient. Elles arrivaient avec des rapports, se faisaient "blaster" et arrivaient déprimées. Il fallait ramasser les pots cassés dans l'équipe de recherche. Il fallait que je dise, quelquefois je le faisais par l'intermédiaire de Jeanne: C'est facile de dire que ça ne va pas, mais peut-être qu'on pourrait commencer par souligner ce qu'on a trouvé d'intéressant dans un rapport de recherche, ne serait-ce que cette

délicatesse élémentaire. (...) Le processus a été très difficile pour elles. D'abord, elles n'étaient pas familières avec ce type de recherche, elles avaient un rôle un peu ingrat parce que c'était les premiers déblayages, elles n'avaient peut-être pas non plus toute la formation pour rédiger des rapports de recherche avec un point de vue articulé et problématisé. Je faisais l'encadrement que je pouvais, mais je n'écrivais pas les textes pour elles. Comme elles avaient été fragilisées parce qu'elles avaient tellement été méprisées par la chercheuse principale, c'était fragile comme une peau de bébé. (Chercheuse)

Pénible pour les agentes, qui sentaient de la non considération pour leur travail, cette période l'était également pour les autres membres du comité, qui devaient lire à la hâte des textes de facture, à leurs yeux, rébarbative:

(...) Ce qui était le plus pénible, c'était de rentrer dans nos délais. On fixait les rencontres et des fois, on avait les textes deux jours, un jour avant. (Représentante du groupe)

(...) Les documents de parcours nous arrivaient avant d'être suffisamment rédigés, c'était trop brut. On devait se taper des centaines et des centaines de pages ardues à lire. (Intermédiaire)

Les remarques négatives concernant l'état des rapports de recherche ont provoqué un impact tel sur les agentes qu'elles ne voudront plus par la suite participer aux rencontres du comité:

Après ça, c'est Françoise qui venait [aux réunions], on faisait nos commentaires et c'est Françoise qui était en lien avec Stéphanie et Geneviève. (Représentante du groupe)

Les étudiantes ne sont pas venues à toutes les réunions, (...) on a su que quand on avait des commentaires négatifs, elles prenaient ça très dur. Peut-être qu'on les a [blessées] à des réunions où ça défilait à une vitesse affolante. (Intermédiaire)

Les agentes considèrent que le ton inapproprié des critiques à l'égard de leurs textes était attribuable au fait que le processus de recherche historique, dans ses différentes étapes, échappait aux membres du comité:

(...) L'exemple que j'ai gardé: au premier rapport que j'avais fait lire à Françoise avant, elle m'avait fait une série de commentaires, ce qui est normal. J'étais

toute stimulée. Deux ou trois jours plus tard, il y avait la réunion sur le même rapport où on m'a dit exactement la même chose mais le ton était complètement différent. Ce ton-là, je l'attribue au fait qu'elles ne saisissaient pas le niveau de la recherche à ce moment-là. (Agente de recherche)

(...) Il y a des personnes qui n'étaient pas au courant de la façon dont peut fonctionner un projet, c'est-à-dire tu dépouilles, tu fais un premier rapport à ras de sol, tu en fais un autre pour arriver à un produit fini qui analyse. Ce produit-là, ce n'est pas nous qui l'avons fait, c'est Françoise. (...) C'est comme si il y avait une mésentente de base. Elles ne comprenaient pas ou elles ne savaient pas les étapes normales d'une recherche, ce qui fait qu'on ne peut pas analyser en même temps qu'on prend connaissance des faits. (Agente de recherche)

### Les mécanismes d'encadrement collectifs

Les réunions devant faciliter la participation du groupe aux décisions, devant servir à faire le point sur les travaux et à mener les évaluations périodiques sont régulièrement reportées, notamment en raison des retards accusés dans la production des textes.

Elles étaient prévues [les réunions] selon la production des documents, mais les documents n'étant pas produits dans les délais prévus, c'était toujours plus tard. (Intermédiaire)

(...) Il fallait voir à ce que ça aboutisse, dire: il faut qu'il se passe quelque chose, on ne peut pas rester si longtemps sans se réunir. (Intermédiaire)

Alors que le comité constitue un mécanisme utile pour la construction d'un processus démocratique aux yeux du groupe et des intermédiaires, la chercheuse ne semble pas, de son côté, de cet avis:

(...) Les intermédiaires sont du ressort en général de la bureaucratie. Cette bureaucratie peut être très efficace, elle peut être extrêmement intéressante comme tampon, pour articuler un projet, mettre le monde en contact, mais j'ai vu cet intermédiaire comme une espèce de collectif qui aurait à se prononcer sur des contenus plus qu'autre chose. Ces contenus-là, il fallait en parler quand ils étaient faits. (Chercheuse)

Oui, parce que son rôle [le rôle du comité] important est de voir au respect des échéances, à la collecte du budget, la mise en commun des ressources, les

demandes de subvention, mais son rôle devient important essentiellement au moment de l'écriture. (Chercheuse)

(...) Comme c'était une recherche problématique, les intermédiaires ont dû jouer un rôle plus grand théoriquement que dans une recherche ordinaire où elles servent juste comme véhicule de communication et de soutien. (Chercheuse)

On jouait toujours un rôle [pour faciliter les négociations]. (...) avec Françoise, je n'avais pas tant de liens que ça. Des fois, je n'étais pas sûre qu'elle voulait nous [les intermédiaires] voir là. (Intermédiaire)

Le groupe et l'intermédiaire ont l'impression que la chercheuse aurait préféré ne pas travailler sous l'égide d'un comité d'encadrement. Leurs commentaires rendent explicite ce qui était plus implicite au moment de mettre sur pied le projet alors que les chercheuses formulaient leurs résistances face au terme "encadrement":

(...) Elle [Françoise] trouvait qu'il y avait beaucoup de structures. Françoise n'est pas la fille à être encadrée. Quand on parle des délais, ça a joué, je pense. C'était une première pour Françoise de travailler dans ce cadre-là. Je n'ai jamais vu pour l'Association que c'était nuisible, mais je ne suis pas sûre que Françoise l'a vu comme nous autres. (Représentante du groupe)

(...) C'est toujours lourd un comité, c'est toujours difficile même juste pour fixer une réunion. C'est toujours gros, tu as deux représentantes de l'organisme, souvent deux représentantes de la recherche, une de l'UQAM, une de Relais. Ça fait beaucoup de monde. C'est plus agréable pour Françoise (...) d'être toute seule et de travailler avec la présidente de l'Association et la responsable de l'éducation. Mais peut-être qu'au bout du terme, elle apprécie d'avoir des pré-critiques tout le long. C'est un comité (...) qui te renvoie des commentaires, qui t'aide à préciser ta pensée et à bien écrire. (...) Il y a le rapport à la lecture, et celui au processus. (Intermédiaire)

### Les dernières étapes du processus: une démocratie qui s'essouffle

Vers la fin du projet, après les échanges qui conduiront à la rédaction finale du manuscrit, les décisions concernant les dernières étapes du projet se prendront en dehors du comité et de la démarche collective.

C'est la chercheuse qui décidera seule, contrairement aux ententes initiales où elle était signataire unique du livre, d'attribuer aux agentes de recherche un statut de co-auteure:

À un moment donné, il y a eu un débat où j'ai failli perdre les pédales complètement. Relais était dans cette problématique-là et j'ai dit que ça suffisait. Ce qu'on va faire, on va en décider nous-mêmes. Au moment où on se sent un peu coincées dans les échéances, j'invite les filles à revenir dans le projet, dans un ouvrage un peu plus collectif. (Chercheuse)

C'est Françoise qui a décidé que les deux filles qui avaient travaillé avec elle seraient des co-auteurs. (...) Quand c'est arrivé, on s'est dit que c'est elle qui connaît le plus ça. On savait que les deux autres filles étaient des chercheuses, mais avec tout ce qui s'était vécu, comme Françoise jouait à la mère, c'était peut-être une façon de les valoriser. C'est comme ça qu'on l'a senti. (Représentante du groupe)

Les décisions concernant les mentions sur les collaborations se prennent au téléphone "de personne à personne":

(...) C'est beaucoup Claudine [une représentante du groupe] qui a négocié avec Jeanne. On a voulu que chacune qui avait collaboré soit mentionnée. Quand on a fait le lancement, je trouvais important d'inviter Relais au complet. Pour Christiane, comme elle n'était plus là, il fallait lui envoyer quelque chose à elle. La même chose pour Françoise: Je voulais qu'elle soit présente à un conseil d'administration et que les femmes lui disent leurs réactions même si elles ne l'avaient pas toutes lu au complet. (Représentante du groupe)

(...) Ce sont des décisions directes, de personne à personne, de Françoise à l'Association, de Françoise à Jeanne. À la fin, on n'avait plus le temps de faire des réunions. (Agente de recherche)

Les décisions finales relatives à l'édition et à la diffusion, prises probablement par le groupe et l'éditeur, ne seront pas partagées en grand groupe:

Non, ça [la diffusion] reste comme un vague projet, mais pour le moment il n'y a rien. Donc à la fois à l'interne, auprès du public-cible, et à la fois à l'externe,

dans les librairies, les critiques, c'est mal fait. (...) Il y a eu une insatisfaction généralisée, mais on n'a pris aucune mesure, comme si les gens n'avaient plus d'énergie à mettre là-dedans. (Chercheuse)

On est un peu insatisfaites parce qu'on a un problème avec l'éditeur, les modalités de diffusion sont très insatisfaisantes par rapport au public large, on n'est pas sûres de la réimpression, on n'en a pas imprimé suffisamment. (Chercheuse)

Je suis censée avoir accouché. Tout n'est pas clair. Ça aurait été bien, une fois le livre sorti, si tout avait été clair: C'est telle personne qu'on voit pour avoir des renseignements, on se divise les tâches de telle façon, [mais...]. (Agente de recherche)

Une rencontre d'évaluation finale est tout de même convoquée pour boucler le processus de la recherche-action, où les représentantes du groupe expriment notamment leur satisfaction pour l'ouvrage produit, et où, par rapport au processus, jugé unanimement difficile, elles émettent l'idée de concevoir un code d'éthique pour faciliter de tels projets dans l'avenir:

(...) On a entendu des choses, on s'est rappelé des choses. (...) Chacune a dit comment elle s'était sentie là-dedans, mais je pense qu'on a été unanimes à dire qu'il faut vraiment qu'il y ait un cadre préalable et l'importance d'un code d'éthique. (...) Si on a un code d'éthique, on va pouvoir placer un cadre parce qu'on va avoir des balises. (Représentante du groupe)

(...) On s'est remercié mutuellement de s'être soutenues. On a conclu que ça avait été une expérience un peu difficile, mais extrêmement riche, où on avait réussi à passer au travers. (Chercheuse)

#### **4.2.3 DISCUSSION ET ANALYSE**

Compte tenu que cette recherche s'est déroulée en deux temps distincts, notre analyse, tout comme les résultats, s'attardera d'abord sur la première phase, puis sur la deuxième.

Si des obstacles s'élèvent assez vite contre la construction d'un processus démocratique dans cette recherche-action, sa mise en marche, une fois la



chercheuse principale partie à l'étranger pour quelques mois, se fait de façon démocratique. Les décisions prises en début de processus résultent d'interactions nombreuses entre les différentes participantes, et ce sont des rapports de collaboration qui s'établissent à cette étape initiale, qui est fondamentale, comme le soulignent Mayer et Ouellet (1990). Qu'il s'agisse du choix des chercheuses, de la rédaction du devis de recherche, des modalités de financement et d'édition, du mode de fonctionnement en comité, tous ces éléments sont l'objet de discussions et conduisent à l'établissement d'un échéancier et d'un calendrier de travail négociés et partagés par les principales parties à la recherche. Mais, le processus ne peut demeurer démocratique avec le retour de l'étranger de la chercheuse principale. On assiste alors à une rupture du processus démocratique qui peut s'interpréter à différents niveaux, le niveau épistémologique, celui des attitudes et comportements, celui des intérêts, et enfin celui des statuts différents des actrices.

*Au niveau épistémologique*, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, la chercheuse principale est en désaccord de fond avec le processus de la recherche-action féministe. Son refus de participer aux réunions du comité d'encadrement, dont elle refuse d'ailleurs l'appellation, est un indicateur majeur de sa non adhésion à l'idéologie et à l'épistémologie de la recherche-action féministe. À tort, et outre le fait de sa représentation par la co-chercheuse, la condition posée par la chercheuse principale pour prendre la direction du projet, à l'effet de ne pas participer au comité d'encadrement, n'avait pas à ce moment été perçue par les intermédiaires ou le groupe comme une menace au processus démocratique.

Deux autres indicateurs appuient l'interprétation de la non adhésion de la chercheuse principale à un véritable processus de recherche-action: sa réticence à prendre la direction de la recherche et son absence pendant toute la période de la mise en chantier du processus. Par rapport à l'enjeu démocratique, le ver est donc dans le fruit au départ: la chercheuse principale ne partage pas l'orientation praxéologique et les valeurs de la recherche-action (Goyette et Lessard-Hébert 1987), et leur intégration devient une source de contradictions intenable pour elle, qui ne peut conduire qu'à des mécontentements perpétuels. En effet, comment peut-on viser à la fois "l'objectivité scientifique" et prendre en compte, comme l'exige

la recherche-action, les finalités, valeurs, capacités et intérêts propres à un groupe donné? Est-il vraiment possible de résoudre cette contradiction sans être constamment, dans les faits, en porte-à-faux avec un système de valeurs qui hisse l'objectivité au sommet des valeurs scientifiques? En donnant aux représentantes du groupe un statut de sujet de la recherche, en laissant leurs besoins déterminer dans une large mesure l'objet de la recherche, la recherche-action nie l'objectivité, et déroge ainsi à une norme forte de l'idéologie de la recherche traditionnelle, l'objectivité revêtant, rappelons-le, un statut de norme dans la recherche traditionnelle, comme l'ont bien, par ailleurs, dénoncé les auteures du paradigme féministe (Eichler 1986, Gilligan 1986, Dagenais 1987, Fahmy-Eid 1998, etc.) Tenter de résoudre cette contradiction au moyen de la négociation ne peut donc, à notre avis, qu'engendrer le conflit et compromettre le développement et l'issue de la recherche-action.

La rupture du processus démocratique engagé au début de cette recherche-action peut s'interpréter également au *niveau des attitudes et comportements*. Dès le retour de la chercheuse principale, nous avons pu voir une appropriation totale du processus de recherche qui s'est traduite par des comportements et des attitudes autoritaires à l'endroit de la co-chercheuse, des agentes de recherche, du groupe - qui est ignoré, à toutes fins pratiques - et des intermédiaires - qui sont contournées alors que la chercheuse tente de leur retirer le projet. La chercheuse met effectivement tout en oeuvre dans la structure universitaire pour s'approprier les produits de la recherche et éloigner ceux qui la gênent, en particulier les intermédiaires. Tactiques de dévalorisation, reproches d'incompétence adressés à chacune allant jusqu'au congédiement d'une agente de recherche, tels sont les moyens que la chercheuse emploie pour reprendre le contrôle sur la recherche. L'ensemble de ces comportements décrivent une attitude partant d'une position d'autorité plutôt que de collaboration, attitude qui provoque bien sûr des réactions. Le groupe met en oeuvre les moyens qu'il a, avec l'appui des intermédiaires, pour récupérer ce qui lui appartient et pour sauver son projet de recherche et de publication. Il participe de bon gré, malgré la lourdeur du processus, à la médiation institutionnelle qui se solde par le retrait de la chercheuse principale, de même que

par l'abandon de ses intentions de poursuites légales qu'elle envisageait pour contrer l'utilisation des matériaux de la recherche.

Durant cette période marquée par une classique lutte de pouvoir, où la chercheuse principale tente de neutraliser "ses opposantes", la co-chercheuse est entre l'arbre et l'écorce, de sorte que, outre ses propres problèmes de disponibilité par ailleurs évoqués, elle est fortement tentée d'abandonner le projet. Ses propos sur les intérêts des chercheuses, couplés avec ceux de l'intermédiaire qui souligne des attitudes de protection pour sa collègue, sont à ce titre fort éclairants. La co-chercheuse est coincée entre son statut de collègue par rapport à la chercheuse principale, son respect pour elle comme chercheuse travaillant sur la problématique des femmes, et son lien idéologique avec le groupe, envers lequel elle se sent une grande responsabilité. Avec le départ de la chercheuse principale, on assiste par ailleurs à une reprise du processus démocratique, mais avec des blessures profondes, qui ne peuvent s'oublier facilement. De plus, un retard important dans le processus de recherche et de publication rend tout le monde nerveux. Ainsi, le processus démocratique ne sera jamais vraiment rétabli et connaîtra des ratés tout au long de la deuxième phase de la recherche. Nous reviendrons sur cette deuxième phase un peu plus loin.

Nous venons de voir clairement que ce sont des divergences épistémologiques et des attitudes autoritaires qui ont empêché le processus démocratique de s'instaurer. Mais, il importe d'explorer plus avant, comme troisième niveau d'analyse, la *dimension des intérêts* dont fait état la co-chercheuse, à juste titre.

Selon Morgan (1989), dans un contexte organisationnel, un même individu poursuit divers types d'intérêts qui, dans des situations particulières, sont plus ou moins compatibles entre eux. L'auteur montre qu'il y a des rapports de tensions entre ces intérêts divergents poursuivis par un même individu, et que, tout naturellement, celui-ci tente de trouver un équilibre entre eux pour parvenir à rencontrer ses objectifs. Mais, montre également Morgan, cet équilibre est fréquemment compromis par le jeu des intérêts poursuivis par les autres personnes dans l'organisation.

Dans cette recherche, nous pouvons voir que le véritable conflit survient lors de la communication des premiers résultats de la recherche alors que les intérêts de la chercheuse principale et ceux du groupe entrent explicitement en collision. Le processus démocratique apparaît alors comme totalement paralysé du fait de l'éclatement des intérêts divergents et du conflit, où les deux partenaires principaux défendent leurs intérêts, les intermédiaires défendant les intérêts du groupe.

Le modèle proposé par Morgan nous fournit un moyen de mieux comprendre le rôle des intérêts qui s'entrechoquent dans ce conflit. La co-chercheuse livre une analyse du conflit centrée uniquement sur la dimension des intérêts. À travers cette analyse, qui ne tient pas compte de la dimension des comportements autoritaires de la chercheuse principale, nous découvrons l'existence de rapports de tension entre les différents types d'intérêts qu'elle-même souhaitait poursuivre dans le cadre de cette recherche. D'une part, elle exprime sa solidarité avec la chercheuse principale sur les questions liées à la valeur scientifique de la recherche, à la liberté académique. D'autre part, elle se montre partie prenante à l'établissement d'un rapport ouvert et démocratique avec le groupe. Nous pouvons donc dégager, en appliquant le modèle organisationnel de Morgan, que la co-chercheuse, pendant toute la période couvrant la première phase de la recherche, et ce en dépit des attitudes antagonistes de sa collègue, souhaitait pouvoir arriver à maintenir un équilibre entre ses intérêts concurrents, qui lui commandaient de conserver une relation de collaboration aussi bien avec sa collègue qu'avec le groupe. Ce contexte éclaire le commentaire de l'intermédiaire évoquant que la co-chercheuse semblait protéger sa collègue pendant la crise sur "la liberté académique".

L'analyse qui précède nous amène à nous demander si le refus de la co-chercheuse d'une participation égalitaire au processus de la recherche-action féministe de la part des intermédiaires, de même que son refus de reconnaître leur volonté de mener à bien cette recherche ne découle pas du fait que ce sont ces intermédiaires qui se sont interposées, à la première phase du projet, entre la chercheuse principale et le groupe, prenant parti en faveur de ce dernier dans le conflit. Les intermédiaires deviendraient donc, en quelque sorte, les boucs émissaires de la situation intenable dans laquelle s'est trouvée la co-chercheuse, qui, rappelons-le,

avait elle-même, en concertation avec l'intermédiaire de l'Université, suggéré le nom de sa collègue pour prendre la direction du projet.

Cette fonction de bouc émissaire nous semble se traduire dans le discours de la co-chercheuse par des propos très ambivalents quant au rôle des intermédiaires dans la mise en place et le maintien du processus démocratique. Nous l'avons déjà noté, elle aurait préféré avoir pour seules interlocutrices les représentantes du groupe tout en reconnaissant le rôle essentiel joué par les intermédiaires dans la résolution du conflit institutionnel créé par la chercheuse principale. Pour elle, les intérêts des intermédiaires étaient sans liens avec les finalités de la recherche et avaient uniquement trait à leur place dans leur structure institutionnelle respective. Cette perception leur nie en quelque sorte tout intérêt dans la poursuite de la recherche qui serait fondé sur un partage de l'idéologie de la recherche-action féministe.

La lecture que fait la co-chercheuse du rôle des intermédiaires révèle aussi l'imprécision de ce rôle dans l'esprit des partenaires, lequel ne se clarifie qu'au fil des événements. La co-chercheuse conçoit le comité réunissant chercheuses, représentantes du groupe et intermédiaires comme un comité de lecture plutôt qu'un comité de soutien et d'encadrement. Elle se perçoit comme la seule responsable du maintien de la cohésion de cette équipe et de la poursuite du projet. Dans la compréhension de leur rôle, les intermédiaires, elles, intègrent une fonction de négociation pour faciliter l'exercice démocratique pendant le processus de la recherche-action, mais cette dimension ne semble connue au départ ni de la chercheuse ni des autres participantes. Toutefois, elle se concrétisera pour le groupe au fil du processus quand les difficultés de négocier s'accroîtront. C'est d'ailleurs quand ces moments se présentent que les représentantes du groupe prennent réellement conscience de l'importance des intermédiaires dans le processus de la recherche-action. Leur perception du rôle des intermédiaires et de leur contribution spécifique évolue donc positivement au fil de la recherche, ce qui, nous l'avons souligné antérieurement, est différent pour les chercheuses, la première rejetant a priori totalement l'intervention d'intermédiaires, et la seconde demeurant profondément ambivalente à leur égard jusqu'à la fin du processus.

Un dernier niveau d'analyse a trait aux *différences de statuts* entre les actrices. On a pu voir, dans la section précédente, que les statuts différents des actrices dans un processus de recherche-action sont nécessairement producteurs d'inégalités en termes de pouvoir et que ce phénomène peut entraver une démarche de dialectisation des savoirs. On retrouve évidemment, et ce, à plus forte raison, la problématique des statuts à l'intérieur de l'enjeu démocratique. Les sources de pouvoir nombreuses et variées ayant trait au statut de chercheuse dans une université (autorité formelle, expertise et contrôle de la connaissance, prestige, charisme intellectuel...) fournissent à la chercheuse des moyens très efficaces de diriger la recherche dont ne disposent pas les actrices, règle générale. Ces moyens, dans des situations de conflit d'intérêts, peuvent aller jusqu'à empêcher totalement la participation de ces dernières à la définition de leur réalité. Il va sans dire que l'objectif de la construction et du maintien d'un processus démocratique dans de tels contextes, où tout le monde vise au départ un statut égal, met directement en cause ce pouvoir que détient la chercheuse, et qui tente inévitablement de se rétablir, sous diverses formes.

Nous venons d'analyser les barrières qui ont rendu impossible la construction d'un processus démocratique au cours de la première phase de la recherche. Examinons maintenant cet enjeu éthique par rapport à la seconde phase.

Comme nous l'avons évoqué un peu plus tôt, le projet redémarre avec un horizon de temps plus étroit pour rencontrer l'objectif de publier le livre pour la date anniversaire. Cependant, un nouveau calendrier de travail est négocié et l'on se donne de meilleures conditions d'exercice de la démocratie. L'on spécifie dans un écrit formel - le protocole d'entente - les modalités de fonctionnement permettant un nouveau départ du processus de consultation et de décision. Or, en dépit du fait que le protocole clarifie ce qui aurait été insuffisamment clarifié pour la première phase, d'autres difficultés viendront perturber ce processus. Ces difficultés sont, par contre, d'un autre ordre, et mettent en lumière essentiellement la dimension du temps, de même que celle de l'argent.

Au cours de cette phase, c'est le non respect des échéances qui s'élève comme un obstacle majeur au processus démocratique. La remise des textes et la tenue des

réunions qui leur étaient afférentes sont régulièrement reportées à des limites non prévues au calendrier, de telle sorte qu'un climat d'urgence anime le projet jusqu'à la fin et handicape considérablement son processus démocratique. Cette situation amène le groupe à douter de la valeur accordée par la chercheuse à ses engagements renouvelés dans le protocole, et crée une certaine impatience chez ce dernier qui se répercutera sur les intermédiaires. Ce problème des échéances, que connaissent la plupart des projets de recherche-action, met en relief le phénomène du temps, le temps qui se module différemment selon que l'on se situe davantage dans le pôle recherche ou dans le pôle action, chacun de ces pôles ayant ses impératifs propres.

En recherche, si elle s'avère absolument essentielle, la planification revêt un caractère aléatoire. Il y a toujours des questions qui surgissent en cours d'analyse qui nécessitent un investissement supplémentaire de la part des chercheuses. Cette exigence du temps touche d'autant plus la recherche-action que ce type de recherche est basé sur la participation des actrices et sur une interaction étroite entre leur savoir et celui des chercheuses. En outre, dans cette recherche, l'objet de recherche relevait d'un domaine relativement nouveau pour la chercheuse, ce qui est également fréquent en recherche-action. La recherche-action peut être aussi ralentie par des considérations scientifiques et méthodologiques particulières ainsi que par des considérations politiques. Il faut s'assurer de la rigueur des outils et des méthodes que l'on emploie, et cette précaution est d'autant plus nécessaire que cette façon de faire de la recherche, novatrice, ne reçoit pas pleine reconnaissance de la part des milieux scientifiques. Quant aux considérations politiques, celles-ci se traduisent, nous l'avons montré dans une section précédente, par des exigences d'accessibilité et d'utilité pour les destinataires dans le cadre de leur action féministe.

À ces facteurs généraux qui accentuent le problème habituel du temps en recherche se sont ici ajoutés des facteurs particuliers. D'une part, certaines des responsabilités de rédaction confiées aux agentes de recherche ne correspondaient pas à leur profil de formation et, d'autre part, l'urgence des autres engagements professionnels de la chercheuse conditionnait son plein investissement dans la

recherche. En ce qui a trait à la problématique des jeunes chercheuses, il importe de souligner également qu'elles sont toujours en apprentissage lorsqu'elles sont embauchées pour ces recherches, ce qui requiert une supervision étroite et un travail d'analyse non prévus de la part de la chercheuse principale dans le projet initial. Il faut également reconnaître que la production d'un écrit destiné à une large diffusion comporte des exigences accrues. Les chercheuses ont besoin d'un temps de solitude, "une chambre à soi" leur est essentielle pour parvenir à produire un manuscrit dans un langage rigoureux et accessible. "Ces contenus-là, il fallait en parler quand ils étaient faits", signifie la chercheuse, subordonnant ainsi très nettement le calendrier et les réunions aux impératifs de l'écrit.

L'ensemble de ces motifs permettent de comprendre pourquoi, dans le cadre de la présente recherche, le but de l'entreprise de publier un livre à l'occasion d'un événement-clé pour le groupe, un événement fixé dans le temps, n'a pu être rencontré.

La plupart des recherches-actions se terminent donc en une sorte de marathon contre la montre, où les processus démocratiques sont souvent éraflés, ce qui exacerbe les tensions existantes entre le groupe et les chercheuses.

Dans le cas présent, tant que les résultats ne sont pas couchés sur papier, c'est en quelque sorte la seule conscience professionnelle de la chercheuse qui module le temps de la recherche. Entre autres, la chercheuse retourne aux archives, procède à des entrevues et à des démarches pour enrichir le matériel, consulte ses pairs pour affiner son analyse. Pendant ce temps, le groupe est aux prises avec les conséquences du retard de livraison de l'ouvrage sur son action. Outre que ses représentantes doivent défendre les retards auprès de leurs instances et expliquer les changements occasionnés au calendrier et au budget, elles doivent également et surtout modifier leur propre plan de travail et calendrier d'intervention et de diffusion auprès de leurs membres, envers lesquelles elles ont des engagements. On le voit bien, les logiques de la recherche et de l'action s'entrechoquent et la première interfère nécessairement, en fonction de ses impératifs propres, sur la chaîne des décisions et des différentes ententes, pourtant établies d'un commun accord.



Ces perturbations au processus démocratique contribuent à exacerber les tensions qui existent de part et d'autre au moment du dépôt des résultats. C'est alors que se vit le premier impact crucial de la confrontation de deux niveaux d'attentes, celui lié à la position des chercheuses et celui lié à celle des actrices. Pour le groupe, à cette étape, les tensions sont liées à la crainte que l'on n'arrive pas à rendre dans un langage accessible l'histoire de l'association. C'est le moment où ses représentantes évaluent si la façon dont les chercheuses ont traduit la problématique leur permet de mieux saisir la réalité sur laquelle elles veulent avoir prise et si elles seront en mesure de s'approprier les résultats de la recherche. Pour les chercheuses, c'est le moment où elles évaluent si leurs méthodes leur ont permis de comprendre et de mettre en lumière véritablement les enjeux et les défis historiques de l'association, si leurs découvertes, non seulement éclairent et valident l'action du groupe, mais également amènent ce dernier vers une conscience critique de son action et vers de nouvelles actions à entreprendre.

Dans le cas présent, les tensions ont été avivées par l'absence de réunions pendant de longues semaines, cause de frustration et d'impatience pour le groupe et pour les intermédiaires. Les impatiences manifestées par les représentantes du groupe relativement à ces retards accumulés peuvent découler également du fait que la complexité du processus de la recherche comme tel leur échappe partiellement, ce qui peut entraîner des attitudes dénotant une certaine absence de sensibilité, en particulier à l'égard des jeunes chercheuses lorsqu'elles présentent leurs premiers résultats.

Outre les échéances, la question du financement fait souvent partie des difficultés qui peuvent entraîner des tensions au sein d'une équipe de recherche-action. Notre recherche ne fait pas exception à cette règle. Vu sous l'angle du processus démocratique, la décision unilatérale de la chercheuse de rétribuer elle-même - avec son argent personnel - les agentes de recherche vers la fin du processus n'a pas été sans créer quelques remous chez les partenaires. Le groupe principalement y a vu un contournement inexplicé du processus démocratique, par la voie duquel, à quelques reprises, des fonds supplémentaires avaient été négociés et consentis de sa part dans la recherche. Ce geste consterne les représentantes du groupe qui

avaient jusque-là le sentiment d'avoir assuré à la recherche les fonds nécessaires à ses besoins imprévus. Par ailleurs, ces questions d'argent demeurent délicates dans toute recherche-action car elles posent l'enjeu plus large de leur financement, qui est toujours à peine suffisant. Est-il possible d'envisager un avenir proche où les recherches-actions seront financées à leur juste coût, ou sont-elles irrémédiablement condamnées à reposer en large partie sur du bénévolat? En attendant de pouvoir répondre à cette question qui interpelle notamment les bailleurs de fonds universitaires, il nous faut, cas à cas, regarder très lucidement le financement disponible pour réaliser une recherche-action et soulever, le cas échéant, la question de la part bénévole requise pour la mener à terme.

Les projets de recherche-action s'inscrivent donc la plupart du temps à l'intérieur de délais serrés et d'un financement étroit avec des événements-clés où les rapports de recherche doivent être déposés en vue de l'action. Ce contexte s'harmonise difficilement avec le processus de recherche comme tel qui est obligatoirement marqué par des découvertes imprévues. Cette part importante d'imprévisibilité en recherche représente donc un lieu de tensions inévitables. De plus, dans notre recherche, les ratés majeurs de la mise en place du processus démocratique lors de la première phase ont indéniablement contribué à retarder le processus de la recherche et sans doute à exacerber les difficultés que l'on rencontre habituellement en recherche-action. Les conséquences en sont que le but poursuivi par le groupe, celui de disposer d'un ouvrage faisant état de son histoire et de ses réalisations pour souligner un grand anniversaire, n'a été que partiellement atteint, la publication n'ayant pas été diffusée à l'occasion de l'événement en fonction duquel elle avait été pensée. Cependant, le produit attendu a été livré et répond parfaitement aux préoccupations qui avaient amené le groupe à vouloir mener cette recherche-action.

### **4.3 LE DÉVELOPPEMENT DE RELATIONS FONDÉES SUR LA CONFIANCE, LE RESPECT MUTUEL ET L'EMPATHIE**

Le troisième enjeu éthique de la recherche-action féministe que nous explorons dans notre recherche véhicule une conception des rapports entre les chercheuses et les actrices fondée sur le respect mutuel, la confiance et l'empathie. Nous verrons dans cette section comment ces référents valoriels de l'idéologie de la recherche féministe se sont actualisés à travers le processus de cette recherche-action féministe.

Il est à noter que cette section sur l'enjeu relationnel et la suivante traitant de l'enjeu de l'engagement de la chercheuse par rapport à la cause des femmes sont plus courtes que les deux sections précédentes, ces deux enjeux ayant donné lieu à beaucoup moins de commentaires de la part des répondantes. Par ailleurs, compte tenu que la chercheuse principale, par choix, a eu très peu de contacts avec le groupe, l'analyse de ces enjeux éthiques sera essentiellement centrée sur la deuxième phase de la recherche.

#### **4.3.1 SECONDE PHASE DE LA RECHERCHE-ACTION**

Dans cette recherche-action, après la première phase, tant la chercheuse que le groupe se sont sentis respectés et ce, malgré l'impact des contraintes et des exigences du processus. Les expériences antécédentes positives vécues par la chercheuse avec le groupe ont prédisposé au respect et à la confiance mutuels:

Quand Françoise l'a [la recherche] prise en mains, le contenu ne nous a pas fait peur. (Représentante du groupe)

Autant on respectait leur travail, autant on s'est senties respectées. Quand Françoise ou les filles n'étaient pas sûres, elles nous posaient des questions. (Représentante du groupe)

Des fois, j'ai senti des contraintes parce que le processus de production était extrêmement complexe, mais je me suis toujours sentie à l'aise de parler avec tout le monde. En plus de ça, compte tenu que j'avais un lien historique avec les personnes de l'Association, j'ai développé un lien direct immédiatement avec les principales personnes dans le dossier. (Chercheuse)

Le respect entre les personnes, d'abord et avant tout, est la base de toute recherche-action, selon le groupe:

Pour moi, ça a une grande importance. C'est pour ça que je dis que je n'aurais pas pu fonctionner avec Ginette parce que je sentais qu'il n'y avait pas de respect. Il n'y avait pas de respect envers nous de l'Association et envers les filles avec qui elle travaillait; (...) pour les intermédiaires non plus. (Représentante du groupe)

Sans la présence de la confiance entre les participantes, le projet aurait peut-être échoué, craint la chercheuse:

Ce qui a sauvé le projet, c'est qu'on avait malgré tout une grande confiance dans les individus autour de la table. Il y avait une complicité qui a fait qu'on est passé par-dessus des obstacles. (...) C'était ce qui nous liait par-dessus tout. Peut-être qu'il y a eu tellement d'adversité qu'on a été obligé de se tenir, c'est ce qui a fait qu'on y a cru. (Chercheuse)

(...) Une chance que j'avais un bon lien de confiance avec Sylvie et Céline, et Claudine à la fin du processus parce que c'est ce qui a permis de tempérer l'exaspération de l'Association, les choses n'avançant pas. (Chercheuse)

La chercheuse parle de l'importance de créer un "rapport vivant" et d'investir dans un lien direct avec les femmes de l'association. Cette préoccupation s'est traduite par sa participation, à même le temps consacré à la recherche, à des activités organisées par l'association:

C'est surtout comment le rapport vivant avec l'organisme est essentiel pour les chercheurs. (...) Je suis allée à deux congrès, deux années consécutives, le congrès d'orientation et l'assemblée générale. (...) ça me tentait d'aller voir là où ça bougeait dans l'organisation, rencontrer les gens, passer deux ou trois jours avec elles. Les entrevues avec les présidentes, ça a été pour moi une révélation incroyable. [Elles m'ont permis de] comprendre ce type d'organisation-là, le travail qu'elles font, leurs défis. Ça m'apparaissait extrêmement important. C'est l'engagement de la chercheuse dans le milieu. (Chercheuse)

La chercheuse a engagé sa responsabilité dans la réussite du projet notamment en nourrissant de façon régulière la confiance tant du groupe que des agentes de recherche, qui avaient été particulièrement fragilisées par les conflits antérieurs, alors qu'elles devaient, d'un même souffle, faire le dur apprentissage des exigences de la recherche-action:

Quand l'Association s'est querellée avec la chercheuse principale, c'est moi qui servait de comparaison, il y avait une fine et une pas fine dans le décor, il y avait une personne avec laquelle on voulait continuer à travailler et il y en avait une dont l'acceptation de continuer ou non était déterminante pour l'issue, au moins à court terme, du projet. Il a fallu jouer un rôle de rassurer, d'être en confiance, expliciter sur ce qui se passait avec l'équipe des chercheurs. Ce n'était pas mon équipe. Il a fallu que je devienne amie, c'était l'équipe de l'autre chercheuse. Il a fallu que je les réengage moi-même et qu'on développe un autre type de rapport. L'une avait été congédiée, l'autre en dépression nerveuse. Il fallait que j'explique à l'Association qu'on avait des retards à cause de ça. (Chercheuse)

(...) on s'était lié un peu d'amitié dans la guerre que Ginette avait déclenchée. Il a fallu que je soutienne Geneviève quand elle s'est fait congédier, Stéphanie quand elle a fait sa dépression nerveuse. Il y avait des liens qui s'étaient tissés entre nous. Avec ça, on a fonctionné sauf que lorsque tu es le pilier de tout ça, c'est un contrat. (Chercheuse)

Cet engagement particulier de la chercheuse envers le projet, au delà de ceux qui prévalent dans les contextes professionnels, a été fort apprécié par le groupe:

On veut vraiment remercier Françoise de façon spéciale. Françoise a eu un beau rapport avec nous, dans le respect. Je ne peux pas dire qu'elle faisait ça comme si c'était "une job". Ce n'est pas comme ça qu'on l'a vu. On sentait qu'elle était aussi partie prenante de ce projet-là que nous, que ça lui tenait autant à coeur. (Représentante du groupe)

Mais, il n'a pas été sans conséquences personnelles, souligne la chercheuse:

Initialement, je devais être sur un comité de lecture. On dit: Ne mets pas le doigt dans l'engrenage sinon tu vas tout y passer. J'y ai tout passé. J'y ai passé volontairement, mais aussi parce que j'avais un sentiment de responsabilité à l'égard du projet lui-même. Je me disais: On a travaillé ensemble tellement longtemps sur ce projet que laisser tomber, ça ne se faisait pas. Alors j'ai mis [mon autre gros projet] complètement de côté, d'ailleurs j'en subis les conséquences cet été. C'était tous des projets très importants et essentiels. Les raisons pour lesquelles je ne pouvais pas entrer dans le projet

initialement, je les ai mises de côté et j'ai accepté la responsabilité de ça. C'est sûr que j'aurais pu refuser. Il n'y a personne qui m'a forcée, mais j'ai toujours senti un assez grand sentiment de responsabilité vis-à-vis de ça et une sympathie très grande pour l'Association et en particulier pour les femmes avec lesquelles j'avais travaillé. C'est sûr qu'il y a un mélange de sentiment de responsabilité et de liens affectifs. C'est très important pour moi, je ne peux pas travailler s'il n'y a pas ce climat. (Chercheuse)

La perception globale des agentes de recherche diffère de celles des autres participantes par rapport à l'intégration des valeurs de respect, de confiance et d'empathie au sein de l'équipe élargie:

(...) J'ai l'impression qu'à cause de tous les problèmes qu'on a eus au début, c'est comme si tout le monde était resté un peu méfiant. J'exagère beaucoup en utilisant le mot méfiant, le mot est peut-être trop fort, mais il n'y avait pas une complicité dans l'équipe. Je ne l'ai pas sentie. (...) avec toutes les histoires qu'on a eues, c'est comme si tout le monde disait: à quand le prochain pépin? (Agente de recherche)

(...) lorsqu'on se rencontrait au comité, je trouvais qu'il n'y avait pas nécessairement une bonne complicité. (Agente de recherche)

[Lors de la rencontre finale d'évaluation,] au début, c'était très révélateur. Il y avait des choses à manger, personne ne parlait, c'était très froid. Tout le monde mangeait (...). Ça a parlé quand on a commencé à parler du projet. Aucune complicité. (Agente de recherche)

Pour ce qui les concerne, les agentes déplorent des attitudes découlant d'une absence de valorisation à l'égard de leur travail tant de la part du groupe que des intermédiaires. En arrière-plan de ce problème de valorisation, il y a la question du statut professionnel<sup>48</sup> et des rapports hiérarchiques qui en découlent. Leurs commentaires à ce sujet ne peuvent être plus explicites:

J'ai une remarque qui me tient à coeur. Quand on a commencé à travailler pour Ginette, [elle] avait trouvé pour nous désigner le terme de "technicienne de recherche" et dans sa bouche, ça référait à un petit monde méprisable. Les gens de l'Association, de Relais et Jeanne n'ont jamais compris ce que ça pouvait comporter. (...) J'ai fait la remarque à Françoise parce que ça me bouleversait, il y avait un mépris, les cols blancs et les cols bleus. Je lui avais demandé de faire enlever ce nom un peu partout. (...) J'avais l'impression d'avoir un rôle second, ce qui était fort probablement vrai, mais ce n'est pas parce qu'on a un rôle second que ce rôle n'est pas vital. (Agente de recherche)

---

<sup>48</sup> Le statut de "technicienne de recherche" correspond à une fonction du groupe d'emploi technique à l'UQAM. Les agentes de recherche ont été embauchées sous ce statut pendant la première phase de la recherche.

L'absence de considération pour leur statut, explique, à leurs yeux, les raisons pour lesquelles elles n'auraient pas été intégrées, de manière active, dans la planification du lancement et dans la diffusion de l'ouvrage:

Je n'ai pas l'aura de Françoise, donc je ne suis pas intéressante. (...) Je pense que ça a beaucoup à voir avec le statut de professeur. (Agente de recherche)

C'est comme si elle a une reconnaissance que, nous, on n'a pas parce qu'on est jeunes en termes de carrière. (Agente de recherche)

Ces attitudes à leur égard dénotent, selon elles, des valeurs davantage associées à la hiérarchie et au pouvoir masculins que des valeurs féministes, et elles ont le sentiment d'avoir fait les frais de cette perspective:

C'est peut-être ma plus grande déception, c'est d'avoir vécu tout ça, et de ne pas avoir l'impression que ça aurait été différent si je l'avais vécu avec un paquet de gars. Sur toute la façon dont se divise le pouvoir dans la société masculine, je n'ai pas vu de différence. Il y a mépris entre ceux qui travaillent des bras et ceux qui travaillent de la tête. Je l'ai ressenti. (...) Le terme de technicienne, j'ai eu l'impression de le rester. Qui a provoqué quoi ? Je ne le sais pas. (Agente de recherche)

J'ai eu l'impression de passer de une patronne à huit patronnes. (Agente de recherche)

Moi aussi, je l'ai senti comme une grosse structure. J'en aurais eu assez des critiques de Françoise. Ça aurait été suffisant. (Agente de recherche)

D'après le groupe, pour qui la structure d'encadrement n'était pas "lourde" - parce que, dit sa représentante, "on ne se voyait pas assez souvent" - il est certain que la perception de "lourdeur", aiguë chez la chercheuse et les agentes, explique certains échanges tendus entre les participantes, en particulier concernant les échéances:

Françoise à un moment donné a trouvé ça vraiment fâchant. Elle nous en avait fait part. (...) C'était beaucoup le Service aux collectivités. Elle trouvait qu'il y avait beaucoup de structures. Françoise n'est pas la fille à être encadrée. Quand on parle des délais, ça a joué, je pense. (...) Nous autres aussi, [on mettait de la pression sur les échéances] je me souviens d'avoir téléphoné à Jeanne pour lui demander si ça allait bouger, la même chose avec Christiane. Je me sentais comme impuissante et je me demandais si c'était à moi de



pousser ou si d'autres instances plus près devaient le faire. (Représentante du groupe)

Le précédent commentaire et ceux qui suivent illustrent combien délicate est la position des intermédiaires dans une telle structure d'encadrement quand vient le

temps des négociations plus difficiles. Leur rôle de négociatrices apparaît alors comme d'autant plus "ingrat", pour reprendre l'épithète de la chercheuse, que celle-ci leur refuse en réalité ce rôle, préférant transiger directement avec l'organisme pour régler les questions et les problèmes liés à la recherche:

(...) D'ailleurs tout le long du projet, elle a souvent fait des liens directs avec l'Association (...), ce qui fait que la ligne de communication n'était pas respectée au départ. (...) Elle ne voyait pas le besoin et en même temps on frustrait. (...) Non, elle ne voyait pas tellement l'avantage de nous avoir. (Intermédiaire)

[On intervenait] beaucoup pour les échéances. On était un peu l'horloge parce qu'il y a des délais tout le temps, pour toutes sortes de raisons, certaines meilleures que d'autres. Il fallait voir à ce que ça aboutisse, dire: il faut qu'il se passe quelque chose, on ne peut pas rester si longtemps sans se réunir. On aura beau avoir toutes les grilles qu'on voudra, chaque recherche demeure du cas par cas. (Intermédiaire)

Ce commentaire de l'intermédiaire, qui souligne le non respect de la structure et des intermédiaires par la chercheuse, montre l'impact de ce comportement sur ses relations avec elles:

(...) des fois, on pouvait ronger notre frein, soit à Relais, soit à l'UQAM, parce qu'on ne savait pas les affaires en même temps. Sans le vouloir, c'était comme une forme de "court-circuitage" de la structure qu'on avait (...). Est-ce ça nuisait au déroulement du projet ou était-ce plutôt un non-respect des ententes? Ça ne nuisait peut-être pas tant que ça, mais moralement oui, au niveau des rapports entre les personnes, oui. (Intermédiaire)

La question de l'argent provoque une certaine confusion vers la fin du processus de la recherche alors que la chercheuse, comme on l'a vu antérieurement, rémunère à même ses deniers personnels les agentes de recherche pour terminer les recherches, mettant ainsi le groupe et l'intermédiaire de l'Université qui gérait le budget devant un fait accompli:

(...) de temps en temps, il manquait d'argent et à deux reprises, Françoise a pris de l'argent de sa poche pour payer [les agentes de recherche]. [Cela a causé des problèmes] parce que c'était de l'argent privé, [argent] qu'elle n'avait pas nécessairement, mais qu'elle [déboursait] quand même. C'était sa bonne volonté versus l'horaire, et il y avait comme un non-dit autour de ça. [Ce geste peut être perçu comme une sorte de] pression exercée sur le groupe et les

intermédiaires. C'est comme si elle [nous] disait: cet argent, vous ne le mettez pas, j'en ai besoin, donc je l'ai mis. On était donc obligé d'en donner d'autre après ça. (Intermédiaire)

(...) Il y a juste une chose qui m'a dérangée, c'est quand j'ai su que Françoise avait investi personnellement des sous là-dedans. (Représentante du groupe)

Même si le financement de cette recherche a nécessité maintes démarches de la part du groupe, la chercheuse estime qu'elle aurait dû aborder plus ouvertement les problèmes d'argent rencontrés vers la fin de la recherche:

(...) l'Association a été chercher de l'argent un peu partout, dans divers ministères, auprès des communautés religieuses, les caisses populaires, etc. Peut-être que j'aurais dû être moins hésitante à mettre ce problème-là sur la table. Je l'ai dit à la fin parce que ça n'avait pas d'allure. J'ai mis des centaines et des centaines d'heures dans le projet quand, en plus de ça, je sors un couple de 1000\$. Donc, les questions financières, c'est délicat. (Chercheuse)

La problématique du respect déborde l'aspect strictement interpersonnel. Plusieurs commentaires du groupe soulèvent la dimension du respect de l'association et de ses processus décisionnels:

(...) quand il ne restait plus d'argent et qu'il fallait en redemander, il fallait que ce soit justifié. Quand j'avais à négocier la demande, il fallait que je sache pourquoi. (Représentante du groupe)

(...) parce qu'on s'est fait dire à un moment donné: Est-ce que ce sont celles qui mènent le dossier qui ne sont pas capables de négocier, je me le suis fait dire, mais ça s'est vite justifié. C'est la peur aussi de mettre beaucoup de sous. On est une organisation bénévole. Ce sont les cotisations des membres. (Représentante du groupe)

Des commentaires mettent en lumière l'importance de la transparence comme condition de la confiance en recherche-action. Si les conflits relationnels de la première phase n'avaient pas été camouflés, une relation plus empathique avec les agentes de recherche aurait peut-être pu se développer:

(...) Jeanne et Françoise ne voulaient pas qu'on alerte l'Association, [des difficultés provoquées par le comportement de la chercheuse principale avec les agentes de recherche] et disaient que ça allait les énerver pour rien. À leur

point de vue, c'était une transparence inutile. Au mien et à celui du C.A., il était temps qu'on rende ça un petit peu plus transparent. (Intermédiaire)

L'Association n'était pas tout à fait au courant du traitement que les deux chercheuses ont subi pendant la première étape. (...) Au bilan, elles trouvaient que les deux filles avaient été bien courageuses. Peut-être que si elles avaient su ça, elles auraient été un peu moins raides. (Chercheuse)

#### 4.3.2 DISCUSSION ET ANALYSE

Les éléments qui ressortent de cette section et certains recoupements que nous faisons avec la section sur la valorisation et l'intégration d'un savoir fondé sur l'action montrent que l'enjeu relationnel est absolument central dans la recherche-action féministe. Sans confiance, sans respect mutuel et sans empathie minimale pour les préoccupations sociales et politiques du groupe, toute recherche-action est irréalisable. De même la chercheuse, pour mener à bien son travail d'investigation et d'analyse, doit sentir qu'elle peut compter sur le respect et la confiance à l'égard de sa démarche intellectuelle.

Dans cette recherche, la relation traditionnelle entre la chercheuse et le groupe-sujet de la recherche est remplacée par des rapports de collaboration et par l'établissement de liens de confiance avec le groupe, l'attitude empathique l'emportant de loin sur la position d'extériorité prônée par la science traditionnelle pendant le processus de la recherche. La relation de la chercheuse avec le groupe dénote en effet une attitude empathique reflétant une volonté réelle de comprendre l'action du groupe et une capacité à saisir vraiment les défis posés par l'association à ses militantes au fil des ans. Les immersions de la chercheuse dans la réalité du groupe participent de cette idée d'empathie.<sup>49</sup>

Quant au respect, fort bien ressenti par les représentantes du groupe, il découle de la reconnaissance réelle de leur engagement social par la chercheuse. L'insistance du groupe pour réaliser les entrevues avec les présidentes historiques de

---

<sup>49</sup> Empathie: capacité à s'imaginer à la place d'une autre personne; aptitude à ressentir les sentiments d'autrui. Définition de Kenneth J. GERGEN et Mary M. GERGEN, parue dans *Psychologie sociale*, 1984, page 460.

l'association s'inscrit à l'intérieur de l'enjeu des femmes comme sujet social, mais aussi comme sujet politique dans le contexte de la recherche. Le discours des femmes qui avaient présidé aux destinées de l'association ne pouvait être entendu "dans sa vérité profonde" avec la seule méthode archivistique traditionnelle. Cette quête de profondeur appelait d'autres types d'intervention méthodologique, de portée plus qualitative, pour favoriser l'émergence des enjeux fondamentaux qui sous-tendaient les interrogations du groupe. Seules les approches qualitatives pouvant partir de l'expérience multiple des femmes pouvaient répondre à cet impératif de profondeur politique (Lafortune 1990). On peut également reconnaître cet enjeu de la reconnaissance des femmes comme sujet politique dans le refus catégorique du groupe de l'analyse de la première chercheuse sur les origines de l'association, celle-ci prêtant flanc, à ses yeux, à une interprétation réductrice du contexte de fondation de l'association. Les femmes pouvaient en effet, dans cette analyse, apparaître comme ayant pieds et mains liés aux dictats de l'Église.

Mais, certains facteurs peuvent altérer la qualité des rapports avec le groupe-sujet, ainsi qu'avec d'autres participantes. Ces facteurs peuvent diminuer le respect mutuel et l'empathie, et éroder par là-même le lien de confiance établi entre les personnes. Dans le cadre de cette recherche, les attitudes de respect et d'empathie semblent se détériorer lorsque émergent les tensions concernant les échéances et le financement.

La rationalisation de la représentante du groupe face aux comptes qu'elle avait à rendre à son organisme nous ouvre un nouvel angle d'analyse en ce qui a trait au respect. Il y a certes le respect des sujets en tant que personnes et celui de l'association féministe, mais il y a aussi le respect des ententes dans le contexte de la recherche: ses échéances, ses modalités de financement et de diffusion. Autant d'aspects qui lient d'une manière particulière les représentantes du groupe à leur association. Le geste posé par la chercheuse lorsqu'elle a décidé de rétribuer elle-même les agentes de recherche, sans en informer préalablement le groupe, qui finançait la recherche à ce moment-là, peut, par exemple, avoir été perçu par ce dernier comme une mise en doute de son engagement à cet égard. Mises devant le fait accompli, coincées dans une sorte de non choix, les représentantes du groupe

voient de fait dans ce geste un signe de non confiance à leur égard, de négation de leur capacité à prendre en compte les aléas de la recherche-action. Alors que, à en juger par le propos de l'intermédiaire, le geste s'interprète beaucoup par la culpabilité de la chercheuse ce sentiment étant présent chez elle à cause des retards liés à ses propres contraintes de temps. Celle-ci remédiait en quelque sorte à son problème de temps en embauchant les agentes de recherche sur ses propres bases, afin que les travaux se poursuivent. La transparence, en tant que condition de la confiance, apparaît dès lors comme une valeur primordiale en recherche-action, surtout lorsque surgissent des problèmes de temps et d'argent.

Le témoignage des agentes de recherche montre que l'instauration de rapports hiérarchiques est un facteur important de désintégration de la confiance. Les agentes expriment très bien cette tendance, visible dans certains environnements de recherche, à ne pas tenir compte de ceux ou celles qui ont un statut inférieur dans l'équipe de recherche. Dans le cadre de la deuxième phase de cette recherche-action, le problème s'est posé et met en lumière des rapports hiérarchiques structurés par le groupe et par les intermédiaires davantage que par la chercheuse principale, qui est exclue de cette critique de la part des agentes. Le fait qu'elles ne se sentent pas respectées comme professionnelles, même après que la chercheuse eût transmis leur sensibilité à cet égard, dénote une absence d'empathie qui n'a pu que nuire à leur pleine participation au processus de la recherche-action.

Il semble que le non respect par la chercheuse de la structure démocratique en place ait entraîné également une forme de non respect des intermédiaires et une diminution de la complicité générale. L'attitude de "contournement" des intermédiaires ou de la structure démocratique n'hypothèque peut-être pas les résultats, aux yeux de l'intermédiaire, mais elle "nuît moralement", dit-elle. Elle a donc pour effet de défaire la complicité, non seulement entre la chercheuse et les intermédiaires, mais également entre cette dernière et le groupe, qui, rappelons-le, avait choisi de mener la recherche dans ce cadre. Le commentaire d'une agente de recherche évoquant la froideur du climat au moment du repas pris ensemble lors de l'évaluation du projet indique bien que la complicité, et sans doute aussi le rapport

de confiance, avaient été mis à rude épreuve durant les dernières étapes de la recherche.

En dépit de cet écueil, nous pouvons conclure que, de façon générale, le respect, la confiance et l'empathie ont prévalu dans cette recherche-action. La gestion des questions d'argent et celle des échéances, l'instauration de rapports hiérarchiques avec les agentes de recherche ont contrarié ces valeurs, mais la prédominance d'attitudes de respect à l'endroit du groupe comme sujet social et politique dans le contexte de la recherche, d'empathie pour les militantes de l'association et de compréhension des contraintes vécues dans la recherche et dans l'action, a permis au rapport de confiance de triompher sur les difficultés. Mais, il y a un point essentiel qui constitue peut-être le facteur majeur de ce "triomphe" de la confiance: la présence de la valeur de responsabilité chez toutes les participantes, et peut-être surtout chez la chercheuse.

La thèse de Gilligan (1986) sur le jugement moral des femmes montre que, arrivées à maturité en cette matière, les femmes résolvent leurs problèmes de portée morale en utilisant des arguments de continuité, d'interdépendance et de connexion entre les personnes. Porteuses d'une morale de responsabilité à la fois par rapport à soi-même et par rapport aux autres, elles solutionnent les tensions entre leurs besoins et ceux des autres, en choisissant, entre deux maux, celui qui sera le moins lourd de conséquence pour chacune des personnes concernées, y compris soi-même. Cette perspective morale est sous-tendue par une vision plus égalitaire des relations que les visions qui sous-tendent une morale de droit. L'orientation morale partant du droit, caractéristique des hommes surtout, règle le dilemme moral selon une logique de séparation beaucoup plus nette entre le domaine des responsabilités relationnelles contextualisées et celui des règles abstraites de la loi et du droit. Dans la morale de droit, "le dilemme est vu comme une équation à résoudre, un conflit de droit réglé par déduction logique alors que la morale de sollicitude mettra les conflits dans leur contexte et en rapport avec les conséquences sur les relations" (David 1996: 43)<sup>50</sup>.

---

<sup>50</sup> Nous avons découvert, au moment de la rédaction de cette section, que le mémoire d'Anne-Marie David (1996) abordait lui-aussi la problématique du jugement moral de Gilligan.

Les comportements empathiques de la chercheuse avec les agentes de recherche et le groupe sont révélateurs de la morale de responsabilité et de sollicitude. “Il a fallu que je devienne amie avec les agentes”, dit la chercheuse qui, pour réamorcer la recherche-action, exprime son besoin d'un lien avec elles, lien rendu d'autant plus nécessaire à ses yeux que le contexte dans lequel elles avaient travaillé pendant la première phase les avait “fragilisées”, et risquait d'entacher également les travaux à venir. Par conséquent, elle se soucie de leur bien-être et de leurs conditions de travail dès qu'elle prend la responsabilité de la recherche-action. Plus tard dans le processus, elle préférera acheminer elle-même leurs demandes et traduire leurs besoins au comité d'encadrement afin de leur épargner la critique - livrée une première fois brutalement à ses yeux - et les tensions liées au contexte d'urgence dans lequel se réalisaient les travaux. Cette responsabilité du bien-être des agentes est également présente à travers sa décision de partager avec elles le titre d'auteure. Ce sont en effet des sentiments de sollicitude qu'elle traduit quand, pour motiver cette décision, elle invoque le contexte rempli d'embûches qu'elles ont connu aux deux phases de la recherche-action. C'est une solution adoptée par la chercheuse pour que les agentes ne souffrent pas, ou ne se sentent pas lésées, dirait sans doute Gilligan.

On peut également voir une morale de responsabilité et de sollicitude dans l'attitude de la chercheuse vis à vis du groupe et de la recherche. Lorsque le conflit éclate au cours de la première phase, nous l'avons vu, la chercheuse se trouve entre l'arbre et l'écorce, et elle est fortement tentée de se retirer du projet. De plus, ses problèmes de disponibilité évoqués au début de la recherche, se sont sévèrement accentués. Pourtant, elle reste. Ayant de l'empathie à l'endroit du groupe et sentant que les conséquences de son retrait seraient pour lui trop lourdes, elle décide de continuer, mais cette fois comme chercheuse principale, bien que ce titre comporte plus d'exigences encore en termes de temps. Le fort sentiment de responsabilité qui la conduit à cette décision intervient à d'autres moments dans le projet. Par exemple, en dépit du fait que le livre n'est pas terminé pour le Congrès-anniversaire, elle assiste à l'événement pour y présenter par anticipation les résultats de la recherche afin de permettre au groupe de rencontrer certains de ses objectifs. Aussi, quand les tensions liées aux retards de la recherche s'accroissent, elle se rend au Conseil



d'administration de l'association pour s'expliquer et tenter de calmer les inquiétudes face à une éventuelle parution du livre. Il faut noter que la philosophie de la chercheuse valorise les liens directs et empathiques avec les actrices et s'enracine dans la tradition politique de la recherche-action. Cela colore d'une façon singulière ce sentiment de responsabilité qu'elle éprouve, celui-ci s'insérant dans une éthique non pas individuelle, mais dans une éthique de l'engagement social (Lamoureux 1996).

On pourrait interpréter également d'autres comportements de la chercheuse par le prisme d'une morale de responsabilité et de sollicitude. Sa participation financière personnelle inattendue à la recherche découle certainement de cette morale. Entre deux maux, l'obligation, d'une part, de mettre un temps qu'elle n'avait pas pour la recherche et l'utilisation, d'autre part, de son budget personnel pour rémunérer les contractuelles de recherche afin qu'elles puissent poursuivre les travaux, elle a choisi la deuxième possibilité. C'est cette option qui, à ce moment-là, lui semblait entraîner le moins de conséquences négatives pour tout le monde: les agentes, le groupe - qui avait épuisé les fonds prévus pour la recherche - et elle-même.

Mais, considérant qu'elle s'est trouvée lésée à la suite des solutions trouvées aux dilemmes moraux qui la tenaillaient, on peut se demander si cette empathie à l'endroit des agentes et du groupe, dans ces situations particulières, ne s'est pas un peu transformée en négation de soi, à trop vouloir privilégier la connexion et les liens avec ces personnes. À l'instar de beaucoup de femmes dans des contextes similaires, la chercheuse se serait empêchée de s'inclure elle-même dans une éthique de sollicitude.

Enfin, cette morale de responsabilité ou de sollicitude sous-tendant les attitudes de la chercheuse est présente aussi chez les autres participantes. Les nombreuses heures de bénévolat consenties par chacune pour pouvoir produire la recherche et le livre s'expliquent sans doute selon cette perspective.

Peut-on conclure que l'enjeu de la mise en place, dans le cadre de la recherche-action, de relations fondées sur le respect mutuel, la confiance et l'empathie se

réalise plus facilement dans le cadre de la recherche-action féministe réunissant des femmes pour qui la sollicitude et la responsabilité sont au fondement de la morale?

## **4.4 L'ENGAGEMENT DE LA CHERCHEUSE PAR RAPPORT À LA CAUSE DES FEMMES**

La recherche-action féministe par définition participe au paradigme féministe en science. Elle se définit par une approche orientée vers l'égalité des femmes, par sa participation au développement du mouvement des femmes. Cette orientation suppose, par conséquent, un certain niveau d'engagement de la part de la chercheuse par rapport aux objectifs émancipateurs poursuivis par le mouvement des femmes. Dans cette section, nous verrons si la chercheuse à la deuxième phase de la recherche-action adhère à cet enjeu éthique, et comment il s'est concrétisé dans le processus de la recherche.

### **4.4.1 SECONDE PHASE DE LA RECHERCHE-ACTION**

Le sentiment de responsabilité de la chercheuse vis à vis de cette recherche-action ressort fortement, comme on vient de le voir dans la section précédente. Ce sentiment est lié à une sympathie de sa part pour l'association et les enjeux qui la reliaient aux mouvement des femmes:

(...) j'ai toujours senti un assez grand sentiment de responsabilité vis-à-vis de ça et une sympathie très grande pour l'Association et en particulier pour les femmes avec lesquelles j'avais travaillé. (...) Ce n'était pas une commande extérieure, par exemple de Provigo. Et il y avait des enjeux par rapport au mouvement des femmes. Analyser une grosse association comme ça qui passe pour être des féministes réformistes quand on les inclut dans le mouvement des femmes, c'était aussi un défi comme intellectuelle de voir leur type de féminisme. J'ai trouvé ça extrêmement stimulant, politiquement et intellectuellement. (Chercheuse)

En guise de réponse à la question de savoir si l'approche féministe caractérisait cette recherche-action, la chercheuse dit:

J'ai un peu de difficulté. Je ne suis pas une spécialiste de l'approche féministe. Ce qui est clair en tout cas, c'est qu'il ne faut pas qu'il y ait de cadre idéologique contraignant. Par approche féministe, si on entend être attentive à la fabrication de la réalité par des femmes, d'accord. C'est au niveau du contenu.

Au niveau du fonctionnement, [cela signifie] être attentive évidemment aux différents intérêts autour de la table et essayer de faire attention à nous-mêmes en termes de travail, c'est-à-dire avoir de la délicatesse, de la considération, être consciente des embûches du processus de production. Pour moi, ça suffit parce que je ne peux pas travailler dans un cadre idéologiquement contraignant. Pour moi, le féminisme, ce n'est pas un ramassis de doctrine, c'est une espèce d'attitude, d'esprit général, et c'est une préoccupation de faire émerger le point de vue des femmes, comment elles ont vécu les choses, comment elles se sont positionnées, comment elles ont poursuivi leur quête d'identité. (...) Je n'ai pas de balise autre que cette attitude générale. (Chercheuse)

La chercheuse reconnaît par ailleurs que pour rencontrer les objectifs de cette recherche, “il fallait une sorte d'analyse féministe quelle qu'elle soit”:

Relais et le Service aux collectivités étaient là pour l'orthodoxie féministe, je blague un peu, mais pour vérifier, assurer qu'il y ait un point de vue lié au mouvement des femmes qui passe. (Chercheuse)

(...) Nous, on avait comme rôle d'être à la fois les dépouilleuses d'archives et les rédactrices, de faire des liens entre tout ça. On s'apportait mutuellement autour de la table ces aspects-là. Il fallait une grande culture à la fois québécoise par rapport à l'histoire et à la fois du point de vue des femmes, donc une sorte d'analyse féministe quelle qu'elle soit, même si ce n'est pas très orthodoxe, mais il fallait avoir un point de vue sur l'histoire des femmes. (Chercheuse)

Pour la chercheuse, l'enjeu n'est pas d'adhérer à une approche féministe, mais bien plutôt d'avoir un intérêt et de maintenir une ouverture par rapport aux diverses tendances présentes dans le mouvement des femmes:

Ce n'est pas une adhésion, c'est un intérêt pour ces questions-là, une curiosité et un minimum d'expérience. On s'en allait en terrain très inconnu. Dans les livres sur l'histoire du mouvement des femmes au Québec, il y a trois lignes sur l'Association, (...) Ça ne fait pas partie du féminisme radical. Même à l'intérieur de la conjoncture actuelle, ça ne fait pas partie des groupes actifs comme les centres de femmes, les maisons d'accueil pour femmes victimes de violence conjugale. Pour situer cette organisation, il y avait comme un défi lié à l'histoire du mouvement des femmes au Québec. (Chercheuse)

Oui, je pense que c'est une question d'attitude. Il faut que tu aies toi-même des idées relativement claires, une grande ouverture. Par exemple, sur le rapport des femmes à l'Église et sur la question de l'avortement, j'ai eu des

commentaires au moment du dépôt du texte. Tout le monde n'était pas d'accord. (...) Par exemple, il y avait des féministes radicales qui se sont senties méprisées. Ça, je n'en revenais pas, mais j'ai reformulé, ça m'a donné des indices de compréhension. Quand j'ai lu le livre d'Anita Caron sur les femmes dans l'Église, je me suis rendu compte du rôle que l'Association avait eu à l'intérieur de l'Église. Au départ, on pouvait penser que l'inféodation au clergé était plus importante qu'elle ne l'était. Même encore aujourd'hui, je reçois les convocations pour les assemblées et il y a toujours la prière. Il y a toujours la conseillère morale qui remplace l'aumônier, à l'ordre du jour après la prière. C'est évident qu'on ne voit pas ça dans les collectifs féministes, mais en lisant le bouquin, je me suis rendu compte que l'Association était à mille lieux de ce qui était décrit [ailleurs], ce qui me permettait de relativiser, d'être plus ouverte pour comprendre leur cheminement sur la question de l'avortement. C'est sûr qu'au départ, on peut dire qu'elles sont contre, que ce sont des réactionnaires, tout étant relatif dépendamment de nos niveaux d'analyse.<sup>51</sup> (Chercheuse)

La chercheuse estime que l'intérêt pour la question des femmes et la solidarité "générale" ont assuré la cohésion d'équipe davantage que le partage d'une approche féministe:

Ah, ça, c'est très différent. Oui, c'était fondamental, et c'est ce qui nous a permis de passer au travers, parce que, au delà des différends, - autour de la table il y avait des gens qui venaient de toutes les conceptions du féminisme - il y avait cet intérêt pour la question des femmes et cette solidarité générale. (Chercheuse)

La représentante du groupe dit avoir apprécié cette attitude de la chercheuse face au féminisme. Son ouverture aux divers courants féministes a permis aux membres d'évoluer dans leurs propres conceptions du féminisme, d'une part, et entraîné, d'autre part, une meilleure connaissance de l'association par les autres groupes du mouvement des femmes:

(...) juste de la façon dont Françoise traite du féminisme, elle fait voir qu'au fond, chacune de nous travaille pour l'amélioration de la condition féminine. C'est comme ça, être féministe. Si ça fait déjà comprendre ça, bravo ! Pour nos femmes, être féministe, c'était effrayant, à bannir comme par exemple le mot "sexe" (rires). En réalité, elles vont réaliser qu'elles l'ont fait grandir, le féminisme au Québec, chacune par leur petite part. (Représentante du groupe)

---

<sup>51</sup> Cette citation est également rapportée en page 91, étant donné sa pertinence pour chacun des deux enjeux (reconnaissance et intégration d'un savoir fondé sur l'action et engagement de la chercheuse par rapport à la cause des femmes).

(...) Il y a une chose que je considère comme un plus pour l'Association. Souvent dans des revendications ou des prises de position, il est dit: Ah ! L'Association, c'est pas pareil, elles sont à part des autres. [La recherche] a fait mieux comprendre notre fonctionnement interne. En tant qu'individus, des fois, on aurait envie d'embarquer dans la même galère que les autres [féministes], mais on a un fonctionnement où c'est toujours la base qui décide. (...) Ça, c'est dérangeant pour les autres groupes. De certaines personnes, on a entendu dire qu'elles comprennent [maintenant] mieux le pourquoi de cette attitude. (Représentante du groupe)

La préoccupation sociale de la chercheuse se reflète par des analyses qui, tout en traduisant le caractère essentiel de l'action de ces femmes, les introduit à une lecture critique de leur histoire, sur un ton constructif, mobilisateur:

(...) On voit la place que peuvent avoir les mouvements féminins au Québec. On a [individuellement] moins tendance à s'impliquer. (...) Je pense qu'elle en resitue l'importance. (Représentante du groupe)

(...) J'ai relu la conclusion. C'est bon. Ce sont des critiques positives, ça donne donc le goût d'agir. Les problèmes sont tous bien nommés, entre autres les problèmes entre la base et la direction, le renouvellement du membership, toutes des choses que l'Association savait aussi, mais contextualisées avec un peu de perspective. Dans le fond, dans ces recherches-là, ils ne redécouvrent pas le monde, mais replacent les choses différemment. (Intermédiaire)

Cette préoccupation sociale montre un engagement qui va au delà des fonctions de recherche comme telles. La chercheuse participe activement aux activités de diffusion du livre et espère faire de la formation auprès des femmes de la base. Il lui est important de valider, auprès des actrices, les résultats obtenus et d'enclencher un processus d'appropriation collective des résultats:

Mais tout le mois de mai et une partie du mois de juin, j'ai assisté aux activités de diffusion et il me semble que ce serait dans l'ordre des choses, en termes d'éducation populaire, d'organiser des sessions d'appropriation collective. Organiser au niveau régional, des sessions afin de comprendre d'où l'on vient et les enjeux. Ce serait plus pédagogique. (Chercheuse)

(...) pour moi, le travail n'est pas tout à fait terminé. Si j'étais responsable de la formation à l'Association, j'organiserais autour du bouquin des sessions de formation. C'est juste parce que quand on pond un bébé, on voudrait qu'il soit mené à bon port, surtout que les gens puissent le lire, s'en alimenter, le

critiquer et voir si ça correspond à ce qu'elles pensent de leur association. (Chercheuse)

#### 4.4.2 DISCUSSION ET ANALYSE

Quoi retenir par rapport à notre enjeu de l'engagement de la chercheuse par rapport à la cause des femmes? Il est clair que notre chercheuse exprime un intérêt et une solidarité à l'égard de la cause des femmes. Sa sympathie à l'endroit de l'association, sa volonté de restaurer l'action de l'association au sein du mouvement des femmes, en particulier auprès de sa composante radicale, de même que la façon dont elle engage sa responsabilité dans cette recherche-action sont les indicateurs de cet intérêt et de cette solidarité.

De fait, la chercheuse a une bonne disposition à l'égard de l'action égalitariste spécifique de l'association. Elle accueille son projet global d'éducation et d'action sociale avec sympathie et éprouve un sentiment chaleureux et spontané pour les femmes qui en sont les protagonistes. Cette sympathie la pousse vers un double défi: "politique et intellectuel", dit-elle. Elle veut traduire l'engagement, "la quête d'identité", qui est à la source des activités et des mesures sociales dont ces femmes sont les instigatrices. À cet égard, elle donnera une place importante à leur parole, à leurs témoignages dans le livre. Mais, il y a plus: elle veut situer plus justement leur action par rapport à l'ensemble du mouvement des femmes. À ses yeux, l'action singulière de ces femmes n'a été ni suffisamment, ni rigoureusement documentée par la littérature féministe des dernières décennies.

Partant en effet du constat que les écrits féministes ont analysé leurs positions politiques à partir de catégorisations théoriques trop étroites pour situer leur "type de féminisme", orienté, sur le plan politique, vers la mise en oeuvre de réformes structurelles, elle tente de cerner plus en profondeur le cheminement de l'association en tenant compte de ses caractéristiques singulières: organisation féminine de masse implantée surtout en région; forte composante religieuse de son membership et de ses structures. Pour ce faire, elle utilisera des références théoriques nouvelles qui la guident vers une analyse nuancée des positions

politiques de l'association, et qui, de ce fait, permettent de "relativiser" certaines perceptions un peu courtes, à ses yeux, qui ont cours dans le mouvement féministe et ailleurs à l'égard de l'association. Sa façon d'analyser les prises de position de l'association par rapport à l'avortement illustre bien cette attitude.

La chercheuse engage sa responsabilité sociale dans ses analyses. Qu'elles aient pour effet de renforcer les positions et les actions de l'association ou de les mettre en question, le ton se veut constructif, générateur de motivation à l'action collective, et solidaire à l'endroit du mouvement des femmes en général. Elle accepte donc, lorsque ses analyses produisent des effets contraires à ceux recherchés, de les reformuler jusqu'à ce qu'elles soient le mieux comprises possible, sans compromettre la rigueur de son travail. Ainsi, par exemple, toujours au sujet de l'interprétation qu'elle donne au cheminement de l'association sur l'avortement, elle dira: "il y avait des féministes radicales qui se sont senties méprisées. Ça, je n'en revenais pas, mais j'ai reformulé, ça m'a donné des indices de compréhension".

La chercheuse traduit également son engagement par rapport à la cause des femmes par sa participation active à la diffusion du livre et lorsqu'elle évoque la nécessité de mettre en place un processus d'appropriation des résultats par les femmes de la base.

Cela étant, la chercheuse semble méconnaître le paradigme féministe en science. Elle dissocie en effet son intérêt et sa solidarité à l'égard de la cause des femmes de toute interprétation qui la situerait à l'intérieur du paradigme féministe. Cette vision des choses l'amène à considérer qu'il s'agit-là d'une idéologie contraignante pour une chercheuse. L'approche féministe semble associée au radicalisme, d'où provient la contrainte qu'elle dénonce. En effet, dans son discours, les cadres idéologiques contraignants sont implicitement les cadres radicaux. Le féminisme radical est vu comme "idéologique" et ses cadres d'analyse restrictifs.

Pourtant, elle intégrera dans ses écrits des connaissances apportées par les intermédiaires qui relèvent du paradigme féministe. Ces connaissances l'ont aidée à situer l'association dans l'ensemble plus vaste du mouvement des femmes, largement tributaire du courant radical à la période historique couverte par la



recherche-action. Sans un apport du paradigme féministe en science, et des valeurs qui le fondent, comment les actions de l'association auraient-elles pu être situées par rapport aux enjeux du mouvement des femmes? Ce sont, pour beaucoup, les concepts reliés au paradigme féministe en science qui permettent d'introduire les clés de l'analyse des trajectoires suivies par l'organisme. Et ce paradigme, comme toute perspective paradigmatique, comporte des dimensions idéologiques. La chercheuse n'a certes pu y échapper.

L'engagement social de la chercheuse semble être en lien avec un engagement social qui se veut plus vaste, en distance avec la spécificité de la cause des femmes telle que portée par le féminisme. Il concrétise des exigences réelles de responsabilité, de même qu'une éthique de l'engagement social (Lamoureux 1996), qui se conçoit comme transcendant l'identité sexuelle et les rapports sociaux de sexes. Cet engagement est basé sur l'"empowerment" de tous les groupes discriminés, et la vision des femmes s'y retrouve sur un pied d'égalité avec celle de ces autres groupes. Le concept de méta-idéologie patriarcale (Landry 1992) est dans ce contexte peu utilisé pour analyser les rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes tant dans la sphère privée que dans la sphère publique.

Cependant, dans le contexte de cette recherche-action, la posture employée par la chercheuse semble appropriée. Nous soutenons qu'une posture plus explicitement féministe aurait pu nuire au projet, entre autres dans sa dimension pédagogique. Les représentantes du groupe évoquent d'ailleurs à quelques reprises que leur confiance dans la chercheuse, et sans doute aussi dans ses schèmes interprétatifs, leur a été favorable sur le plan de l'apprentissage. Une posture féministe plus affirmée, plus rigide, aurait pu produire un effet de dévaluation de leur action, et compromettre les objectifs du projet.

## CONCLUSION

Notre problématique de départ nous a conduite au coeur d'un nouveau discours sur les valeurs interpellant "l'éthique de la recherche-action féministe". Ce discours élaboré par des féministes ayant à leur actif de nombreuses expériences en recherche-action affirmait une double nécessité. Il conviait, d'une part, les milieux de la recherche féministe à une ouverture plus grande à l'égard des préoccupations des militantes sur le terrain et leur lançait, d'autre part, une invitation à la cohérence éthique en ce qui a trait à leurs comportements de recherche.

Animée par ces considérations, nous nous sommes interrogée sur la pratique de recherche-action menée depuis plusieurs années à l'UQAM, dans le cadre du protocole UQAM/Relais-femmes. Par la méthode de l'étude de cas, nous avons choisi d'explorer une recherche-action qui, croyions-nous, avait mis à rude épreuve les fondements éthiques de la recherche-action féministe. Au niveau du cadre théorique, nous avons opéré une clarification conceptuelle afin de mieux distinguer les éléments pouvant intervenir dans l'univers éthique complexe de la recherche-action féministe. De cette démarche théorique, qui intègre les constituants du paradigme féministe en science, il est ressorti cinq enjeux éthiques formulés à partir d'une conception de l'éthique axée sur deux dimensions: une réflexion critique sur les règles et les normes qui orientent les comportements en recherche ainsi qu'une préoccupation de cohérence entre les valeurs profondes qui sous-tendent la recherche-action féministe et leur intégration dans les conduites de recherche.

Les enjeux ainsi identifiés sont: l'inclusion des femmes comme véritables sujets dans le contexte de la recherche, dont nous traiterons vers la fin de cette conclusion; la reconnaissance et l'intégration d'un savoir fondé sur l'action; la construction d'un processus démocratique; le développement de relations fondées sur la confiance, le respect mutuel et l'empathie; l'engagement de la chercheuse par rapport à la cause des femmes. Forte de cette clarification, nous avons voulu évaluer la pertinence et la cohérence axiologique de ces enjeux, à partir d'un cas de recherche-action vécue.

L'identification de ces enjeux nous a donc permis de formuler un certain nombre de questions de recherche auxquelles notre recherche qualitative, éclairée par notre pratique de quelque dix ans en recherche-action féministe, nous a permis de répondre. Les paragraphes qui suivent seront consacrés aux réponses à ces questions. Nous situerons par la suite les moments dans un processus de recherche-action où ces enjeux se posent avec le plus d'acuité, pour terminer en mettant en relief leur interdépendance telle qu'elle se dégage de cette recherche.

Les cinq grands enjeux éthiques identifiés se sont clairement manifestés dans le cadre de cette recherche-action. Ils se sont même imposés avec force par le fait que la chercheuse principale n'adhérait pas aux valeurs qu'ils affirment. C'est donc en quelque sorte leur caractère "importun" qui les a révélés avec autant d'acuité.

#### **LA DIALECTISATION DES SAVOIRS**

L'enjeu de la valorisation et de l'intégration d'un savoir fondé sur l'action est manifeste dès l'amorce de la première phase de la recherche-action, par le biais des tensions qui vont sourdre à l'occasion des choix méthodologiques. Très tôt dans le processus de la recherche-action, deux visions de la science se sont confrontées autour de cet enjeu. La chercheuse principale adhérait à une conception positiviste de la science où le savoir appartient exclusivement aux chercheurs et aux chercheuses, étant donné leur formation et leur expertise. Cette posture épistémologique contestait, au nom de l'objectivité scientifique, l'idée fondatrice de la recherche-action, laquelle fait du savoir un objet qui se construit dans l'interaction entre des chercheuses et des actrices, à partir de leurs positions respectives. Ainsi, l'idée d'intégrer les propositions du groupe au moment de la rédaction du devis de recherche a été perçue comme une sorte d'ingérence dans le travail des chercheuses.

Même si les personnes engagées dans le projet ont cru que la recherche-action pouvait être possible malgré les attitudes initiales réfractaires de la chercheuse principale, notre recherche a montré que sans adhésion aux valeurs égalitaires inscrites dans l'enjeu de la valorisation et de l'intégration d'un savoir fondé sur

l'action, les attitudes suspicieuses, assez courantes entre chercheuses universitaires et groupes de femmes, vont se confirmer dans l'émergence de divergences de fond. De plus, l'adhésion au principe du partage des savoirs issus de la théorie d'une part, et de l'action d'autre part, est apparue comme une condition sine qua non à la mise en place et à la réussite d'une recherche-action féministe. Car, si cette condition n'est pas remplie, le conflit, irréductible, ne pourra se solutionner à travers le processus démocratique propre à la recherche-action. Quand les situations révèlent des postures épistémologiques antagonistes, la recherche de solutions à travers la négociation, telle que préconisée par la recherche-action, devient illusoire.

La deuxième phase de la recherche-action, sous la responsabilité de la seconde chercheuse, nous a permis de mieux cerner comment se concrétise l'articulation des savoirs issus de la théorie et de ceux issus de l'action. Nous avons constaté, de prime abord, qu'il y avait adhésion de la part de la chercheuse à ce principe. Cette adhésion favorise l'intégration des propositions du groupe quant aux objectifs de la recherche-action, à la méthodologie, aux échéances. Elle crée une ouverture par rapport à leur savoir spécifique et aux moyens les plus susceptibles de recueillir ce savoir. Toutefois, nous avons été amenée à faire ressortir que, au moment de l'analyse des résultats et de la rédaction, ce principe s'est buté aux valeurs inscrites dans la culture de la recherche scientifique. La chercheuse estime, en dernier ressort, être la seule personne responsable de la validité des contenus. Ainsi, elle s'est réservée le jugement final quant à la pertinence de l'intégration des éléments d'analyse apportés par le groupe ou les intermédiaires. Tout en valorisant le savoir du groupe, la chercheuse, pendant le processus, a donc gardé la maîtrise de l'interprétation et des modalités de cette interprétation.

Dans ce contexte, peut-on penser à une dialectisation "parfaite" des savoirs de la chercheuse et de ceux du groupe? Il semble bien que non. Cette difficulté à articuler, à partir d'aller-retour fréquents, les savoirs qui émergent des données de la recherche, commande d'apporter des nuances au principe de l'intégration des savoirs.

La recherche-action féministe favorise certes l'intégration ou l'articulation des savoirs. Mais cette intégration ne se traduit pas par une valorisation égale des analyses qui émergent des interactions. Nous pensons que le savoir de la chercheuse conserve une primauté, même lorsqu'il y a adhésion réelle aux valeurs inscrites dans l'enjeu de la valorisation et de l'intégration des savoirs. Dans notre recherche, cette primauté s'est imposée comme une réalité. Elle nous a amenée à reconnaître des différences de niveaux entre les savoirs, et à devoir ajuster notre idéal éthique égalitaire à des situations où se côtoient des niveaux épistémologiques différents dans le savoir, tel que le développent les chercheuses féministes Belenky et al. (1986).

Ces niveaux suggèrent-ils des relations automatiquement hiérarchiques et oppressives? Comme notre étude de cas l'illustre bien, nous pensons que c'est lorsque les positions épistémologiques sont vécues sous un mode antagonique, comme ce fut le cas au cours de la première phase de notre recherche-action, que l'aspect hiérarchique revêt assurément un caractère oppressif. L'adhésion aux valeurs démocratiques qui sous-tendent aussi la recherche-action féministe viendra donc contrebalancer les effets pervers que peut entraîner cette différenciation des niveaux de savoir.

La recherche-action féministe nous semble donc requérir de la part des chercheuses universitaires une grande humilité, une véritable ouverture et une capacité d'entendre ce que les actrices disent, et veulent dire, mais elle exige d'elles également qu'elles conservent leur identité de chercheuse.

### **LE DIFFICILE PROCESSUS DEMOCRATIQUE**

La mise en place d'un processus démocratique, avec les mécanismes qu'il suppose dans le cadre du Protocole UQAM/Relais-femmes, a été impossible au cours de la première phase de la recherche-action. Des postures épistémologiques axées sur "l'objectivité scientifique" doublées d'attitudes autoritaires ont compromis la prise en compte des finalités, valeurs, capacités et intérêts du groupe de même que les modalités de cette prise en compte, principalement assurées par les intermédiaires.

Le statut de professionnelles des intermédiaires, ayant un ancrage dans un service universitaire, leur adhésion explicite au paradigme féministe et, en l'occurrence, leur longue expérience de la recherche-action, en ont fait les gardiennes du processus démocratique et les ont inscrites, du moins implicitement, comme actrices au regard des finalités de la recherche-action en cours. Or ce double rôle des intermédiaires qui se traduit d'abord par la mise en place d'un processus démocratique, puis par l'inscription du paradigme féministe dans ce processus, s'il n'a pas été immédiatement perçu par le groupe, le fut sans doute par les chercheuses. Durant la première phase de la recherche-action, ce rôle joué par les intermédiaires a été implicitement refusé, refus qui a conduit à une lutte de pouvoir insoluble entre les parties en présence.

Les barrières aux démarches entreprises par les intermédiaires pour construire un processus démocratique et pour préserver le paradigme féministe ont complètement mis en péril la recherche-action jusqu'à ce que la seconde chercheuse accepte d'en prendre la responsabilité. Cependant, les ratés majeurs de la mise en place du processus démocratique lors de la première phase ont retardé d'une manière importante le développement de la recherche-action, et ont contribué à en exacerber les difficultés. Car même lorsque les postures épistémologiques sont plus souples et les attitudes moins autoritaires, comme ce fut le cas au cours de la seconde phase, des problèmes liés au rôle des intermédiaires resurgissent. Tandis que le groupe a perçu de plus en plus clairement le rôle des intermédiaires, et y a adhéré, ce rôle a continué d'apparaître comme une épine sous le pied de la chercheuse, qui aurait préféré un mode de démocratie plus directe avec le groupe.

Aux moments charnières du développement de la recherche-action, lors du dépôt des premiers résultats, de la livraison et de la diffusion de l'ouvrage, les intermédiaires ont fait en sorte que les intérêts particuliers des parties soient considérés, que le paradigme féministe soit reconnu, que l'équilibre entre la logique de la recherche et celle de l'action soit maintenu, cela malgré les impératifs liés aux échéances et au financement. En favorisant ainsi les interactions et les négociations, les intermédiaires ont agi comme catalyseurs des rapports de pouvoir ici implicites entre la chercheuse et le groupe. Fortes du statut institutionnel de

l'entente protocolaire UQAM/Relais-femmes et de leur expérience en recherche-action féministe, les intermédiaires ont mis en place des moyens pour favoriser une meilleure redistribution du pouvoir. Elles ont ainsi égratigné la zone de pouvoir traditionnelle des chercheuses, associée à leur statut supérieur dans la société, provoquant ainsi des refus plus ou moins explicites de leur part. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la difficile reconnaissance de leur rôle par les chercheuses.

Outre cette lecture du processus démocratique, où nous évoquons ici davantage le rôle et la place des intermédiaires, soulignons que, de façon plus générale, notre recherche fait ressortir quatre entraves possibles au projet démocratique de la recherche-action féministe: une épistémologie positiviste, des attitudes autoritaires, des intérêts divergents et des différences de statuts entre les personnes.

#### **LA RELATION ENTRE LES PERSONNES**

Notre recherche a montré sans équivoque l'importance de la confiance, du respect mutuel et de l'empathie à l'intérieur d'une recherche-action féministe.

Au cours de la première phase, la confiance, a fortiori l'empathie, n'existaient pas, la chercheuse principale étant persuadée que le groupe de femmes poursuivait des objectifs promotionnels incompatibles avec les règles de la recherche scientifique. Elle a donc refusé de mettre en cause l'exercice hiérarchique de son pouvoir et de développer quelque relation que ce soit avec les représentantes du groupe. Nous l'avons mentionné plus haut, les obstacles épistémologiques et idéologiques étaient de taille, et, qui plus est, cette chercheuse les gérait de manière autoritaire. Dès lors, les possibilités d'instaurer la confiance et le respect entre cette chercheuse et le groupe, de même qu'avec les autres membres de l'équipe, se sont avérées nulles, et la chercheuse a dû se retirer du projet.

Par contre, ces valeurs se sont actualisées à la phase suivante avec la seconde chercheuse. Nous avons vu que, pour le groupe, des attitudes concrètes de reconnaissance de son engagement social et politique lui ont donné le sentiment d'être respecté, et ont favorisé un rapport de confiance. Pour la chercheuse, ce

sont des attitudes de reconnaissance de son travail d'intellectuelle qui ont créé la perception de respect et rendu possible sa collaboration.

Cependant, même une relation établie au départ sous le mode de la confiance et du respect demeure fragile pendant tout le processus de la recherche-action. En effet, certains facteurs peuvent entraîner à certains moments une diminution de la confiance entre les chercheuses et le groupe de femmes. Dans la présente recherche-action, les reports fréquents d'échéances et le contournement par la chercheuse de la structure démocratique en place - la chercheuse préférait des rapports de démocratie directe - ont eu un impact négatif sur les relations de cette dernière avec le groupe, mais aussi, et peut-être surtout, avec les intermédiaires dont une des responsabilités consistait précisément à voir au respect des échéances et au bon fonctionnement des mécanismes démocratiques traditionnels au protocole UQAM/Relais-femmes. Des déboursés personnels de la part de la chercheuse pour pallier au financement insuffisant de la recherche-action ont également perturbé ses relations avec le groupe et les intermédiaires. Enfin, l'instauration de rapports hiérarchiques avec les jeunes chercheuses par le groupe et les intermédiaires a figuré parmi les facteurs qui ont mis à l'épreuve les rapports de confiance entre les personnes engagées dans la recherche-action.

Mais, de façon générale, ces personnes avaient établi entre elles un rapport empathique, un rapport marqué au sceau d'une préoccupation réelle pour autrui, en dépit des difficultés. Notre recherche nous a permis de constater que la confiance et le respect, lorsqu'ils sont soutenus par une morale de sollicitude ou de responsabilité (Gilligan 1986), peuvent triompher des difficultés qui se présentent invariablement dans tout processus de recherche-action. La morale de sollicitude facilite la compréhension des contraintes propres à chacune des parties en recherche-action du fait qu'elle prend en considération les contextes au sein desquels surgissent les difficultés qui se présentent dans les actions humaines.

Les valeurs de responsabilité et de sollicitude qui sous-tendent la recherche-action président-elles à toute recherche-action? Sont-elles davantage le fait des femmes? Se peut-il que le type de rapport empathique qui s'est établi entre les personnes, dans le cadre de cette recherche-action, découle d'une morale de sollicitude plus



facile à concrétiser pour des femmes? Ces questions mériteraient certes d'être explorées dans des recherches ultérieures.

## **LE PARADIGME FEMINISTE EN SCIENCE**

Nous avons vu que la première chercheuse n'adhérait pas au paradigme féministe en science et que la seconde chercheuse, du moins à travers son discours explicite, n'exprimait pas non plus son adhésion à ce paradigme. Nous avons même noté chez cette dernière une méfiance par rapport à la perspective féministe en science, celle-ci étant identifiée à une position idéologique.

Pourtant, nous avons pu relever une adhésion assez claire de sa part au principe de l'égalité des femmes. Son assentiment s'est incarné dans des attitudes concrètes de solidarité à l'égard de la cause des femmes, à travers la démarche de recherche-action. Les analyses qu'elle a menées pour parvenir à mieux fonder les actions de l'association et les situer dans l'ensemble plus vaste du mouvement des femmes sont des indicateurs de cette solidarité, de même que la place substantielle qu'elle a accordée à la parole des militantes de l'association dans le produit de la recherche. L'importance donnée par cette chercheuse à la diffusion et à l'appropriation des résultats de la recherche-action par les femmes de la base traduit aussi son engagement personnel à l'égard de la cause des femmes, qui est la finalité ultime de l'entreprise de collaboration en recherche-action féministe.

L'adhésion au paradigme féministe en science est-elle nécessaire à la conduite des recherches-actions féministes, comme nous nous le demandions au début de cette recherche? La connaissance du paradigme féministe en science et l'inscription dans ce paradigme n'est pas un fait acquis pour toutes les chercheuses dont les préoccupations portent sur les femmes et sur leurs organisations. De plus, cette inscription peut être plus implicite qu'explicite de la part des chercheuses. L'ambivalence de certaines d'entre elles relativement à ce paradigme peut découler de la crainte d'un marquage idéologique, qui serait incompatible avec une certaine objectivité scientifique. Ainsi, l'affirmation d'un engagement à l'égard de la cause des femmes peut être refoulé derrière l'appréhension de voir sa démarche de

recherche taxée d'«idéologique». Ce qui semble démontrer que les préjugés à l'égard de la recherche féministe, comme le mentionnait à juste titre Bouchard en 1986, demeurent toujours puissants.

Dans ce genre de recherche-action dont l'objet consiste essentiellement à rendre compte de l'action historique d'une association composée exclusivement de femmes et centrée sur l'éducation et le mieux-être de l'ensemble des femmes, une préoccupation égalitaire globale, fondée sur des objectifs de solidarité sociale, peut s'avérer adéquate pour la conduite de la recherche-action selon une perspective féministe. Il serait sans doute plus difficile, voire même impossible, de mener une telle recherche-action sur des objets comme l'avortement, les mutilations génitales ou l'équité salariale, par exemple, sans avoir plus explicitement recours aux concepts du paradigme féministe en science.

### **LES FEMMES COMME VERITABLES SUJETS**

Nous n'avons pas étudié cet enjeu directement dans notre recherche parce que nous avons constaté qu'il chapeautait tous les autres enjeux. L'intégration dans la recherche-action féministe d'une posture égalitaire impose l'enjeu de l'inclusion des femmes comme sujets, et non comme simples objets de recherche. Dans la recherche-action étudiée, les femmes étaient a priori incluses comme sujets, les chercheuses étant des femmes, de même que les actrices. L'enjeu de l'inclusion des femmes comme sujets s'est posé alors à un autre niveau, plus exigeant.

Il a pris toute sa signification dans la concrétisation des quatre autres enjeux identifiés. Le caractère absolu de cet enjeu s'est donc vérifié dans notre recherche au niveau des attitudes des personnes par rapport à la nécessité de reconnaître et d'intégrer le savoir du groupe de femmes fondé sur l'action, à celle de la construction d'un processus démocratique, à celle de l'établissement de relations fondées sur la confiance, le respect mutuel et l'empathie et, enfin, à celle de l'engagement de la chercheuse à l'égard de la cause des femmes. L'analyse de Dagenais (1987) sur l'impact de la prise en compte des sujets prend dès lors toute sa mesure.

Nous précisons plus loin dans cette conclusion comment s'est concrétisé cet enjeu global majeur à travers ses liens d'interdépendance avec les quatre autres enjeux.

### **LES MOMENTS CHARNIERES OU SURGISSENT LES ENJEUX ETHIQUES**

Les résultats de cette étude de cas, éclairés par notre expérience en recherche-action féministe, nous permettent de conclure qu'il y a des moments dans le processus de la recherche-action féministe où les enjeux éthiques se posent avec plus d'acuité, et qu'il est possible, sinon de résoudre complètement les dilemmes qu'ils peuvent soulever, du moins de les aborder d'une manière plus adéquate ou créative. Ces moments correspondent à des prises de décision majeure par rapport au déroulement de la recherche-action.

*Le choix des chercheuses* est un moment déterminant d'un point de vue éthique, et il mérite une grande attention. Il faut s'assurer que les chercheuses adhèrent à l'épistémologie de la recherche-action. Leur accord se vérifie concrètement par les conditions qu'elles peuvent poser avant d'entamer la recherche, par leur conception du processus démocratique et du rôle du comité des partenaires. L'adhésion à l'épistémologie de la recherche-action est nécessaire tant chez la chercheuse que du côté du groupe pour mettre en marche une recherche-action basée sur la confiance, le respect mutuel et l'empathie. Sans adhésion au processus démocratique de la recherche-action, et aux valeurs minimalement clarifiées qui le sous-tendent, la recherche-action féministe est vouée à l'échec.

*La rédaction du devis* revêt une importance stratégique par rapport à l'ensemble des enjeux éthiques. C'est l'occasion de clarifier les objectifs de la recherche-action, ses orientations, ses finalités tant en termes de recherche qu'en termes d'action. À cette étape se prennent des décisions capitales en recherche-action, se formulent des engagements qui détermineront tant le déroulement de ses opérations, le caractère démocratique de son processus, que l'accessibilité et la diffusion de ses résultats. Cette étape représente un moment charnière car elle permet de procéder aux clarifications essentielles à la recherche-action et à son bon fonctionnement à

l'intérieur d'un écrit, qui pourra tenir lieu, par la suite, d'entente contractuelle et de cadre de référence pour les partenaires.

Mais, cette clarification si essentielle au début d'une démarche de recherche-action comporte des limites. Il est évident que ce n'est pas dans les premières étapes du fonctionnement d'une équipe de travail que l'on peut clarifier à fond les valeurs fondamentales qui sous-tendent les enjeux auxquels l'équipe de confronte. D'une part, les valeurs, par définition, ne sont pas toujours véritablement assumées ou complètes (Paquette 1982), et, d'autre part, c'est sans doute graduellement à mesure que se développent les liens au sein de l'équipe de recherche, que l'on peut arriver à leur clarification en profondeur (Landry 1998). C'est donc dans l'ensemble du processus, à l'occasion de certains ajustements, que l'on peut pousser plus loin les clarifications, au fur et à mesure que les questionnements et les difficultés émergeront.

Notre recherche a également mis en évidence que *le partage des premiers résultats* de la recherche-action comporte des menaces à l'actualisation de certaines valeurs sous-jacentes à plusieurs enjeux éthiques de la recherche-action féministe.

Cette période où le groupe attend, puis prend connaissance des rapports préliminaires s'accompagne de tensions importantes. Les textes ne sont pas encore rédigés dans un langage accessible, mais c'est par rapport à ces premiers écrits que le groupe doit évaluer si le travail des chercheuses semble respectueux de son action, et s'il se reconnaît dans la façon dont elles traduisent les résultats de la recherche-action. En outre, le climat d'urgence qui prévaut généralement à cette étape accuse les tensions déjà présentes. Le groupe ressent fortement une urgence car il voit venir ses échéances et s'en inquiète, alors que, généralement, les chercheuses sont, à ce moment, davantage centrées sur leurs méthodes et la rigueur de leur analyse. Le partage des premiers résultats constitue donc un point nodal de l'enjeu de la valorisation et de l'intégration d'un savoir fondé sur l'action, car il représente un moment de tensions entre les différents savoirs où ressortent, et se confrontent nécessairement entre elles, les attentes et les exigences de chacune des parties.

Ce moment correspondant à l'écriture et au partage des résultats est également critique par rapport à deux autres enjeux: l'enjeu de la démocratie et l'enjeu relationnel. Il est sûr que le climat d'urgence qui caractérise généralement l'étape de la rédaction rend difficile l'exercice de la démocratie. Les situations vécues dans l'urgence représentent des moments où l'on risque de contourner le processus démocratique. Les réunions prévues sont souvent escamotées afin d'accorder plus de temps à l'écriture. Ce mécanisme démocratique est alors facilement vécu comme une contrainte par les chercheuses. L'enjeu de la démocratie est donc appelé à subir l'impact du climat d'urgence dans lequel se réalise généralement l'étape de l'écriture et du partage des résultats.

Si ce climat d'urgence rend difficile l'exercice de la démocratie, il ne facilite pas non plus le maintien des relations fondées sur la confiance. Lorsque les relations entre les parties sont, au départ empreintes de suffisamment de confiance, de respect et d'empathie, comme ce fut le cas à la deuxième phase de la recherche-action, les premières prises de décisions, celles concernant la rédaction du devis de la recherche-action, sont alors vécues sans trop de tensions sur le plan relationnel. Or, le moment du partage des résultats correspond à une première épreuve de réalité. Ainsi que nous l'avons souligné plus haut, ce sont les positions particulières propres à chacune des parties, davantage que l'empathie, qui prennent d'abord le pas à cette étape.

La problématique de *la diffusion et de l'appropriation des résultats* constitue un point nodal de l'enjeu de l'engagement de la chercheuse par rapport à la cause des femmes. Dans ce cas-ci, bien que les modalités de ces questions n'avaient pas été prévues dans le devis de la recherche-action, la chercheuse s'est impliquée à ces niveaux par sa présence aux diverses activités de diffusion et par des formations données subséquentement aux membres de l'association. Mais, notre expérience en recherche-action nous a montré que lorsque vient le moment de procéder à la diffusion et au transfert final des résultats au sein du groupe, ces questions peuvent susciter des tensions importantes. Le groupe s'attend à un engagement de la chercheuse par rapport à l'accessibilité des résultats, par rapport à leur appropriation par les femmes auxquelles ils sont de façon prioritaire destinés. Il

peut par exemple attendre de la chercheuse qu'elle participe à des interventions de vulgarisation, rédige des résumés accessibles, etc. Mais, à cette étape, bien souvent, la chercheuse considère que son travail est terminé. Les modalités de diffusion et de vulgarisation doivent donc être prévues au devis de la recherche-action. Ce devis doit clairement établir où commence et où s'arrête le rôle qu'entendent jouer les chercheuses au regard de la diffusion et de l'appropriation des résultats par le groupe.

### **INTERDEPENDANCE DES ENJEUX ETHIQUES**

Les cinq enjeux éthiques de la recherche-action féministe se manifestent en interaction les uns avec les autres. Ils se sont révélés au cours de la première phase de cette recherche et leur présence s'est manifestée tout au long de la seconde phase. Alors que leur non reconnaissance a immédiatement compromis la recherche-action à la première phase, ils ont été constamment confrontés, pendant la seconde phase, aux exigences du processus de la recherche-action ainsi qu'à des réalités doublement marquées par les valeurs et les intérêts du monde académique institutionnel et du monde communautaire.

La considération des femmes comme sujets et l'engagement de la chercheuse à l'égard de leur cause conduisent à la valorisation du savoir propre aux femmes et facilitent la mise en place d'un processus démocratique où les actrices participent aux prises de décision dans un climat principalement caractérisé par le respect, la confiance et l'empathie. Lorsqu'une chercheuse ne reconnaît pas les actrices comme sujets, elle ne dispose pas de l'ouverture nécessaire pour considérer leur savoir spécifique, et ne reconnaît pas non plus la pertinence de construire un processus démocratique qui le révèle. La mise en place d'un tel processus n'est, en effet, justifiée que dans la mesure où il y a reconnaissance des savoirs spécifiques des unes et des autres.

Lorsque les attitudes d'une chercheuse se cristallisent dans un refus de la distribution du pouvoir, elles engendrent de la méfiance, provoquent l'absence de respect et de confiance, et détruisent toute possibilité d'un rapport mutuellement

empathique, lequel est essentiel à l'établissement de discussions franches et de négociations ouvertes conduisant à des ententes qui tiennent compte des intérêts respectifs. Ainsi, sans l'actualisation de l'ensemble de ces enjeux, dans leurs liens d'interdépendance, le conflit s'avère inévitable, et surtout insoluble.

## **POUR CONCLURE**

L'enjeu de la valorisation et de l'intégration d'un savoir fondé sur l'action est un enjeu majeur. C'est face à cet enjeu particulier que les dimensions de la confiance, du respect et de l'empathie prennent tout leur sens. Or, les chercheuses ont intégré une dimension d'exclusivité dans l'acte d'interprétation et d'analyse des résultats. Il s'agit donc d'un enjeu qui nécessite une très grande attention surtout au moment de la rédaction des résultats, où se pose la problématique de l'intégration des savoirs et où les personnes engagées dans une recherche-action prennent conscience de cette difficulté.

Par ailleurs, relativement à cet enjeu, la réflexion doit se poursuivre à la lumière du questionnement sur les différents niveaux de savoir qui a émergé de notre analyse. Cette intégration des savoirs nous semble passer par la reconnaissance des niveaux. Un moyen pouvant permettre d'accéder d'un niveau de savoir à un autre peut-être celui de la formation, souvent considérée comme faisant partie intégrante du processus de la recherche-action.

L'enjeu démocratique ressort également comme un enjeu capital. La nécessité du processus démocratique tient dans le fait qu'il constitue le moyen par lequel les autres enjeux pourront se concrétiser. Par ce processus, nous pouvons favoriser la reconnaissance et l'intégration d'un savoir fondé sur l'action et l'instauration de relations fondées sur la confiance, le respect mutuel et l'empathie. Les mécanismes démocratiques qui intègrent des intermédiaires à titre de tierces parties facilitent une distribution du pouvoir, ce pouvoir qui tend inévitablement à se concentrer chez celles dont le statut est le plus élevé dans la relation entre chercheuses et actrices. Les intermédiaires, dans ce contexte, assument un rôle de médiation entre les intérêts constamment à conjuguer des unes et des autres.

Cette recherche témoigne des lourdes exigences de la démarche éthique qui doit nécessairement accompagner le processus de la recherche-action féministe. Une démarche toujours fragile au sens où il faut régulièrement la repenser, la réévaluer en fonction des postulats de la recherche-action féministe et de leur cohérence axiologique, dans un contexte doublement marqué par les valeurs et les intérêts du monde académique institutionnel et ceux du monde communautaire féministe.



**Annexe**

**Grille d'entrevue**

## **BIBLIOGRAPHIE**

AKTOUF, Omar (1987). "Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations", Presses de l'Université du Québec, Québec, 213 pages.

BARNSLEY, Jan et Diana Ellis (1992). "La recherche en vue de stratégies de changement, Guide de recherche-action pour les groupes communautaires", Women's Research Centre, 102 pages.

BEATTIE, Margaret (1988). "Recherche féministe: recherche novatrice" dans Deslauriers Jean-Pierre (dir.), *Les méthodes de la recherche qualitative*, Presses de l'Université du Québec, Québec, pp.133 à 141.

BELENKY, Mary Field, CLINCHY, Blythe McVicker et al. (1986). "Women's ways of knowing", Basic Books Inc. New York, 256 pages.

BOUCHARD, Pierrette (1986). "La recherche-action: enjeux et défis", dans Dagenais Huguette (dir.), *Approches et méthodes de la recherche féministe*, Groupe de recherche multidisciplinaire féministe, Université Laval, pp. 233 à 240.

BOURGEAULT, Guy et Lorraine Caron (1995). "La déontologie de la recherche sociale: aspects critiques", *L'éthique en recherche sociale*, Actes du colloque du Conseil québécois de la recherche sociale, Montréal 16 mai 1994, Gouvernement du Québec, pp. 125 à 147.

CLÉMENT, Michèle, OUELLET Francine et al. (1995). "Le partenariat de recherche: éléments de définition et ancrage dans quelques études de cas", *Service social*, vol. 44, no. 2, pp.147 à 164.

COLLECTIF (1981). "La recherche-action, enjeux et pratiques", *Revue internationale d'action communautaire*, 5/45, printemps 1981, 202 pages.

COLLECTIF (1982). "Actes du colloque Recherche-action à l'Université du Québec à Chicoutimi", Presses de l'Université du Québec à Chicoutimi, 255 pages.

DAGENAIS, Huguette (1996). "Science et conscience dans l'action: la recherche féministe québécoise à l'aube de l'an 2000", dans Dagenais Huguette (dir.), *Science, conscience et action*, Montréal, Remue-ménage, pp. 9 à 29.

\_\_\_\_\_ (1987). "Méthodologie féministe et anthropologie: une alliance possible", *Anthropologie et Sociétés*, vol. 11, no 1, pp. 19 à 44.

DAVID, Anne Marie (1996). "Analyse du développement de l'identité chez les jeunes étudiantes en techniques de travail social: entre l'excellence, la culture des femmes et la culture des jeunes", Université du Québec à Montréal. Mémoire de maîtrise inédit, 222 pages.

DESCARRIES, Francine et Christine Corbeil (dir.) (1993). "Recherche-action et questionnements féministes", Cahier Réseau de recherche féministe, Université du Québec à Montréal, Montréal, 95 pages.

DESCARRIES, Francine (1992). "Les études féministes: leur raison d'être... et leurs enjeux", *Bulletin de l'AEC* (Association d'études canadiennes), vol. 14, no.1, pp. 22 à 25.

DESLAURIERS, Jean-Pierre (1991). "Recherche qualitative: guide pratique", McGraw-Hill, Montréal, 141 pages.

DESLAURIERS, Jean-Pierre (dir.) (1988). "Les méthodes de la recherche qualitative", Presses de l'Université du Québec, Québec, 153 pages.

DELPHY, Christine (1981). "Le patriarcat, le féminisme et leurs intellectuelles", *Nouvelles questions féministes*, no. 2, Paris, pp. 70 à 74.

DESNOYERS, Luc et Donna Mergler (1981). "Formation et recherche en santé et sécurité au travail", *Revue internationale d'action communautaire*, 5/45, , pp. 11 à 19.

DOMINICIÉ, Pierre (1981). "L'ambiguïté des universitaires face à la recherche-action", *Revue internationale d'action communautaire*, 5/45, pp. 51 à 57.

DUBET, François et Michel Wieviorka (1981). "L'intervention sociologique", *Revue internationale d'action communautaire*, 5/45, pp. 115 à 122.

EICHLER, Margrit (1986). "Les six péchés capitaux sexistes", dans Dagenais Huguette (dir.), *Approches et méthodes de la recherche féministe*, Groupe de recherche multidisciplinaire féministe, Université Laval, Québec, pp. 17 à 29.

FAHMY-EID, Nadia (1998). "Histoire des femmes et mémoire sociale", Allocution présentée à la Société royale du Canada, non publiée, avril 1998, 24 pages.

FORTIN, Pierre (1995a). "Guide de déontologie en milieu communautaire", Presses de l'Université du Québec, Québec, 147 pages.

\_\_\_\_\_ (1995b). "La morale, l'éthique et l'éthicologie", Presses de l'Université du Québec, Québec, 122 pages.

FREIRE, Paulo (1980). "Pédagogie des opprimés", La Découverte/Maspéro, Paris, 202 pages. (Première édition 1974)

GAARDER, Jostein (1991). "Le monde de Sophie", Seuil, Paris, 557 pages.

GERGEN, Kenneth J. et Mary M. Gergen (1984). "Psychologie sociale", Études vivantes, Montréal, 528 pages. (Édition anglaise 1981)

GILLIGAN, Carol (1986). "Une si grande différence", Flammarion, Paris, 269 pages. (Édition anglaise 1982)

GOYETTE Gabriel et Michelle Lessard-Hébert (1987). "La recherche-action, ses fondements, ses fonctions, son instrumentation", Presses de l'Université du Québec, Sillery, 204 pages.

GRELL, P. et A Wery (1981). "Problématiques de la recherche-action", *Revue internationale d'action communautaire*, 5/45, pp. 123 à 130.

HAMEL, Jacques et Chantal Deschamps (édité par) (1993). "L'éthique dans la recherche qualitative", Université de Montréal et Université du Québec à Trois-Rivières, Montréal, 141 pages.

HUMBERT, Colette (1987). "L'enquête conscientisante", dans Deslauriers Jean-Pierre (dir.), *Les méthodes de la recherche qualitative*, Presses de l'Université du Québec, Québec, pp .91 à 105.

JOHNSON, Paula B. (1978). "Doing Psychological Research", dans I. H. Freize, J. E. Parsons, P. B. Johnson, D. N. Ruble et G. L. Zellman (dir.), *Women and Sex Roles: A social Psychological Perspective*, Norton, New York, pp. 11 à 27.

KREMER-MARIETTI, Angèle (1987). "L'éthique", Presses universitaires de France, Paris, 127 pages.

KUHN, Thomas (1983). "La structure des révolutions scientifiques", Flammarion, St-Amand, 284 pages. (Éditions anglaises 1962 et 1970)

KURTZMAN, Lyne (1993). "La recherche-action existe, et elle souffre", dans Descarries Francine et Corbeil Christine (dir.), *Recherche-action et*

*questionnements féministes*, Cahier Réseau de recherche féministe, Université du Québec à Montréal, Montréal, pp. 25 à 30.

LAFORTUNE, Mireille (1990). "Le subjectif comme condition de possibilité de toute recherche: en quoi la recherche féministe s'en porterait-elle mieux?", dans Descarries Francine et al. (textes réunis), *Questionnements et pratiques de recherche féministe*, Centre de recherche féministe, Université du Québec à Montréal, Montréal, pp. 165 à 168.

LAMOUREUX, Diane (1992). "Nos luttes ont changé nos vies. L'impact du mouvement féministe", dans Daigle Gérard et Rocher Guy (dir.), *Le Québec en jeu: comprendre les grands défis*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, pp. 693 à 711.

LAMOUREUX, Henri (1996). "Le citoyen responsable. L'éthique de l'engagement social", VLB, Montréal, 197 pages.

\_\_\_\_\_ (1991). "L'intervention sociale collective: une éthique de la solidarité", Pommier, Glen Sutton, Québec, 232 pages.

LANDRY, Simone (1998). "Le groupe de travail et sa psychologie", texte non publié.

\_\_\_\_\_ (1993). "Les conditions nécessaires et suffisantes pour parler de recherche-action", dans Descarries Francine et Corbeil Christine (dir.), *Recherche-action et questionnements féministes*, Cahier Réseau de recherche féministe, Université du Québec à Montréal, Montréal, pp. 17 à 24.

\_\_\_\_\_ (1992). "Le processus de socialisation", texte non publié, 4 pages.

\_\_\_\_\_ (1990). "Légitimité ou imposture? L'épineuse question du pouvoir des femmes", dans Descarries Francine et al. (textes réunis), *Questionnements et pratiques de recherches féministes*, Centre de recherche féministe, Université du Québec à Montréal, Montréal, pp. 29 à 46.

\_\_\_\_\_ (1988). "Le processus d'émergence de la structure du pouvoir dans les groupes restreints: la place des femmes et la place des hommes", Université du Québec à Montréal, thèse de doctorat inédite, 1152 pages.

LAURIN-FRENETTE, Nicole (1981). "Présentation: les femmes dans la sociologie", dans *Sociologie et sociétés*, vol. 13, no. 2, p. 3 à 18.

L'ÉCUYER, René (1987). "L'analyse de contenu: notions et étapes" dans Deslauriers Jean-Pierre (dir.), *Les méthodes de la recherche qualitative*, Presses de l'Université du Québec, Sillery, pp. 49 à 65.

LEGAULT, Georges A. (dir.) (1997). "Enjeux de l'éthique professionnelle", tome II, Presses de l'Université du Québec, Québec, 180 pages.

MARROW, Alfred J. (1972). "Kurt Lewin", ESF, Paris, 224 pages. (Édition anglaise 1969)

MAYER, Robert et Francine Ouellet (1991). "La recherche-action", *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*, Gaëtan Morin, Boucherville, pp. 101 à 153.

\_\_\_\_\_ (1991). "La recherche féministe", *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*, Gaëtan Morin, Boucherville, pp. 205 à 232.

MORGAN, Gareth. (1989). "Images de l'organisation", Presses de l'Université Laval et Eska, Québec, 556 pages. (Édition anglaise 1986)

MUZYCHKA, Martha, POULIN, Carmen, COTTRELL, Barbara, MIEDEMA, Baukje et Barbara Roberts (1996). "Éthique en matière de recherche féministe: un processus", Institut canadien de recherches sur les femmes, édition révisée, Ottawa, 49 pages.

PAQUETTE, Claude (1982). "Analyse de ses valeurs personnelles: s'analyser pour mieux décider", Québec Amérique, Montréal, 214 pages.

RHÉAUME, Jacques (1982). "La recherche-action: un nouveau mode de savoir?", *Sociologie et sociétés*, vol. XIV, no. 1, pp. 43 à 51.

ROCHER, Guy (1994). "Le défi éthique dans un contexte social et culturel en mutation", *Philosopher, Revue de l'enseignement philosophique au Québec*, no. 16, 1994, pp. 11 à 26.

\_\_\_\_\_ (1968). "Introduction à la sociologie générale", tome 1, HMH, Montréal, 153 pages.

SAINT-JEAN, Armande (1993). "L'évolution de l'éthique journalistique au Québec de 1960 à 1990", Université McGill, thèse de doctorat inédite, 314 pages.

SÉGUIN, Francine et Jean-François Chanlat (1992). "Introduction: les théories de l'organisation: d'un paradigme à l'autre", *L'analyse des organisations, une anthologie sociologique*, tome 1, Gaëtan Morin, Boucherville, pp. 3 à 73.

SEIFERT, Ana Maria (1995). "L'éthique de la recherche et les droits collectifs, les problèmes rencontrés dans les recherches participatives en santé au travail", *L'éthique en recherche sociale*, Actes du colloque du Conseil québécois de la recherche sociale, Montréal le 16 mai 1994, Gouvernement du Québec, pp. 41 à 50.

TARDY, Évelyne (1992). "Oui à l'utilisation de la recherche-action à des fins féministes. Non à son appropriation", dans Descarries Francine et Corbeil Christine (dir.), *Recherche-action et questionnements féministes*, Cahier Réseau de recherche féministe, Université du Québec à Montréal, Montréal, pp. 91 à 95.

TARDY, Évelyne et Geneviève de Peslouan (1986). "Le lien entre théorie et pratique: un défi qui reste encore à relever", dans Dagenais Huguette (dir.), *Approches et méthodes de la recherche féministe*, Groupe de recherche multidisciplinaire féministe, Université Laval, Québec, pp. 99 à 106.

TOUPIN, Louise (1997). "Les courants de pensée féministe", *Qu'est-ce que le féminisme?*, Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine et Relais-femmes, Montréal, pp. 3 à 26.

TOURAINÉ, Alain (1982). "Mouvements sociaux d'aujourd'hui, acteurs et analyses", Les éditions ouvrières, Paris, 263 pages.

\_\_\_\_\_ (1978). "La voix et le regard", Seuil, Paris, 309 pages.

ZUNIGA, Ricardo B. (1981). "La recherche-action et le contrôle du savoir", *Revue internationale d'action communautaire*, 5/45, pp. 35 à 44.

Ce dernier principe “ éthique ” comporte des implications majeures, ajoute, à juste titre, cette auteure car:

(...) il ne suffit pas d'éviter que les résultats et les utilisations qui en seront faites soient nuisibles aux femmes. L'espoir et l'objectif tout à la fois sont de faire en sorte que les données leur soient matériellement et intellectuellement accessibles; que la recherche leur permette de voir plus clair dans leur situation et dans le fonctionnement de la société; que les données leur soient utiles dans leurs actions et revendications. (...) Autrement dit, pour les féministes, la fin (scientifique) ne justifie pas l'usage de n'importe quels moyens; l'intérêt des femmes n'est pas subordonné à celui de la science, en d'autres mots, la valeur et la portée d'une recherche sont déterminées également par des considérations morales (24).

Ces préoccupations morales que Dagenais tient pour importantes ont préoccupé très tôt les chercheuses féministes, notamment par le biais de leur critique politique radicale de la théorie, ce “man-made language”, comme la décrit Dagenais, en reprenant les propos de Spender (26). Non seulement la théorie occulte-t-elle et dévalorise-t-elle les femmes, non seulement masque-t-elle également l'existence de l'oppression, mais elle crée aussi, par des mécanismes de distanciation rhétoriques très efficaces (abstraction et hermétisme du langage), une élite intellectuelle qui contrôle le savoir. À cet égard, Dagenais cite un texte marquant paru sous la signature d'un collectif dans le premier numéro de la revue française *Questions féministes*, en 1977:

“...théorique” désigne trop souvent des textes inaccessibles, apanage d'une élite sociale. Théorique équivaut alors à hermétisme - comme si le caractère incompréhensible d'un texte était la preuve de sa “scientificité”, de son “sérieux”. Cette équation, nous voulons la briser (26).

L'enjeu d'une telle démystification de la théorie est de lui “restituer son vrai sens (...) et, du même coup, qu'elle soit l'affaire de tout le monde, que chacun puisse non seulement la consommer mais aussi la produire.” (Collectif 1977, cité par Dagenais 1987: 27).